

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 08 JUIN 2023**

L'an deux-mille vingt-trois, le huit juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en présentiel le vingt-six mai, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Imène SOUID – Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Madame Imène **SOUID**, Maire.

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES – Stéphanie BARRÉ-PIERREL – Nathalie BESNIET – Thierry ATLAN – Sana EL AMRANI – Farid RADJOUH – Karine BETTAYEB – Frank-Éric BAUM – Malikat VERA – Alain GIRARD – Maribel AVILES CORONA – Thierry CHAUDRON

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Mylène DIBATISTA – Kheira SIONIS – Marilyne HERLIN – Renaud LERUDE – Josiane DAUTRY – Ramzi HAMZA – Yann GILBERT – Jinny BAGÉ – Houcine TROUKY – Annie RAMARIAVELO – Gilbert LACOM – Florence AIT-SALAH-LECERVOISIER – Philippe BOURIACHI – Brahim MESSACI – Kathy GUERCHE – Nicole BERREBI – Christophe DI CICCIO

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS**

- Monsieur Hamide KERMANI est excusé et représenté par Jean-François CHAZOTTES
- Madame Roselyne CHARLES ELIE NELSON est excusée et représentée par Alain GIRARD
- Monsieur Seydi BA est excusé et donne pouvoir à Imène SOUID
- Madame Noëline TANFOURI est excusée et représentée par Brahim MESSACI
- Monsieur Sylvain CAPLIER est absent non représenté
- Monsieur Houcine TROUKY arrivera en retard et donne pouvoir à Nathalie BESNIET
- Arrivée de Monsieur TROUKY à 19h11 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions)
- Madame Florence AÏT SALAH LEVERVOISIER est arrivée à 19h15 (Point n° 3 – Compte rendu des décisions)

- Madame Kathy GUERCHE est arrivée à 19h22 (Point n° 4a – Communications de la Municipalité)
- Monsieur Frank-Eric BAUM est arrivé à 19h33 (Point n°4b – Interruption de séance)

## **1- Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Thierry CHAUDRON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il l'a accepté.

### **Imène SOUID**

Vous avez sur table un vœu déposé par la majorité municipale pour l'indexation sur l'inflation des subventions versées par l'Etat pour lequel nous devons voter l'urgence.

*L'urgence est adoptée à l'unanimité*

*Une abstention : 1 du groupe « Ensemble construisons notre avenir » (Christophe DI CICCIO)*

### **Imène SOUID**

Deuxième point à l'ordre du jour : l'approbation des procès-verbaux des séances du 11 mars et du 6 avril. Y a-t-il des demandes d'interventions ? Donc je propose de soumettre aux voix.

## **2a - Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2023.**

*Adopté à l'unanimité*

## **2b - Approbation du procès-verbal de la séance du 06 avril 2023.**

*Adopté à l'unanimité*

## **3- Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 11 mars 2023 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.**

### **Imène SOUID**

Y-a-t-il des demandes d'interventions ? Oui, Madame DURU-BERREBI, ensuite Monsieur BOURIACHI.

**Nicole DURU-BERREBI**

Concernant la décision numéro 11, je voudrais en savoir plus : le pavillon appartient à qui ?

**Imène SOUID**

Il appartient à un Orlyzien. C'est une expertise du pavillon situé au 47 sentier des vignes à Orly avec un état de péril imminent.

**Nicole DURU-BERREBI**

Ça veut dire que vous allez la faire démolir, c'est ça ? Vous avez le droit ?

**Imène SOUID**

On va voir ce qu'il en est. En fonction de l'expertise, on décidera.

**Nicole DURU-BERREBI**

Ok. Concernant la décision numéro 13, pourquoi y-a-t-il une augmentation de 10 % ?

**Imène SOUID**

Le montant initial était de 120 000 euros, on a une augmentation de 10 %. On a un nombre de caméras qui est de 53 dont trois nomades et l'avenant a permis de faire arriver la fibre, pour deux équipements publics, et permettre l'installation de deux points de visionnage supplémentaires, d'où cette augmentation.

**Nicole DURU-BERREBI**

Concernant la décision numéro 15, pour la passation et le suivi du marché public, vous passez par une société, on ne peut pas le faire ici ?

**Imène SOUID**

C'est une prestation. Depuis le mois de septembre, nous n'avons plus de directeur des marchés et nous n'arrivons pas à recruter malgré un poste vacant. Pour accompagner les services qui se retrouvent en difficulté par rapport à la charge et aux différents dossiers, on se fait accompagner en attendant par cette AMO (Assistance à Maître d'Ouvrage) pour pouvoir répondre aux besoins de la collectivité.

**Nicole DURU-BERREBI**

Et d'embaucher quelqu'un, ce ne serait pas moins cher, non ?

**Imène SOUID**

On cherche. Le poste est bien ouvert, mais personne. Pour l'instant on n'arrive pas à recruter. On a fait ce choix pour éviter de mettre la collectivité en difficulté.

**Nicole DURU-BERREBI**

Concernant la décision numéro 23.

**Imène SOUID**

C'est un contrat de maintenance.

**Nicole DURU-BERREBI**

C'est quoi ?

**Imène SOUID**

C'est pour l'intranet de la ville en fait.

**Nicole DURU-BERREBI**

Ok. Concernant la décision numéro 27, on peut savoir ?

**Imène SOUID**

C'est concernant la situation d'un agent, un conseil.

**Nicole DURU-BERREBI**

C'est-à-dire ?

**Imène SOUID**

On ne donne pas de noms mais...

**Nicole DURU-BERREBI**

Non, je ne demande pas de noms.

**Imène SOUID**

C'est une situation sur laquelle on est en train d'avoir un litige et on est accompagné pour cette situation.

**Nicole DURU-BERREBI**

Concernant la décision numéro 28.

**Imène SOUID**

C'est le lot numéro 1 sur le marché des denrées...

**Nicole DURU-BERREBI**

Je voudrais juste savoir ce que c'est que « première, quatrième et cinquième gamme ». Ça veut dire quoi, s'il vous plaît ?

**Imène SOUID**

Je m'attendais à cette question, je n'avais pas la réponse avant. J'ai anticipé votre question et j'ai eu les éléments. Je vais pouvoir vous apporter vos réponses. La première gamme concerne les produits bruts sans transformation ni conditionnement. La quatrième gamme, ce sont des produits frais prêts à l'emploi, salades en sachet, produits végétaux frais crus, lavés, préparés et prêts à l'emploi. Cinquième gamme, ce sont des aliments cuits, prêts à l'emploi, végétaux cuits sous vide et transformés avec une durée de vie supérieure à la quatrième gamme.

**Nicole DURU-BERREBI**

Ensuite, concernant la décision numéro 31, merci. Viande fraîche bovine, de race allaitante à l'équilibre conventionnel, je n'ai pas compris. Désolée, mais...

**Imène SOUID**

Non, mais il n'y pas de souci. Je vous lis ce qui m'a été indiqué. Je ne suis pas non plus une experte en la matière. Ce sont les viandes fraîches ou surgelées prêtes à être cuisinées selon la découpe, débarrassées des masses graisseuses et les déchets excédentaires, parties osseuses, cartilagineuses ou ligamentaires. Viande fraîche livrée sous vide ou sous atmosphère protectrice sauf disposition contraire.

Les pièces de viande proposées et cuisinées devront être simplement découpées en muscles, en parties ou en morceaux et parées correctement.

**Nicole DURU-BERREBI**

Alors ensuite, concernant la décision numéro 38, concernant les nouveaux produits industriels biologiques et label rouge. On peut avoir des produits industriels et en même temps label rouge ? Je ne comprends pas.

**Imène SQUID**

Il s'agit du beurre, du lait, des yaourts et desserts, fromage, œufs et ovoproduits, jus et produits végétaux. Vu la composition, on peut avoir donc dans certains produits des label rouge...

**Nicole DURU-BERREBI**

Et les ovoproduits, ce sont des œufs qui sont en liquide ?

**Imène SQUID**

Non justement. C'est une variété dont on peut parfois avoir besoin pour des cuisines, des ateliers cuisine et autres, on peut avoir besoin d'œufs frais. Et on fait appel à cette ligne-là.

**Nicole DURU-BERREBI**

Concernant la décision numéro 52, il y a une modification, il n'y a pas ni titre gracieux ni montant ?

**Imène SQUID**

La décision numéro 52, sur les salles de convivialité et l'espace Gilbert Bécaud ? Concernant la tarification pour les syndicats de copropriété ? En fait on a été sollicités pour les syndicats de copropriété, afin de pouvoir accéder à cette salle, et comme il n'y avait pas de tarif et que le besoin par rapport à l'utilisateur était important et nécessaire, on a répondu et donc on propose une tarification à 200 euros pour une réunion. Une petite salle. Seulement pour les usagers de copropriété. Ce n'est pas pour tout (le monde).

**Nicole DURU-BERREBI**

Concernant les décisions numéro 84 et 85, concernant les deux voitures. Une cession, ça veut dire que vous l'avez vendue à quelqu'un ?

**Imène SQUID**

Ce sont des fins de contrat de leasing. C'était des locations auxquelles on a mis un terme.

**Nicole DURU-BERREBI**

Concernant la décision numéro 90, il n'y a pas de modification des formats et des tarifs d'impression à facturer aux associations de la ville d'Orly. Il n'y a pas de montant non plus.

**Imène SQUID**

Alors il y avait une nécessité de revaloriser les tarifs d'impression aux associations de la ville, étant donné les augmentations comme vous le savez du prix d'achat du papier et des nouveaux formats d'impression. Il n'y avait plus aucune décision à jour depuis de nombreuses années. Les anciens tarifs dataient de 1995. Et avec la

conversion en euros en 2002, on ne retrouve pas la même trame de tarification, si ce n'est les papiers de format A4 à 2 centimes d'euros et les A3 à 4 centimes d'euros. Ce qui est demandé désormais, c'est pour le A4 à 19 centimes d'euros TTC, le A3 à 38 centimes d'euros TTC, le A5 30 centimes d'euros TTC et pour les brochures de 24 pages à 2 euros TTC l'unité.

**Nicole DURU-BERREBI**

Merci. Concernant la décision numéro 115, une convention portant sur la mission de conseil et recrutement pour des postes de directeurs de ressources. C'est pas marqué dans le...

**Imène SOUID**

C'est suite au départ de deux de nos directeurs, la D.R.H...

**Nicole DURU-BERREBI :**

Donc il manque deux personnes du coup ?

**Imène SOUID**

D.R.H. et D.S.I.

**Nicole DURU-BERREBI**

Ça fait trois maintenant.

**Imène SOUID**

Sur le marché, on n'a pas fait appel à une prestation sur celui-ci. Sur la question du D.R.H. et du D.S.I. aujourd'hui ces personnes sont encore au sein de la collectivité mais elles sont sur le départ : elles s'en vont vers d'autres fonctions ailleurs, dont l'un à Marseille prochainement. On a anticipé, on a fait appel à ce cabinet pour nous accompagner dans les recrutements. Et ces personnes devraient arriver parce que les recrutements ont été finalisés pas plus tard que cette semaine et les deux personnes devraient arriver entre la fin août et le début septembre.

**Nicole DURU-BERREBI**

Après il y a les décisions numéro 118, 119, 120, 121, 122. C'est le même sujet, ce sont des conventions pour une aide financière pour les 16/30. Ça se passe comment ? Vous choisissez comment ? C'est eux qui déposent un dossier ?

**Imène SOUID**

C'est ça, il y a un dossier de candidature avec des pièces justificatives à fournir et puis des critères d'attribution et il y a une commission qui se réunit, qui décide et qui voit l'ensemble des dossiers, puis arbitre entre le besoin...

**Nicole DURU-BERREBI**

C'est en fonction de ce qu'ils gagnent ?

**Imène SOUID**

Des revenus, des ressources de la famille, est-ce qu'ils sont chez leurs parents, est-ce qu'ils sont en autonomie ou autre, du projet et de l'ensemble des éléments là-dessus, qui peuvent être pris en compte.

**Nicole DURU-BERREBI**

Bon eh bien je pense que ça va être tout.

**Imène SOUID**

C'est bon pour vous ?

**Nicole DURU-BERREBI**

C'est bon pour moi. Merci.

**Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Bonsoir Madame la Maire, bonsoir chers collègues. Tout d'abord, j'aimerais qu'on ait une pensée par rapport à l'acte horrible qui s'est produit aujourd'hui à Annecy et qui a touché des familles. Ça aurait pu être nous. Au sujet de la décision numéro 91, l'approbation de la proposition financière de la société du Groupe Moniteur Antony portant sur l'achat d'un pack de publications d'un montant de 9 828 euros. En quoi ça consiste ?

**Imène SOUID**

C'est la possibilité de pouvoir publier les offres d'emploi de la ville d'Orly sur des supports de diffusion adaptés, dont l'annonceur Emploi Public. On nous demande ce montant pour une durée de 60 jours pour cette prestation. Pour pouvoir publier.

**Philippe BOURIACHI**

Uniquement ?

**Imène SOUID**

Oui, malheureusement.

**Philippe BOURIACHI**

Autant d'emplois qu'on veut ?

**Imène SOUID**

Oui, autant.

**Philippe BOURIACHI**

Je reviens du coup sur la décision numéro 115, vous avez déjà répondu mais tout de même, se dire que nous allons payer 17 600 euros hors taxe pour qu'une société nous aide à trouver des profils, c'est un peu surprenant, le montant de la somme pour deux profils. Voilà, je ne suis pas spécialiste en la matière mais 17 600 euros, c'est quasiment un salaire.

**Imène SOUID**

En moyenne, pour un recrutement pour un cadre sur ce type de prestation, c'est entre 10 000 euros et 12 000 euros, voire 15 000 euros pour des postes à haute responsabilité. Ce sont les tarifs moyens sur les marchés. Là, puisqu'on a demandé deux postes, on a eu un peu moins cher que ce qu'on peut trouver ailleurs, et ce sont deux postes clés sur la ville, comme vous pouvez l'imaginer. Il était important de pouvoir faire le nécessaire le plus rapidement possible. D'où ce choix.

**Philippe BOURIACHI**

Très bien. Pour la décision numéro 116, l'installation d'une fontaine concept, l'installation et la location d'une fontaine kiosque-îlot du 15 juin 2023 au 15 septembre 2023, ce qui nous fait 3 mois, il y a marqué 12 947 euros TTC/annuel mais je pense que c'est au *prorata temporis*. On serait à 3 236,75 euros pour les trois mois ?

**Imène SOUID**

Bonne question. Non, c'est le prix pour les trois mois de location.

**Philippe BOURIACHI**

Mais il y a marqué...

**Imène SOUID**

C'est une erreur. C'est le prix global pour la location pour les trois mois : ça nous coûte 12 947 euros. Oui, tout n'est pas donné.

**Philippe BOURIACHI**

Dans ces cas-là, comme ça fait plusieurs années consécutives qu'on utilise ce genre d'îlots, est-ce qu'il ne serait peut-être pas plus...

**Imène SOUID**

Qu'on renégocie ?

**Philippe BOURIACHI**

Non, peut-être de se dire de l'acheter en direct, elle sera peut-être plus...

**Imène SOUID**

La question de l'entretien et de la maintenance serait un vrai sujet. Et qu'est-ce qu'on en fait du stockage durant le reste de l'année de cet équipement aussi ? Il y a d'autres questions qui font que ça nous coûterait encore beaucoup plus cher au final de les prendre en gestion interne et les acheter. Et là on a la garantie qu'ils soient toujours propres, bien entretenus et en bon état.

**Philippe BOURIACHI**

On devrait faire plus confiance au personnel de la ville.

**Imène SOUID**

Ce n'est pas une question de personnel. A un moment donné, le travail est énorme pour nos agents, et leur rajouter cette maintenance-là supplémentaire, je pense que ce n'est pas forcément une priorité aujourd'hui. Ils ont d'autres missions auxquelles ils doivent répondre.

**Philippe BOURIACHI**

J'entends bien mais je pense que vous avez écho que les agents ont de moins en moins d'heures supplémentaires et qu'ils aimeraient bien mettre du beurre dans leurs épinars et je vois que 12 947 euros, même si on prend un tiers sur l'entretien et la maintenance, ça fait quelques heures à répartir sur les agents. Vous êtes sûrement mieux avisée que moi mais je considère qu'en Bâtiment et Génie Civil, nous avons des pépites qui souvent interviennent après que des sociétés nous aient pris un bras pour pouvoir réparer leurs erreurs, je pense que leur faire confiance et les valoriser...

**Imène SOUID**

Je fais confiance aux services qui ont fait ce choix.

**Philippe BOURIACHI**

Je vous laisse libre de votre confiance Madame la Maire. Merci infiniment, je n'ai plus de questions.

**Imène SOUID**

Je vous en prie, merci. D'autres questions ? Monsieur Di CICCO.

**Christophe DI CICCO**

Merci. Je voudrais revenir sur la décision numéro 115, justement sur la mission de conseil en recrutement pour le poste de directeur des ressources humaines, et directeur des systèmes d'information, je voudrais vraiment savoir en quoi ça consiste, parce qu'on ne le sait pas. Ce n'est pas tant la somme de 17 600 € qui m'interpelle, mais je voudrais savoir qu'est-ce qu'il y a dans cette convention ? Est-ce qu'ils vont définir le poste, le salaire ?

**Imène SOUID**

Tout a été déjà fait puisque les personnes sont recrutées : ils se sont occupés du profil de poste en lien avec nos services bien entendu, et nos attendus, ils ont fait la recherche des personnes, le tri des CV, les premiers entretiens. Jusqu'au bout, ils nous ont accompagnés et finalisé avec nous les différents entretiens.

**Christophe DI CICCO**

Ce n'était pas ça ma question, Madame la Maire...

**Imène SOUID**

Pardon.

**Christophe DI CICCO**

Qui a défini le profil de poste, c'est eux ? Le niveau de salaire, quel est-il ?

**Imène SOUID**

Je vous rappelle qu'il y a une réglementation dans la fonction publique, qui cadre les rémunérations des agents, en fonction de leur statut, en fonction de leur grade etc.

**Christophe DI CICCO**

Donc ce sont des agents ? Vous prenez une société privée en fait ? Parce que Kronos Consultants, c'est une société privée.

**Imène SOUID**

C'est un cabinet de consultants.

**Christophe DI CICCO**

C'est un cabinet de consultants pour recruter des agents ? Je reformule.

**Imène SOUID**

Qui sont spécialisés dans le recrutement de collectivités territoriales.

**Christophe DI CICCO**

Et là, ils ont recruté des cadres, catégories A, B ?

**Imène SOUID**

Qui correspondent aux profils recherchés.

**Christophe DI CICCO**

Et sur la commune, par rapport à notre staff et les gens qui sont en place actuellement, il n’y avait pas de profils ?

**Imène SOUID**

Sans D.G.S, avec une D.R.H. qui est aussi en partance, il était aussi compliqué de rajouter à nos agents le recrutement de ces profils de poste, donc on a fait ce choix.

**Christophe DI CICCO**

Très bien, merci beaucoup.

**Imène SOUID**

Je vous en prie.

**4a – Communications de la Municipalité**

**Imène SOUID**

Maintenant nous allons passer aux communiqués de la municipalité.

C’est avec beaucoup de fierté et d’émotion que je vous informe que notre collègue Jean-François CHAZOTTES a été promu au grade de chevalier de l’ordre national du Mérite par décret du Président de la République en date du 2 juin 2023. Au-delà de la distinction personnelle, il s’agit d’une nouvelle distinction pour notre ville. Au nom du Conseil Municipal j’adresse toutes mes félicitations à Jean-François et lui témoigne de notre reconnaissance à tous, pour son implication, son investissement, sa volonté de toujours tirer la ville vers le haut sans, ne jamais faillir. Merci.

*[applaudissements]*

Depuis notre dernier conseil, voici les événements qui ont rythmé la vie de notre ville :

- Le 12 avril, nous avons signé la convention Cité éducative entre l’État, l’Éducation nationale et la ville pour l’année 2023.
- Ce même jour, nous avons accueilli dans les salons de la mairie le forum emploi. D’ailleurs, depuis, le 28 avril, la Mission locale a emménagé dans ses nouveaux locaux rue du Verger.
- Le 15 avril, en présence des anciens athlètes Raï et Pascal Gentil, nous avons organisé les premières assises du sport orlyzien.
- Le 23 avril, nous avons commémoré la 78<sup>ème</sup> journée du souvenir de la déportation.
- Le 8 mai, nous avons commémoré la victoire de 1945 et la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale, en présence des collégiens de Robert Desnos et de leurs enseignants.
- Le 9 mai, les élèves du collège Robert Desnos ont célébré la journée de l’Europe en présence de Madame la Sous-Préfète.

- Le 10 mai, nous avons commémoré avec les agents de la commune la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.
- Le 13 mai, nous avons visité les chantiers de notre ville avec de nombreux élus et membres des conseils de quartiers. Nous avons fini la matinée avec la pose de la première pierre du futur éco quartier de la ZAC du chemin des carrières. A cette occasion, j'ai annoncé que la Ville a obtenu l'accord de la Région pour un nouveau lycée à horizon 2030.
- Le 21 mai, les seniors de notre ville nous ont offert un magnifique spectacle musical et théâtral au centre culturel.
- Le 22 mai, 1700 écoliers orlysiens ont participé à la une nouvelle édition de la course des écoles.
- Le 25 mai, j'ai assisté à l'inauguration du lycée Marianne de Villeneuve-Le-Roi, le nouveau nom du lycée Georges Brassens, qui est le lycée de secteur de notre ville.
- Ce matin, j'ai lancé officiellement les travaux du futur quartier Thiais-Orly, qui sera réalisé sur la friche industrielle de la Sénia, à côté de la future gare de la ligne de métro 14.

Depuis le 20 avril et jusqu'au 20 juillet, la Commission nationale du débat public a ouvert un débat public « L'eau potable en Ile-de-France » qui est consacré au projet de filtration porté par le SEDIF. Nous présenterons un vœu à ce sujet lors du prochain conseil municipal du 6 juillet.

Ce week-end, nous nous retrouverons pour Orly en Fête.

Le week-end prochain sera riche en événements :

- Vendredi 16 juin, nous fêterons les 50 ans de la piscine municipale.
- Samedi 17 juin, de 20h à 8h, aura lieu la nuit du sport.
- Samedi 17 juin et dimanche 18 juin, ont lieu les Jeux du Val-de-Marne.
- Le 17 juin, nous fêterons également les 50 ans de l'école municipale des arts.

Par ailleurs, je vous informe que Monsieur Di CICCIO a rejoint le groupe Ensemble Construisons Notre Avenir.

Le groupe Agir a été rejoint par Monsieur Sylvain CAPLIER. Et Madame AÏT SALAH-LECERVOISIER est désormais non-inscrite.

Enfin, pour rappel, demain, à 16h, se tiendra un conseil municipal extraordinaire qui désignera les suppléants des délégués de droit, que nous sommes tous, pour les prochaines élections sénatoriales du 24 septembre.

#### **Monsieur BOURIACHI**

Merci Madame, on peut intervenir sur votre communiqué, s'il vous plaît ?

#### **Imène SOUID**

Nous allons faire une petite interruption de séance afin d'avoir la restitution et analyse des besoins sociaux de la ville d'Orly par le Cabinet Compas. Je vous laisse la parole.

#### **4b - Restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la ville d'Orly par le cabinet COMPAS.**

## **Interruption de séance à 19h30**

[Reprise de la séance à 20h16]

### **5-1. Budget ville – Exercice 2022 – Approbation du compte administratif et du compte de gestion – Détermination, affectation et reprise des résultats**

#### **Imène SOUID**

La gestion 2022 du budget est résumée par trois éléments financiers :

- le niveau d'épargne brut se maintient un bon niveau, et s'établit à 6 303 672 euros, soit un taux d'épargne brut supérieur à 10 % et ce malgré une augmentation des dépenses de fonctionnement sous l'effet de l'inflation ;
- un stock de dettes en augmentation mais qui reste soutenable pour la ville avec un délai de désendettement de 7, 67 ans ;
- le résultat global – fonctionnement plus investissement – de clôture qui reste élevé, est de 19 777 657 euros, hors restes à réaliser en 2022, et à 6 620 519 euros, après impact des restes à réaliser.

Pour entrer un peu plus dans le détail, concernant le résultat de clôture et son affectation, comme indiqué précédemment, le résultat de l'exercice 2022 présente un excédent de 19 777 657 euros, composé d'un excédent de fonctionnement de 5 360 391 euros et d'un excédent d'investissement de 14 417 266 euros.

Concernant les restes à réaliser 2022, ils s'établissent à 28 456 775 euros en dépenses, et à 15 299 637 euros, en recettes. Soit un solde négatif de 13 157 137 euros. Ce solde négatif est bien couvert par le résultat de clôture. Ce qui donne un excédent global de 6 620 518 euros, qui se décompose avant affectation par un excédent de fonctionnement de 5 360 390 euros et un excédent d'investissement de 1 260 128 euros. Il est proposé dans une délibération spécifique d'affecter une grande partie du résultat cumulé de la section de fonctionnement en section d'investissement afin de financer les grands projets d'investissement à venir. La ventilation proposée est la suivante : 1 100 000 euros en report à nouveau en fonctionnement, et 4 260 390 euros sur la ligne excédent de fonctionnement capitalisé en investissement.

Concernant le taux d'exécution du budget 2022, pour la section de fonctionnement, il s'établit à 95,82 % en dépenses et 102,48 % en recettes. Pour la section investissement, il s'établit à 38,01 % en dépenses, et 57,66 % en recettes. Ce taux de réalisation relativement bas en investissement est dû aux restes à réaliser et aux provisions budgétaires constituées pour les futurs travaux d'équipement qui s'étendront encore sur plusieurs années.

Concernant les indicateurs budgétaires, l'épargne brute s'élève à 10,64 %. Ce taux moins élevé qu'en 2021 où il était à 12,47 %, s'explique par une hausse des dépenses de fonctionnement due à l'inflation. L'épargne nette qui mesure la capacité de la ville à investir et à réaliser les dépenses d'équipement, après remboursement des échéances, à l'inverse augmente en 2022 puisqu'elle est de 7,55 %, alors qu'elle était de 6,83 % en 2021 et cela sous l'effet de la forte baisse du remboursement en capital de la dette. Le besoin de financement est quant à lui quasiment à l'équilibre. Pour ce qui est de l'encours de la dette, vous avez l'évolution dans le graphique présenté. La capacité de désendettement de la ville,

comme je vous l'ai indiqué en introduction, se situe à 7,62 ans, ce qui reste un niveau soutenable. Pour ce qui est de l'analyse détaillée du compte administratif, les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2022 à 59 539 652 euros contre 59 082 251 en 2021. Soit une hausse de 0,77 % : cette hausse est essentiellement due aux impôts et taxes, chapitre 73. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2022 à 52 933 980 contre 50 920 696 en 2021. Soit une hausse de 3,95 %. Pour rappel, le premier poste de dépenses est les frais de personnel. Ces derniers représentent 63,28 % des dépenses. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 16 800 203 € soit 86 %, dont 86 % sont des dépenses d'équipement. Vous en avez le détail dans le graphique présenté. Les recettes d'investissement propres, hors emprunt et sans affectation des résultats, s'élèvent en 2022 à 9 999 705 euros, contre 5 444 247 euros en 2021. Soit une hausse de 83,67 % due essentiellement aux subventions perçues. L'ensemble des éléments détaillés est présenté dans le rapport.

Evolution du flux de dettes : la dette globale est de l'ordre de 48 318 957 euros, soit une dette par habitant de 1 942 euros, soit un ratio d'endettement autour de 79 %. Pour rappel, le seuil d'alerte est situé à 120 %.

Après rapprochement des deux bilans et l'exécution budgétaire 2022, il est noté la parfaite concordance entre le compte administratif 2022 et le compte de gestion 2022. Trois délibérations sont soumises au conseil municipal : l'approbation du compte de gestion 2022, l'approbation du compte administratif 2022, l'affectation et la reprise des résultats 2022.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Monsieur ATLAN.

### **Thierry ATLAN**

L'année 2022 est une année bien particulière. En février/mars 2022, nous avons voté les bases. A l'époque, on n'avait pas l'inflation qui s'est produite au cours de l'année 2022 avec l'augmentation effectivement de la masse salariale mais aussi de tous les autres postes, parce qu'il n'y a pas que la masse salariale comme poste dans la ville. Et en même temps, lorsqu'on a voté les bases, elles ont été actualisées sur l'inflation qui n'a pas été celle qui était attendue. Ça a fait ce qui s'est produit et ce qui est dans le rapport. Effectivement, on a des dépenses qui ont progressé plus rapidement que les recettes. Ça peut paraître étonnant mais malgré toutes ces difficultés, ce qui permet de voir si notre solvabilité est atteinte pour financer nos investissements, c'est ce qu'on dégage comme argent propre entre les dépenses et les recettes pour financer tous ces investissements, c'est là-dessus tout de même qu'il faut juger. On a une épargne brute qui a effectivement diminué mais, en raison de la bonne gestion de la dette qui a été faite, et du refinancement avec une opération importante de rachat assez lourde, de 2020 de 2 500 000 euros si je me rappelle bien, on a un remboursement du capital et des intérêts, ce qu'on appelle l'analyse de la dette, qui est en forte baisse. Si vous regardez, ça baisse énormément de ce côté-là.

Ce qui fait l'étonnement, c'est que l'épargne nette – l'épargne qu'on a pour financer nos projets futurs – est en augmentation. C'est financièrement très rassurant. Il est aussi très important de voir dans tous les débats précédents que cela s'est fait, sans actualisation forte des tarifs. Beaucoup de communes augmentent les tarifs. On a conscience qu'effectivement socialement on fournit les tarifs qui sont de première nécessité, surtout lors des crises. Effectivement on a un budget qui s'y

adapte beaucoup, parce que dans beaucoup de communes qui n'ont pas notre population, communes d'à côté ou ailleurs, les tarifs qui sont proposés permettent effectivement d'équilibrer plus ou moins fortement le budget. Le centre de santé, si on ne l'avait pas, on n'aurait pas autant de personnel et autant de problèmes. On a une population, telle, particulière, qui fait qu'effectivement sur les fameux produits du domaine, ça montre l'ouverture sociale qui est très vieille dans cette commune. Et enfin, on a toujours la possibilité de financer ces investissements importants pour cette « ville des familles » comme ça a été dit tout à l'heure.

**Imène SOUID**

Merci. D'autres demandes d'interventions ? Monsieur MESSACI.

**Brahim MESSACI**

Je ne vais pas être très long parce qu'on a déjà eu beaucoup d'échanges sur la préparation budgétaire, là on est sur le compte de gestion qui nous dit comment a été utilisé factuellement l'argent l'année dernière. Je suis assez d'accord avec ce que dit Monsieur ATLAN sur le fait qu'on n'a pas, nous, augmenté, les prix. Je ne sais pas si les prix des cantines ont augmenté, je ne crois pas, on en aurait parlé. Bon la piscine, voilà. On n'a pas tant de marge de manœuvre en termes d'augmentation pour faire rentrer du produit sur les services rendus directement à la population, mais tout même, c'est à souligner, pas de souci là-dessus. Je voudrais tout de même dire que si on peut le faire, Monsieur ATLAN, c'est parce qu'on a une ville relativement bien dotée. Les autres villes qui ne peuvent pas parce qu'elles n'ont pas les ressources qui sont les nôtres, actionnent les leviers qu'elles peuvent actionner, au-delà de la politique qui est menée. Je ne pense pas qu'un maire, même de droite, se dise « on va faire payer à ceux qui n'ont pas d'argent, on va faire augmenter la piscine etc. ». C'est qu'on a les moyens de conserver ce niveau de tarification, 95 millions...

**Imène SOUID**

On les a beaucoup moins qu'avant quand même.

**Brahim MESSACI**

Comment ?

**Imène SOUID**

On se donne les moyens de, mais on en a beaucoup moins.

**Brahim MESSACI**

C'est tout le sens de notre action. Si l'idée, c'est d'équilibrer le produit en rendant la vie des Orlysiens plus compliquée ou en les éloignant des services qu'on propose, ça n'aurait pas trop de sens. C'est pour dire qu'on a de la ressource pour le faire. On a la ressource de 95 millions d'euros. Regardez le budget de la ville de Choisy-le-Roi : 45 000 habitants, c'est 110 millions d'euros je crois. On a 95 millions d'euros, on a de la ressource. Et là où ma critique se porte, je ne vais pas revenir sur ce que j'ai déjà dit et ça fait un lien direct avec ce qui a été présenté tout à l'heure, c'est qu'il y a trop d'argent consacré à l'investissement. Beaucoup trop. Les économies qu'on réalise chaque année, vous parlez d'épargne brute, d'épargne nette etc., elle est consacrée, pas exclusivement mais majoritairement, à l'investissement, à la construction.

### **Imène SOUID**

C'est de l'investissement d'équipements publics pour les Orlysiens pour répondre aux besoins et aux attentes des Orlysiens.

### **Brahim MESSACI**

Comprenez les arguments objectifs, et je ne dis pas qu'il ne faut pas construire. On a une dette de construction de logements sociaux qui n'est pas accompagnée par les politiques gouvernementales actuelles et qui fait qu'à un moment donné on est en difficulté, on est en pénurie. Ce n'est pas moi qui vais dire qu'il ne faut pas qu'on en construise. Je dis simplement : est-ce qu'on n'a pas arrêté de dire depuis des années (mais bon je crois qu'on est constants et cohérents c'est le plus important, la constance seule ne suffit pas) qu'on a augmenté le patrimoine, le bâti sur Orly, 2 fois plus vite, de ce que j'ai compris, que les villes de notre environnement ? Ce qui veut dire que derrière, la question a été posée tout à l'heure, on va avoir des besoins sociaux qui ne pourront pas nécessairement être pourvus immédiatement dans leur globalité, parce qu'on a moins de marge de manœuvre. On sait que les politiques sociales, et ça c'est tout à notre honneur, coûtent cher en investissement, en temps, en moyens financiers, etc. mais c'est l'honneur des villes de gauche qui accompagnent ce mouvement-là. Je termine, et je redis, qu'il faut qu'on arrive à... je vois qu'on a un taux d'exécution qui est plutôt faible, il est dit relativement bas, à 38 % taux d'exécution sur l'investissement. Le taux d'investissement est bas, il est très bas.

### **Imène SOUID**

2022, COVID, crise énergétique, crise Ukraine etc. L'investissement a été largement impacté, vous en avez conscience ?

### **Brahim MESSACI**

En plus, construire c'est, bon là on est assis sur du droit, on a des prestations, pour plusieurs raisons les entreprises n'assument pas. Mais tout ça, on le sait, on ne peut pas le découvrir. C'est ça que je veux dire : on ne peut pas le découvrir. On doit avoir un vrai taux d'exécution. Longtemps déjà on le critiquait quand il était à 60/65 %, il faudrait quand même qu'on fasse l'effort, là on est à 38 %. Ça veut dire qu'en plus, on gèle nos avoirs. Vous l'avez dit tout à l'heure, sur les 6 620 000 d'excédents. Ce que vous ne dites pas tout de même, c'est que les résultats antérieurs sont intégrés. Il n'y a pas que le résultat de cette année, ce sont aussi les reports qui sont intégrés, ça fait une petite différence et ça vient dire aussi pourquoi la ville a été impactée. 10 % d'épargne brut, c'est très bien mais on a quand même des moyens. On a un taux d'exécution, enfin, vigilance sur ce taux d'exécution, et vigilance surtout sur le fond, sur les moyens qui sont attribués, dont on sait par ailleurs qu'ils pourraient aussi être utilisés. Je ne dis pas qu'il ne faut pas qu'on le fasse, je redis – ne caricaturez pas mes propos – mais il faut qu'on arrive à essayer d'équilibrer un petit peu les dépenses pour les flécher un peu plus sur les besoins à repérer et qui ont déjà été présentés tout à l'heure au niveau des besoins sociaux des familles, et pas que des familles des orlysiens.

### **Imène SOUID**

Merci. D'autres demandes d'intervention ? Madame AÏT-SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

J'avais quelques petites questions. On a une commission concernant les appels d'offres, on pourrait en avoir une sur les finances avec la participation de

l'opposition en amont, pour connaître et débattre du budget. Je voulais faire la demande pour qu'on puisse mettre en place cette commission des finances avant les conseils municipaux. Ensuite je demande aussi la possibilité d'avoir des tableaux Excel du compte administratif. Parce que le compte administratif tel qu'il est présenté là, on ne peut pas tellement l'analyser. On a besoin d'avoir plutôt des tableaux Excel que des PDF figés sur l'année 2021, 2022 et puis après, 2023, pour voir vraiment la progression de ce qui s'est passé sur le budget. Ensuite, j'avais des petites questions concernant les recettes de fonctionnement. Pouvez-vous m'expliquer l'écart, concernant le chapitre 13, l'atténuation des charges. C'est - 132,95 % et j'aimerais savoir c'est dû à quoi. Et ensuite sur les produits exceptionnels en chapitre 77, les produits exceptionnels connaissent - 46,86 %, à quoi ça correspond ? Ainsi que les recettes concernant la taxe locale sur les publicités extérieures : - 27,61 %, à quoi ça correspond ? J'en avais d'autres encore mais vous allez essayer de me répondre déjà à ça s'il vous plaît.

**Imène SOUID**

Vous pouvez me les redire une par une et on va les regarder, comme ça, ce sera plus simple.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

La question d'avoir les comptes administratifs sous format tableau Excel.

**Imène SOUID**

On n'a jamais eu ça. Les présentations font des extractions justement des tableaux, mais le compte administratif se présente toujours de la sorte et chacun fait son analyse et tire les éléments.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Ça veut dire qu'on peut aller au service des finances pour avoir accès à ces...

**Imène SOUID**

Le compte financier, vous l'avez. Le compte administratif, il vous est donné dans le détail. Il vous a été joint.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Il n'est pas détaillé suffisamment.

**Imène SOUID**

Il n'y aura pas plus de détails, c'est celui-là le plus détaillé.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Dans d'autres villes, il est communiqué autrement...

**Imène SOUID**

D'accord mais nous c'est notre outil de communication.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Par souci de transparence.

**Imène SOUID**

C'est transparent puisque le document complet vous est transmis. Tous les éléments. C'est sûr, c'est un peu de travail, il y a un peu de formation à avoir là-dessus, et un regard parfois un peu plus détaillé et aller chercher les éléments, ce qui n'est pas toujours évident, je vous l'accorde. Mais tous les éléments sont transmis en toute transparence, il n'y a rien qui est caché, vous avez tout, je vous rassure.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

La deuxième question, c'était les recettes de fonctionnement. Dans le tableau, pouvez-vous m'expliquer les écarts sur le chapitre 013, atténuation des charges : c'est - 132,95 %.

**Imène SOUID**

Les atténuations des charges regroupent les recettes perçues au titre des remboursements de charge sociale et des indemnités journalières induites, des périodes d'arrêt maladie des agents non-titulaires. La recette perçue est en nette augmentation par rapport à 2021, d'un montant de 124 442 euros. Ceci s'explique en partie par le remboursement par l'Etat de la prime inflation de 100 euros reçus par certains agents. Vous avez tout le détail qui vous est expliqué à chaque fois en bas. Il faut lire le rapport. Ensuite ?

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Vous n'avez pas répondu à la question.

**Imène SOUID**

C'est le détail. Pourquoi ça a augmenté, vous le savez.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Ce n'est pas une augmentation, c'est moins.

**Imène SOUID**

Non c'est + 132,95 % : ça a augmenté, regardez on est passés de 93 000 à 218 000.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

D'accord donc c'est une augmentation.

**Imène SOUID**

Je vous ai expliqué l'augmentation.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

D'accord. Concernant les recettes de taxe locale sur la publicité extérieure.

**Imène SOUID**

Alors recettes extérieures, quelle page exactement ? Je ne connais pas le document par cœur. Vous ne l'avez pas ?

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je ne l'ai pas en tête. Chapitre 013. Non, chapitre 77.

**Imène SOUID**

Les produits exceptionnels ? C'est ça ? C'est une baisse de 46.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Recettes de taxes locales sur la publicité extérieure.

**Imène SOUID**

C'est par rapport aux panneaux, il y a eu moins de panneaux a priori. Leclerc a réduit ses panneaux, ce qui a réduit la taxe et donc c'est pour ça qu'on a moins perçu. Autre question ?

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Les augmentations de charge à caractère général. Il y a un coût en 2022 sur les locations de frigos connectés au centre administratif et je voulais savoir en fait combien de territoriaux les utilisaient ces frigos connectés ?

**Imène SOUID**

Ils sont ouverts à l'ensemble des agents. Je n'ai pas le détail mais on pourra regarder les éléments mais en tout cas, ça fonctionne très bien. Mais, le nombre d'agents exactement je ne pourrais pas vous dire. Autre question ?

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Par rapport aux amendes aussi, les 178 115 euros d'amende de police, ça recouvre quel délit en fait ? Les stationnements ?

**Imène SOUID**

Les stationnements.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

On peut avoir un peu plus de détails ?

**Imène SOUID**

C'est tous les stationnements sur la ville d'Orly, on a un pourcentage qui nous est...

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est que du stationnement ?

**Imène SOUID**

Que du stationnement, ce sont des infractions. Est-ce qu'il y a d'autres demandes ? Monsieur GIRARD et ensuite Monsieur BOURIACHI.

**Alain GIRARD**

Ce n'est pas pour polémiquer mais ce qui a été dit n'est pas faux. Néanmoins c'est pour ajouter un petit élément, c'est que les revenus de la ville ont drôlement baissé à partir du moment où il y a eu, ces dernières années, les conséquences de la disparition de la taxe professionnelle. Et c'est vrai qu'à une époque, 80 % nous revenait par la taxe professionnelle et c'était évidemment important, puisque nous pouvions investir (ce qui a été fait) dans le social, avec tout ce que cela comporte.

Donc, il ne faut pas oublier ça, parce qu'on en subit encore les conséquences d'années en année, puisqu'il a été décidé à l'époque de Sarkozy, de maintenir ce

niveau à l'euro constant. Avec l'inflation et surtout l'inflation actuelle, on arrive à une situation épouvantable. Alors, c'est vrai qu'on a un peu plus d'argent qu'ailleurs mais on a plus de charges, et de charges sociales ça a été dit, ça c'est une vérité. Neuilly n'a pas les mêmes problèmes que nous, or ils ont de l'argent, beaucoup plus, et moins de besoins sociaux donc moins de dépenses sociales. De toutes façons, les orientations politiques sont différentes. Sur l'investissement, il faudrait qu'on ait un débat et qu'on y aille un peu plus profondément, mais l'investissement municipal, ce sont les équipements publics. Sinon, ce n'est pas nous qui finançons ces équipements publics. Et leur viabilisation, c'est ce qui accompagne ces équipements et notamment les équipements en général, les investissements du logement public ou du logement privé. Nous prenons nos responsabilités de voirie etc., ça c'est important, sinon il n'y a pas de solidarité dans la ville et dans les quartiers, et on faillirait à nos responsabilités. C'est important de le voir, d'autant qu'à une époque, toutes ces rues n'existaient pas, le partage c'était l'OPAC et avant l'OPAC, il y en avait d'autres. C'était à la charge des locataires. Le partage qui a été engagé, les réalisations, l'ouverture des quartiers, a permis les investissements publics qui permettent que cette viabilisation, ces investissements publics dans ce cadre-là, soient partagés par l'ensemble des habitants de la ville.

### **Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, s'il vous plaît.

### **Philippe BOURIACHI**

Merci Madame la Maire. C'est un rapport intéressant sur plusieurs points mais parcellaire. Alors je vous invite, chers collègues, dès que vous avez un moment, à aller sur un site très sympa, accessible (il y a une option payante qu'on prendra l'année prochaine, ça je vous le confirme), c'est « [descomptes-publics.fr](http://descomptes-publics.fr) » qui nous permet d'avoir certains visuels et certains graphiques qui manquent. Je m'explique. Je reviens sur le rapport et je finis sur le graphique. J'ai entendu – je crois de la part de Thierry – que la dette était soutenable, que la situation critique était à 120 points, que nous on était à 60 donc ça nous donne une marge assez confortable. Je ne suis pas entièrement d'accord avec ça, vu les investissements qui vont être faits sur les 10/15 prochaines années, qui vont engager même ceux qui arriveront après vous. En tout cas, sur 15 ans, ça laisse présager des situations difficiles, enfin pas essentiellement difficiles mais des marges de manœuvre très délicates. Et l'exemple, merci de l'avoir rappelé Alain, de la situation que personne n'avait prévue, celle du COVID, situation d'une inflation avec des charges énergétiques qui ont explosé pour tout le monde, y compris les collectivités. Je tiens d'ailleurs à saluer la clairvoyance de Gaston Viens à l'époque de miser essentiellement sur la géothermie lorsqu'on a eu beaucoup de piscines qui ont dû fermer. Suite à la hausse, nous sommes restés, nous, assez constants là-dessus. Néanmoins, nous ne pouvons que constater sur la page 6 du rapport, sur l'encours de la dette, l'épargne brute et le délai de désendettement, on voit clairement entre le C.A. 2020, 2021 et 2022, une nette augmentation qui passe de 5,67 ans de délai de désendettement en 2020, à 6,29 en 2021, à 7,67 ans en 2022. Si je prends cette marge de progression, on risque de se retrouver à un moment donné dans la strate nationale. Certes nous avons une réserve qui permet de pouvoir se dire qu'on est « à l'abri », mais pas à l'abri d'une chose qui n'est pas prévisible, et on l'a vécu donc je ne reviendrai pas là-dessus, ce serait une redondance.

Deuxième chose : il y a un point en page 10 du rapport, c'est la ligne 7472. Participation de la région : 6247,44 euros. Si je ne m'abuse, ce sont les tickets loisirs. Les chèques pour les îles de loisirs, c'est bien ça ? Il doit y avoir une coquille, participation CAF et autres, la ligne 7478 qui était en 2021 de 1 690 957,90 euros et qui passe à 1 680 530,39 euros, diminution de 10 000 euros et on voit en évolution, marqué « moins 100 % ». Je pense que c'est juste une coquille mais comme quoi, la minorité regarde scrupuleusement ce que les services ont fourni. Pour rebondir là-dessus, et merci Kathy, Florence on t'invite à aller sur « IlovePdf », et tu pourras transformer les PDF en fichier Excel, on vient de le faire à l'instant. Ça pourrait te permettre de pouvoir sélectionner les tableaux, mettre des filtres, etc. Ça c'est notre côté sympa de faire partager les bonnes nouvelles et les infos.

Sur la 3.2, les dépenses de fonctionnement, on est passés en 2021 de 5 920 696,56 euros à 52 932 980,36 euros en 2022. Soit une augmentation de 3,15. Les frais de personnels sont le premier poste de dépenses, ils représentent 28 % du total des dépenses. Je suis ravi qu'on fasse attention à notre personnel.

C'est dommage que vous n'ayez pas laissé tout à l'heure faire une petite intervention pour saluer les 50 ans de la piscine. Je vais commencer à surveiller tous mes ordinateurs. C'est moi qui pirate les autres, ce n'est pas l'inverse. Mais bon. Il peut y avoir des failles, même chez les professionnels. Pourquoi je vous dis ça Madame la Maire. On risque d'avoir une situation très tendue cet été et ça serait regrettable qu'à un moment où on s'attend tous à une forte augmentation des chaleurs, on soit obligé de fermer la piscine. Je m'explique. Réellement vous savez que le métier de maître-nageur sauveteur ou sauveteur maître-nageur est une situation sous tension ? Il en manque 5 000 et dans le bassin parisien, je peux vous assurer qu'ils se font tous la guerre pour en avoir parce qu'il en manque énormément. Figurez-vous, pour avoir échangé avec certains jeunes maître-nageurs qui viennent faire des vacances, je leur ai dit « on se revoit cet été ? », ils me disent NON. Et ils expliquent le pourquoi du comment. La paye : entre toucher 1 600 euros et 2 000 euros, tu peux comprendre qu'on veut toucher 2 000 euros ? C'est understandable. Et certains sont d'Orly, le logement n'est pas un souci pour eux, ils sont sur place. Mais à d'autres endroits, je ne parle pas sur la côte etc., mais à d'autres endroits on nous offre en plus le logement et d'autres avantages. Dans une volonté de service public, parce que c'est des choix politiques lorsqu'on ouvre une piscine, on ne gagne pas de l'argent, on ne fait qu'en perdre mais c'est une décision politique et à destination du public. Je sais qu'il y a des grilles etc. mais selon les situations, et vous l'avez – enfin votre prédécesseur Madame JANODET – précisé, par exemple pour la police municipale lorsqu'on parlait de certaines grilles pour pouvoir recruter, il est possible aussi de faire attention à ces choses. J'ai peur que cet été, on soit malheureusement obligés de fermer certains créneaux et ça serait vraiment dommageable. Quand on est à 60,64 % légèrement au-dessus, pardon on est à 63,28 puisque la moyenne est à 60,64. Il y a des secteurs sur lesquels je crois qu'il ne faut lorgner ou lésiner.

Concernant les frais de personnel, on a vu une augmentation entre 2019 et aujourd'hui, il y a quasiment 2 millions d'euros, soit 6 % par rapport l'année dernière et qui a un impact notamment sur la prime de fin d'année. Je sais que le C.I.A. a été mis en place avec beaucoup de critiques de ma part mais parce que je remonte les informations des collègues qui sont toute l'année sur le terrain, sur la disproportion. Tant mieux pour les cadres A, moyennement pour les cadres B,

et faiblement pour les cadres C. D'autant qu'il y a une valorisation qui est différente selon les objectifs que le chef de service a fixé aux uns et aux autres et de manière parfois, permettez-moi de le dire, assez discutable, et j'ai envie de dire en toute tranquillité, sans hostilité de ma part, un petit peu à la tête du client. Et on a des éléments. Cette prime de fin d'année, ce n'est pas rien, on l'a notifié tout à l'heure sur les situations des personnes qui sont fragiles ou qui sont en bas, ce n'est pas la même chose quand on vous enlève 200 euros quand vous êtes en catégorie C, ou quand on vous enlève 1 000 euros quand vous êtes en catégorie A. Sérieusement, ce ne sont pas les mêmes proportions. 200 euros pour les gens qui sont en catégorie C, c'est énorme, surtout quand on parle de prime de fin d'année. Cette vigilance, ce regard attentionné, surtout pour une ville dirigée aujourd'hui par des gens qui se prétendent de gauche, je ne dis pas que vous ne l'êtes pas. Je ne suis pas de gauche, je n'ai jamais été de gauche. Si, à une époque quand j'étais au parti communiste, j'étais sous doctrine et ensuite j'ai réussi à me sauver. Mais je ne suis pas de gauche, je suis à l'écologie, au centre.

### **Imène SOUID**

C'est sympa pour les collègues qui étaient avec vous en se disant de gauche.

### **Philippe BOURIACHI**

Ça c'est leur problème. J'étais dans une liste englobante, avec une tête de liste écologiste avant tout. Ça se discute...

### **Imène SOUID**

S'il vous plaît, on se recentre sur le sujet. Monsieur BOURIACHI, finissez votre intervention s'il vous plaît.

### **Philippe BOURIACHI**

A l'époque j'en faisais partie comme Dominique JADOT. Mais bon, c'était une autre étape. Je disais, cette attention portée, vous oblige de faire attention aux situations plus fragiles.

Je conclurai, pour ne pas être trop long. Si on va sur le tableau de descomptes-publics.fr, on part sur Orly et on se compare à une autre strate. Charges du personnel : en moyenne 1311 euros alors que la moyenne de la strate est 775. On est classé en E, très rouge. Impôts locaux : 880 alors que la strate est à 669, à nouveau E. Résultat comptable : 313 euros, alors que la strate est à 141. On pourrait se dire que c'est mauvais, non au contraire c'est très bien, c'est en classe A, vert. Investissement - on le dit toujours quand c'est bien : 801 alors que la strate est à 341, donc c'est en classe A mais l'investissement est égal à un déficit, forcément. Donc, lorsque les comptes sont à l'équilibre, c'est à minorer. Emprunts souscrits : 467 euros, la strate 90, je parle en euros, donc on est en E. Dettes à la fin de l'année, 1903 €, la strate 999, donc E. Evolution de la dette : 6 %, alors qu'elle est dans la strate à - 3 %, E. Rigidité structurelle : 58 %, alors que la strate est à 56, donc nous sommes en C. Et pression fiscale : 104 %, alors que la strate est à 130, donc nous sommes en B.

Voilà ce que je voulais vous apporter comme éléments mais que vous maîtrisez bien mieux que moi sûrement.

### **Imène SOUID**

Merci. Sur le point recrutement D.R.H., la surenchère devient difficile. Plusieurs métiers sont en grande tension aujourd'hui où les collectivités ne sont plus du tout attractives et, malgré une bataille et malgré des moyens qui sont mis en place sur différents secteurs, et cette problématique de la piscine est une réalité, et on risque en toute franchise d'être confrontés à cette problématique cet été (nous verrons bien et les services œuvrent pour trouver des solutions). Cependant, nous sommes dans un cadre réglementaire et légal, donc nous pouvons faire des choses mais malheureusement limitées aussi. On ne peut pas déroger aux règles et à la loi, il faut aussi s'y contraindre. Mais nous ne serons jamais concurrentiels avec des départements, des régions, des agglomérations qui ont eux des grilles statutaires qui leur permettent d'avoir beaucoup plus de marges de manœuvre que nous. Il y a plusieurs métiers où ils sont demandés et ils s'orientent plutôt vers ces collectivités là. Je ne parle même pas du privé : on se retrouve aujourd'hui avec beaucoup de fonctionnaires qui se mettent en disponibilité pour aller rejoindre le privé, parce qu'il est beaucoup plus attractif en terme salarial. C'est une réalité et malheureusement les villes n'ont pas les moyens et ne peuvent pas se permettre de tout le temps surenchérir, et devenir même concurrentielles entre villes où on se retrouve avec la même problématique pour différents secteurs d'activité. C'est une réalité à laquelle toutes les collectivités sont confrontées, je n'aurai pas de solution miracle. Si d'autres collègues l'ont, je pense qu'ils me la donneront, mais personne ne l'a aujourd'hui et on partage tous ces mêmes difficultés. On a conscience, on essaie de, on met ce qu'on peut là où on peut à chaque fois, mais tous les services publics de la ville d'Orly sont prioritaires, il n'y en a pas un plus prioritaire que d'autres, parce que ce sont des services publics et c'est le premier à pouvoir répondre aux attentes des Orlysiens. Nous œuvrons pour répondre à l'ensemble des services publics que nous avons pour la ville, dans le cadre de nos moyens et de nos possibilités. C'était la seule chose sur laquelle je souhaitais rebondir. Monsieur RADJOUH.

### **Farid RADJOUH**

Il me semble que Monsieur BOURIACHI fait une confusion entre ce qui est la prime annuelle, qui n'est absolument pas critérisée, et le C.I.A. qui lui est critérisé effectivement. La prime de fin d'année, elle ne peut absolument pas être réduite de 200 euros, quelle que soit la catégorie du personnel, B et A. Je pense que vous faites une confusion avec le C.I.A.

### **Imène SOUID**

Merci Monsieur RADJOUH. Monsieur BOURIACHI.

### **Philippe BOURIACHI**

Excusez-moi. Dans le même contexte effectivement, ou dans la même phrase pardon, c'était bien deux choses distinctes auxquelles je faisais référence. Le fameux C.I.A. critérisé, et qui est une prime dont certains se la revoient minorée, d'autres majorée, et ça pose quelques difficultés, y compris de tensions internes du service, et la prime de fin d'année qui est complètement différente, vous avez raison, Monsieur Radjouh.

### **Imène SOUID**

Merci. Alors compte administratif, si je ne me trompe, je dois sortir pour le vote donc je sors et je laisse la main à Monsieur CHAZOTTES.

20h56 : Présidence de la séance assurée par Jean-François CHAZOTTES.

**Jean-François CHAZOTTES**

Bien. Donc concernant l'approbation du compte administratif :

**Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 du budget principal de la ville**

*Adopté à la majorité*

*6 votes contre : 3 du groupe « Ensemble construisons notre avenir », 2 du groupe « Agir pour Orly » et Nicole DURU BERREBI*

*1 abstention : Florence AIT-SALAH LECERVOISIER*

*Madame la Maire ne prend pas part au vote.*

20h58 : Présidence de la séance reprise par Imène SOUID.

**Imène SOUID**

Merci Monsieur CHAZOTTES. Concernant le compte de gestion et la reprise des résultats :

**Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022 du budget principal de la ville**

*Adopté à la majorité*

*6 votes contre : 3 du groupe « Ensemble construisons notre avenir », 2 du groupe « Agir pour Orly » et Nicole DURU BERREBI*

*1 abstention : Florence AIT-SALAH LECERVOISIER*

**Affectation et reprise des résultats 2022 du budget principal**

*Adopté à la majorité*

*4 votes contre : 3 du groupe « Ensemble construisons notre avenir » et Nicole DURU BERREBI*

*3 abstentions : 2 du groupe « Agir pour Orly » et Florence AIT-SALAH LECERVOISIER*

**5-2. Budget Ville : Budget supplémentaire 2023.**

**Imène SOUID**

Le budget supplémentaire est, pour rappel, un budget de report et d'ajustement. Le vote du budget de la ville se faisant soit en fin d'année soit très tôt dans l'année comme cette année, cela implique un ajustement des prévisions notamment en matière de dotations de l'État qui sont notifiées plus tard. Ce budget rectificatif intègre également la reprise et l'affectation des résultats de clôture 2022 que nous venons tout juste de voter, soit 19 777 657 euros, fonctionnement et investissement confondus, avant restes à réaliser, et après restes à réaliser un résultat de 6 620 519 euros, comme développé dans le rapport précédent.

Les recettes de fonctionnement sont augmentées à travers ce budget rectificatif de 2 910 985 euros hors résultats reportés. Elles se composent, pour ce qui est des opérations réelles, de 443 447 euros pour les impôts et taxes dues à la

valorisation, au taux d'inflation de 7,10 % des bases d'imposition évoquées tout à l'heure ; 187 538 euros sur la ligne dotations, subventions et participations, soit un total de 630 985 euros pour les opérations réelles que vous retrouvez dans le tableau de synthèse page 5, et d'une opération d'ordre de 480 000 euros, qui est une reprise de la provision constituée pour risque RH. A cela s'ajoute l'excédent reporté de 1 110 000 euros dont on a parlé également tout à l'heure, soit bien un total de recettes de fonctionnement de 2 210 985 euros.

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, elles se composent des opérations réelles suivantes : 347 034 euros en charges à caractère général ; 238 812 euros en notre charge de gestion courante, soit un total d'opérations réelles de 585 346 euros ; et de 200 000 euros en opérations d'ordre entre les sections. Et 1 425 639 euros en virement à la section d'investissement grâce à l'autofinancement complémentaire dégagé provenant des excédents repris.

Pour ce qui est de l'investissement, les recettes s'élèvent à 35 602 934 euros avec les restes à réaliser 2022 et se résume comme suit. Pour les opérations réelles, 4 260 390 euros en dotations, fonds divers et réserves. Pour les opérations d'ordre, 1 425 639 euros environ à la section d'investissement et 200 000 euros en opérations d'ordre entre les sections. Ce qui fait un total de 1 625 639 euros comme indiqué dans le tableau de synthèse. Soit un total en recettes d'investissement hors excédents et reports de 5 886 025 euros. S'ajoutent à cela les restes à réaliser votés au C.A. 2022 d'un montant de 15 299 637 euros et un excédent reporté de 14 417 637 euros auquel faisait référence tout à l'heure Monsieur MESSACI, soit un total de recettes d'investissement pour ce budget rectificatif de 35 602 934 euros.

Pour ce qui est des dépenses d'investissement, elles se composent de 610 000 euros de dotations, fonds divers et réserves, 278 969 euros d'immobilisations corporelles, un million d'euros en immobilisations en cours pour la réalisation du groupe scolaire Rosa Parks, soit un total d'opérations réelles de 6 666 158 euros et de 480 000 euros pour des opérations d'ordre.

Soit un total de la section d'investissement, hors excédents et reports, de 7 146 158 euros pour faire toujours le tableau de synthèse. S'ajoutent donc à cela 28 456 775 euros de restes à réaliser votés au C.A. 2022. Le montant du budget supplémentaire 2023 qui est proposé, est donc de 37 813 919 euros en dépenses et en recettes.

Merci. Des prises de parole ? Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Merci Madame la Maire.

**Imène SOUID**

Ah, excusez-moi. Il y avait Madame AÏT-SALAH qui avait levé la main, je n'avais pas vu.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

J'avais quelques questions par rapport aux immobilisations corporelles concernant les travaux de climatiseurs, dans le dans le cadre du plan de canicule. Il ne me semble pas de mémoire qu'on a été informés du plan canicule mis en place par la

ville, il ne me semble pas que ça a fait l'objet d'une délibération. Enfin si c'est un plan local. Si c'est un plan canicule national... C'est un plan local ou national ?

**Imène SOUID**

C'est un plan local, le plan de la ville.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

D'accord. Je voulais savoir à quoi ces 56 000 euros puis ensuite les 70 000 euros concernant le système de rafraîchissement de l'espace guichet unique correspondaient, quel était le système de climatiseurs que vous allez acheter, que vous allez installer. Et ensuite, j'avais une autre question concernant les écoles : il y a des travaux d'entretien, quelles sont ces écoles et quels sont les types de travaux d'entretien ? Et la troisième question était sur les travaux de végétalisation de l'enrochement de la forêt urbaine : 39 660 euros. J'aimerais avoir plusieurs détails par rapport à ça, c'est vraiment très intéressant de savoir qu'on va avoir une forêt urbaine en plein centre-ville.

**Imène SOUID**

Concernant la climatisation, le plan canicule, c'est une communication qui a été faite, mais à quel niveau je ne sais plus exactement, je ne vais pas vous mentir. En tout cas, on l'a présenté il y a un an me disent mes collègues de mémoire, et vous l'aviez dans OMV de mai/juin. C'est un petit fascicule, orange-jaune où il y a tout ce qui a été mis en place par la ville pour que les gens puissent se repérer et avoir des lieux de rafraîchissement identifiés et des propositions. Ça a été fait aussi bien pour la population que pour nos agents en interne pour qu'ils puissent aussi avoir des espaces, d'où ces investissements qui sont réalisés.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Vous pourrez me l'envoyer, s'il vous plaît ?

**Imène SOUID**

On pourra vous le transmettre, je pense qu'on en a en plus... on vous en mettra un dans votre boîte.

Concernant les écoles, je n'ai pas le détail exact de toutes les opérations et de tous les travaux à réaliser puisqu'il y en a un certain nombre, et ils sont à définir puisqu'il y a encore certaines choses qui sont à finaliser. Cette ligne-là, c'est pour Noyer-Grenot, les plafonds : on a eu un petit souci, on a dû fermer un espace et on a dû faire les travaux et donc on budgète ce qui n'était pas prévu initialement, puisqu'il n'y avait pas de souci avant et là on a ce montant-là qui est dédié pour réparer ce plafond.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Excusez-moi, vous ne savez pas où les climatiseurs vont être mis en place ?

**Imène SOUID**

Il y en a plusieurs, à plusieurs endroits en fonction des salles qui existaient déjà. Ce sont des climatiseurs fixes et des climatiseurs mobiles, ça dépend des lieux, ça dépend des espaces. Par exemple, des climatiseurs fixes sur certains dortoirs d'école qui n'en avaient pas. Parfois, ce sont des appareils mobiles, pareil pour les crèches. On a des espaces qui vont être créés ici aussi au centre administratif pour

les agents, avec des climatiseurs amovibles. Le détail, je ne l'ai pas en tête, je ne vous le cache pas, mais vous avez dans la brochure plusieurs éléments qui vous seront communiqués.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est très intéressant de savoir comment la ville va pouvoir modifier ses habitats collectifs, en priorité bien sûr les écoles, puisqu'on sait que c'est très compliqué...

**Imène SOUID**

C'est pour ça qu'on investit.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Mais quel investissement ?

**Imène SOUID**

Pour répondre à tous ces enjeux de demain.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Si je peux me permettre, ça pourrait être bien d'avoir une vue d'ensemble et une façon raisonnée de mettre en place ces ventilations, parce que si elles sont toutes électriques, c'est pas forcément la meilleure solution. En plus, ça peut faire l'objet de subventions de l'État et européennes quand c'est un dossier qui ficelle des équipements publics avec un vrai projet de bifurcation, d'adaptation au climat. Mon souci, c'est de savoir si c'est ce saupoudré ou si c'est une vue d'ensemble pour adapter les structures publiques au changement climatique.

**Imène SOUID**

C'est un enjeu. Je vous rappelle qu'on a de très vieux bâtiments et qu'il y a des investissements qui ne peuvent pas être réalisés et des travaux qui ne peuvent pas être réalisés, d'où ce plan d'investissement d'ampleur sur la ville d'Orly, sur les équipements publics. Tout particulièrement, ce sont dans les écoles où on a ces enjeux. Et toutes ces rénovations et ces nouvelles écoles vont répondre à ces enjeux. Sont intégrées ces questions climatiques. Elles ne seront pas justement équipées de climatiseurs mais seront équipées d'autre chose. Mais sur tous nos anciens bâtis, malheureusement nous sommes contraints dans les solutions techniques que nous pouvons apporter mais, pour autant, il faut apporter des solutions autant que possible et répondre aux contraintes. Sur le plan global de la ville, on en a puisque je peux vous assurer qu'on fait le travail avec les services là-dessus. Ils ont une vision globale de tous nos équipements, des besoins et du développement sur ces questions-là qui sont un enjeu majeur de notre société, qui nous importe et qui nous impacte et dont on a conscience, je vous rassure Madame AÏT-SALAH. Là-dessus, il n'y a pas de sujet.

Quelle était votre dernière question ? La forêt urbaine. Elle est juste au carrefour en face du McDonald's, ce n'est pas forcément le meilleur repère mais c'est celui-ci. Il y a une forêt urbaine qui va s'installer, qui a commencé puisque les travaux ont déjà eu lieu. Les aménagements ont déjà été réalisés et il y aura bien une forêt urbaine en plein cœur de ville dans un carrefour qui est assez utilisé.

D'autres demandes d'intervention ? Monsieur BOURIACHI.

### **Philippe BOURIACHI**

Je suis discipliné Madame la Maire. J'ai une pensée réellement, après ce qui vient d'être dit, pour Christine JANODET qui doit se retourner dans sa maison de campagne parce que j'ai peur qu'on crée un blackout avec les climatiseurs, parce que déjà 10 ventilateurs elle avait peur. C'était une boutade mais c'est très bien pensé et très bien imaginé parce que, évidemment l'idéal serait de faire des puits canadiens puisqu'on parle de climatisation naturelle : vous savez que dès qu'on descend dans le sol, on a tout de suite 12 degrés. C'est ce qui fait que les parkings et les caves sont à température ambiante toute l'année. Mais effectivement ils doivent être combinés à d'autres systèmes. C'est pour ça que l'histoire de bacs à glace, je suis un peu de la partie en tant qu'ancien installateur thermique... Mais pour répondre à l'urgence, et surtout avec des populations fragiles comme les enfants, comme les personnes âgées, on a tous à l'esprit l'été 2003 et ses conséquences tragiques pour nombre d'entre nous et de gens proches de nous, des familles endeuillées. Et anticiper ce qui va devenir un état de fait, c'est quelque chose d'assez intelligent et on ne peut que le saluer.

Permettez-moi de souligner certaines interrogations. Je vois qu'en page 2 du rapport « 1.2 : les dépenses de fonctionnement », en charge du caractère général, chapitre 11, on a + 47 384 euros. Mais, dans cette décomposition nous avons 9 304 euros au titre des achats de prestations de service. Quels sont ces achats ? Quelles sont ces prestations parce qu'elles sont bien chiffrées ? 9 304, c'est précis. Si on pouvait avoir le détail, ce serait super. Plus 300 euros de divers achats d'alimentation des services : avez-vous pris en compte les futures augmentations ou baisses de l'inflation ? C'est une boutade. De plus, j'aimerais bien avoir des détails là-dessus : 3 550 euros, contrat de géolocalisation des véhicules municipaux.

### **Imène SOUID**

Pour les 9 304 euros, je ne les ai pas, je ne sais pas les services les ont. Monsieur le directeur, petite interruption ? C'est monsieur le directeur qui va répondre.

### **Interruption de séance à 21h12**

*[reprise de la séance à 21h12 et 30 secondes]*

Ensuite concernant la géolocalisation, on a rencontré cette difficulté de véhicules qui disparaissent, en tout cas un véhicule qui a disparu, et on nous a reproché de ne pas avoir ce dispositif sur nos véhicules municipaux. On a pris la décision de généraliser ce dispositif sur l'ensemble des véhicules pour pouvoir permettre, lorsqu'il y a un vol, de pouvoir les retrouver plus facilement et permettre aux services de police de pouvoir les retrouver plus facilement.

### **Philippe BOURIACHI**

Ma question, vous l'avez bien compris, c'est une question à double tiroirs. La première c'est : des véhicules location, leasing, est-ce qu'ils seront concernés et impactés par cette géolocalisation ?

### **Imène SOUID**

On va peut-être d'abord commencer par les nôtres, ceux qui nous appartiennent et sur lesquels nous avons investi, mais je ne sais pas ce qu'il en est exactement et peut-être qu'on y reviendra et qu'on amènera une fois qu'on complètera les véhicules de location.

**Philippe BOURIACHI**

D'accord, deuxième tiroir. Ce ne sont pas les mêmes personnes qui utilisent les véhicules de location, c'est pour ça que je dis que, pour une histoire d'équité, ce serait bien que tout le monde soit équipé. Deuxième question tiroir : évidemment on peut l'entendre sur une histoire d'assurance pour pouvoir retrouver rapidement des véhicules qui disparaissent. Mais est-ce que cette géolocalisation n'existera uniquement à destination qu'en cas de disparition ? Ou est-ce qu'elle peut être consultable, et premièrement par qui ? Combien de temps et dans quel but ?

**Imène SOUID**

Je n'ai pas été jusque-là dans le cheminement intellectuel que vous avez eu. Je ne l'ai pas eu je ne vais pas vous mentir, c'est vraiment aller chercher la petite bête. Je ne sais pas si c'est l'un des objectifs premiers, si ça a une utilité et je laisse aux services le soin de voir s'il y a un besoin éventuel de l'utiliser pour autre chose. Ils viendront vers nous pour en discuter, on décidera et on verra l'organisation et le pourquoi du comment.

**Philippe BOURIACHI**

Et qui sera habilité à pouvoir le faire ?

**Imène SOUID**

Je ne peux pas vous dire parce que je ne suis pas encore sollicitée sur le sujet. Quand je le serai, je pourrai vous dire ce qu'il en est. Aujourd'hui, notre inquiétude, ce sont ces problématiques et on répond d'abord à ça, ensuite s'il y a une autre utilité qui est portée ou qui peut être portée, on regardera et on verra la réponse qu'on apportera à ce moment-là.

**Monsieur BOURIACHI**

D'accord. Parce que là, les 3 550 euros, c'est tout le parc qui va être équipé ?

**Imène SOUID**

Je vous ai dit que ça se fait en deux temps et je ne pense pas que ce soit sur l'ensemble des véhicules. On n'a pas forcément la volonté de tout faire d'un coup. 50 véhicules sur la flotte.

**Philippe BOURIACHI**

Si je vous dis ça, Madame la Maire...

**Imène SOUID**

On a compris votre cheminement et je vous le dis, on regardera et on reviendra vers vous. D'autres questions ou c'est encore sur ça ?

**Philippe BOURIACHI**

Je n'ai malheureusement pas encore fini...

**Imène SOUID**

Encore un autre tiroir ? Ah, c'est une autre question.

**Philippe BOURIACHI**

En tant que conseiller municipal, je ne dois pas faire que le colibri de ce que je pense moi, même si j'en fais l'exégèse assez régulièrement, mais celles aussi qui sont portées par les citoyens y compris par les employés communaux, qui ont vu

dans ce rapport, pour certains, une situation inquiétante de Big Brother, d'être traqués, etc.

**Imène SOUID**

S'ils n'ont rien à se reprocher, ils n'ont pas à s'inquiéter. Madame BESNIET.

**Nathalie BESNIET**

Vous étiez les premiers à nous demander un contrôle sur des véhicules qui allaient vraiment à une fonction définie, un cadre, un grade, un poste, ainsi de suite en nous disant attention, ils vont aller où, est-ce qu'on s'en sert ? Il a le droit à l'Europe, pas à l'Europe ? Là on vous dit que c'est dans un cadre pour le moment de vol, il ne faut pas chercher plus loin. Ensuite, s'il y a de l'abus, s'il y a des véhicules qu'on ne retrouve pas ou qui sont abîmés, on peut vouloir savoir où ils ont été accidentés. Mais un employé qui n'a rien à se reprocher, il n'a pas à avoir peur. Il n'y a pas de souci là-dessus. Ce n'est pas l'objectif premier, on est bien sur des vols. Mais rappelez-vous, vous, en tant que minorité, opposition, ce que vous voulez, les exigences que vous aviez sur des véhicules de fonction bien attribués, c'est simplement ça que je dis.

**Imène SOUID**

Je crois que Monsieur BOURIACHI n'a pas fini Monsieur DI CICCO. Après ce sera Monsieur MESSACI, et ensuite vous.

**Philippe BOURIACHI**

Merci. Ensuite on tombe sur une ligne, + 45 300 euros de frais de notaire liés à la rédaction du bail en état futur de l'I.M.E. Je ne suis pas spécialiste en actes notariaux, mais quand même 45 000 euros pour un acte notarial pour un bail ! Ça peut interpeller.

**Imène SOUID**

C'est un montant qui correspond au pourcentage dédié par rapport à la construction et à l'établissement qui leur sera mis à disposition. C'est réglementé Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Pourquoi je vous dis ça ? Parce qu'on a un petit peu de mémoire. Figurez-vous, nous sommes locataires – et malheureusement pas propriétaires – du centre Gisèle Halimi et il y a très peu de temps, pour quasiment les mêmes superficies, les mêmes montants des réalisations des travaux etc., on se retrouve quasiment au même montant annuel et on n'a payé que 12 000 euros le locataire pour le bail. Et là, nous, propriétaires, nous payons 45 000 euros pour la rédaction du bail. Ça m'interpelle et je ne comprends pas que nous, en tant que locataires, on paye que 12 000, et c'est nous qui le payons. Là, nous sommes propriétaires, ce n'est pas le locataire qui le paye, c'est le propriétaire qui le paye pour quasiment quatre fois plus. Je suis vraiment désolé de revenir là-dessus, je ne comprends pas, ça m'interpelle...

**Imène SOUID**

Ce n'est pas le même fonctionnement avec un BEFA, Bail en État Futur d'Achèvement, et c'est pour ça que c'est aussi onéreux et que c'est réglementé. Ce n'est pas la ville qui décide. Comme c'est ce dispositif-là, on paye ça.

**Philippe BOURIACHI**

Et donc pour Gisèle Halimi ce n'était pas un BEFA ?

**Imène SOUID**

Non, c'est pour ça.

**Philippe BOURIACHI**

J'entends bien, je dis juste que nous, locataires, on a payé un bail, quel que soit le prix, et là c'est nous le propriétaire qui paye le bail pour le locataire. Je pensais que c'était à chaque fois le locataire qui devait le payer.

**Imène SOUID**

Si les travaux ne sont pas finalisés à l'intérieur, non.

**Philippe BOURIACHI**

On devrait attendre qu'ils soient finalisés alors.

**Imène SOUID**

Mais il y a des règles, surtout que c'est un I.M.E., je vous le rappelle, et il y a des besoins qui sont totalement différents. Il y aussi des problématiques qui doivent être prises en charge par des dispositifs et des partenaires.

**Philippe BOURIACHI**

J'entends. Merci en tout cas.

**Imène SOUID**

Je vous en prie. Ah ce n'est pas fini ?

**Philippe BOURIACHI**

Page 4. + 610 000 euros, c'est la dotation fonds diverses et réserves, chapitre 10 pardon, + 610 100 euros, reversement à l'état de la taxe locale d'équipement sur un ancien permis de construire, quartier cœur d'Orly. Vous pouvez nous en dire un petit peu plus ?

**Imène SOUID**

Je n'ai pas tout l'historique donc là, je me retourne aussi vers mes services.

**Philippe BOURIACHI**

C'est une perception qu'on a reçue ?

**Imène SOUID**

Monsieur CHAZOTTES a la réponse, il va vous l'apporter en détails.

**Jean-François CHAZOTTES**

Sous réserve de vérification, nous avons délivré un permis de construire sur le secteur d'ADP Cœur d'Orly mais en fait ce permis n'a pas été mis en œuvre. Nous avons perçu la taxe, il a fallu la rembourser.

**Philippe BOURIACHI**

Merci. C'est le fameux centre commercial qui ne s'est pas fait, c'est ça ?

**Jean-François CHAZOTTES**

Non, un bureau.

**Philippe BOURIACHI**

Un bureau d'accord. Toujours en-dessous du chapitre 21, immobilisations corporelles, on a 52 000 euros d'achat de véhicules, 56 000 euros de travaux de mise en place, ça on l'avait dit pardon. Il y a une coquille, c'est le groupe scolaire Rosa Parks mais il y a marqué Rose Park. Monsieur RADJOUH, ce n'est pas contre vous, mais j'aimerais vraiment avoir une explication.

**Imène SOUID**

Ce n'est pas pour lui.

**Philippe BOURIACHI**

Je pense que ça peut le concerner : toujours en page 4, opérations d'ordre entre les sections chapitre 42, on a + 480 000 euros, reprise de la provision constituée pour risque R.H.

**Imène SOUID**

Ça n'a rien à voir avec les R.H. internes et personnelles. Avant, comme on n'avait pas d'assurance, vous vous rappelez, on autofinçait notre assurance. On avait provisionné des montants pour se permettre en cas d'incidents par exemple sur la voirie – on a eu une fois un incident avec les procédures qui allaient avec – et on les avait de provisionner pour pouvoir répondre, si le citoyen nous demandait et qu'on était condamnés, on avait cette provision. Depuis que nous avons souscrit, on rééquilibre, on réduit cette provision et on la remet avec un montant beaucoup moindre, puisque maintenant nous avons une assurance qui nous permet de répondre à ces problématiques.

**Philippe BOURIACHI**

Merci.

**Imène SOUID**

Ça n'a rien à voir avec Monsieur RADJOUH.

**Philippe BOURIACHI**

Merci infiniment.

**Imène SOUID**

Je vous en prie. Monsieur MESSACI.

**Brahim MESSACI**

Ça va être très court, c'est juste une remarque. Le montant est toujours élevé parce qu'il y a des restes à réaliser qui sont importants, 37 millions, pour un budget rectificatif c'est beaucoup mais bon. Ce sont les restes à réaliser entre autres, qui occupent l'essentiel. On avait fait la remarque la dernière fois de la présentation qui était bien faite, qu'elle donnait envie, etc. Ça reste une présentation. Quand je vois le montant, je me dis heureusement qu'ils l'ont bien faite quand même. Parce que je vois, sur le chapitre 11, il y a + 44 624 euros de services extérieurs, dont 28 000 euros pour la mise à jour de la maquette numérique et création d'un film « Orly 2030 ». Peut-être que je me trompe ? Est-ce que ça correspond au travail ? C'est le film ? C'est quoi ?

### **Imène SOUID**

C'est ce qu'on vous a présenté la dernière fois qui sera mis à disposition sur la maquette numérique à la Maison des Projets.

Monsieur DI CICCO.

### **Christophe DI CICCO**

Je vais être rapide. Je reviens sur la géolocalisation des véhicules : on a bien compris que c'était pour retrouver des véhicules qui étaient volés, il n'y a pas de sujet là-dessus. Par contre, sur le fait que vous équipez les véhicules, que vous les géocalisiez, il faut l'indiquer sur les contrats de travail. C'est juste un conseil mais il faut être vigilant par rapport à ça et éviter justement d'avoir des procédures derrière, des frais d'avocat. Encore une fois, malgré vos assurances, qui sont de toutes façons payées par qui, par le contribuable, et de faire supporter des défaillances. Parce que ce sont des défaillances...

### **Imène SOUID**

Je fais confiance au service juridique pour nous accompagner et faire en sorte que les choses se fassent dans les règles.

### **Christophe DI CICCO**

Je voulais juste préciser cela. Merci Madame la Maire.

### **Imène SOUID**

Je vous en prie. D'autres demandes d'intervention ? On passe au vote.

*Adopté à la majorité*

*4 votes contre : 2 du groupe « Agir pour Orly », 1 du groupe « Ensemble construisons notre avenir » (Christophe DI CICCO) et Nicole DURU BERREBI*

*3 abstentions : 2 du groupe « Ensemble construisons notre avenir » (Philippe BOURIACHI et Kathy GUERCHE) et Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER.*

### **5-3 Adoption du Compte Administratif et du Compte de gestion du Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly. Détermination, Affectation et reprise des résultats – Exercice 2022.**

#### **Stéphanie BARRÉ-PIERREL**

Bonsoir. Il s'agit de l'adoption du compte administratif et du compte de gestion du centre médico-psycho-pédagogique CMPP de la ville d'Orly, et de l'affectation et de la reprise des résultats pour l'exercice 2022. Le conseil municipal doit arrêter le compte administratif. De manière concomitante, le compte de gestion établi par le comptable public au titre du même exercice doit également être voté et doit être constatée leur concordance.

Il est rappelé, comme chaque année, que le CMPP d'Orly applique une affectation de son résultat d'exploitation au n+2, à l'instar de l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) mais que, du côté du trésorier, le résultat de fonctionnement reste affecté en n+1. Le compte administratif et le compte de gestion seront après le vote transmis à l'ARS, et le résultat d'exploitation arrêté au compte administratif 2022 pourront être corrigés selon les directives de l'autorité de tarification de l'ARS. Dans ce cas-là, une seconde délibération sera proposée au Conseil Municipal. A

l'issue de l'exécution budgétaire de 2022, le résultat de fonctionnement cumulé est arrêté avec un déficit de - 656 553,48 euros. On rappelle pour information que l'excédent 2021 sera repris en 2023 il est de 652 473,93 euros. Ce décalage est dû au versement du paiement des actes de l'année 2020 qui avait été versé en 2021 ; c'est ce déficit qu'on constate puisqu'on n'avait pas eu le paiement des actes par l'ARS. Un déficit donc de 2020 qui s'impute en N+2, comme ça a été dit en intro, en 2022. L'excédent de 2021, les 652 473 euros seront donc imputés sur l'exercice 2023, en N+2, l'année prochaine. En synthèse, l'excédent du compte administratif 2022, on a un excédent cumulé de fonctionnement de - 656 153,48 euros et un excédent cumulé d'investissement de 4601,60 euros.

Ensuite, sur les dépenses de fonctionnement, elles se sont élevées en 2022 pour le CMPP à 672 464,84 euros, avec une augmentation de 8,11 % qui est principalement due à l'augmentation de la masse salariale et au recrutement d'une assistante sociale qui vient soulager les équipes et trouver des solutions pour les équipes et les familles, par rapport à l'ouverture des droits sociaux ou à la recherche d'une place dans une structure adaptée. On a eu également, en raison du déménagement au 1er septembre 2022, des dépenses supplémentaires avec du renouvellement de matériel, ce qui a contribué à l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Sur les recettes de fonctionnement, ça correspond au produit de la tarification par l'ARS, le remboursement des actes, effectués par des professionnels, et ces recettes de fonctionnement s'élevaient à 667 365,29 euros.

Sur la section d'investissement, toujours en lien avec le déménagement du CMPP à Orly, on en a profité évidemment pour renouveler tout le mobilier bureautique. Il y avait un mobilier dans les précédents locaux qui était vieillissant et à adapter aussi à la structure. Et ces dépenses d'investissement de 23 047 euros sont liées à l'achat d'un nouveau logiciel de facturation et de suivi de l'activité qui nous permettra de vous rendre compte beaucoup plus facilement de l'activité du CMPP, de mieux travailler avec notre ARS et puis d'éviter les difficultés qu'on a connues en 2020, ces difficultés de remboursement des actes qui ont conduit au déficit dont j'ai parlé en introduction.

S'agissant de la reprise des résultats, l'excédent cumulé de 2021 d'investissement, a été repris au sein de l'exercice à hauteur de 19 017,40 euros et arrête après l'exécution budgétaire, un nouveau résultat cumulé fin 2022 de 4 601,60 euros.

Donc, après rapprochement des bilans de l'exécution budgétaire 2022 on note la parfaite cohérence entre le compte administratif établi par l'ordonnateur, et le compte de gestion établi par le trésorier principal d'Orly, et c'est ce qui est soumis ce soir à votre avis.

### **Imène SOUID**

Merci Madame BARRÉ-PIERREL. Des demandes d'intervention ? Non ? Je vous propose de passer au vote.

### **Approbation du Compte de gestion du Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly - Exercice 2022.**

*Adopté à la majorité*

1 vote contre : Nicole DURU BERREBI

3 abstentions : 2 du groupe « Agir pour Orly » et Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER

### **Approbation du Compte administratif du Centre médico-psychopédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly - Exercice 2022.**

Adopté à la majorité

1 vote contre : Nicole DURU BERREBI

3 abstentions : 2 du groupe « Agir pour Orly » et Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER

### **Affectation et reprise des résultats 2022 du budget annexe Centre Médical-Psicho-Pédagogique (CMPP).**

Adopté à la majorité

1 vote contre : Nicole DURU BERREBI

3 abstentions : 2 du groupe « Agir pour Orly » et Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER

## **5-4. Fixation des Tarifs 2024 de la taxe de séjour.**

### **Imène SOUID**

Depuis 2016 une taxe de séjour communale a été instituée. Cette taxe de séjour est prélevée sur les touristes séjournant dans les hôtels, les résidences de tourisme, et tous les autres d'établissements ou habitations touristiques situés sur la commune. Il est proposé de fixer les nouveaux tarifs communaux qui s'appliqueront en N+1, suivant l'évolution du taux de l'indice des prix, la consommation, soit au taux de 6 % cette année.

Vous avez le détail de la grille tarifaire qui est proposée. Pour rappel les principaux établissements soumis à cette taxe sur Orly sont : l'Ibis budget Paris Orly Aéroport, l'Ibis Paris Orly Aéroport, Hôtel Novotel, Grand Hôtel Senia, et les professionnels qui assurent un service de réservation tels que Airbnb, Abritel, Booking, etc. Il est recensé à ce jour, 35 logements de tourisme loués par des particuliers sur Orly.

Des demandes d'intervention ? Madame DURU-BERREBI.

### **Nicole DURU-BERREBI**

Je suis intriguée : on vient visiter la ville Orly pendant ses vacances ?

### **Imène SOUID**

C'est pour les transferts entre les séjours. Et puis l'aéroport et les moyens de transport sont attractifs.

D'autres demandes d'intervention ? Monsieur BOURIACHI.

### **Philippe BOURIACHI**

Merci Madame la Maire. Vous avez parlé de l'Ibis Budget, du Novotel...

### **Imène SOUID**

Ibis Paris Orly Aéroport, situé à Paray-Vieille-Poste où on a une partie.

**Philippe BOURIACHI**

On a une partie ?

**Imène SOUID**

Oui on y touche.

**Philippe BOURIACHI**

Mais Novotel ?

**Imène SOUID**

Novotel est dedans aussi. En fait, quand c'est l'aéroport, on a une partie qu'on nous reverse. C'est l'avantage. Faut bien qu'on ait quand même quelques avantages.

**Philippe BOURIACHI**

D'accord, merci. Par contre, sur les 35 locations hôtelières, c'est des particuliers, c'est ça ?

**Imène SOUID**

Oui, entre autres, et AirBnb.

**Philippe BOURIACHI**

Et vous avez les noms ?

**Imène SOUID**

On a les noms, on a les adresses.

**Philippe BOURIACHI**

D'accord merci.

**Imène SOUID**

Je vous en prie. Monsieur MESSACI.

**Brahim MESSACI**

Une question, on a inscrit au BP 400 000 euros, soit 71 000 euros de moins perçu. Il y a moins de recettes prévues que cette année alors qu'on augmente les taux ?

**Imène SOUID**

C'est une estimation, pour l'instant. On préfère.

**Brahim MESSACI**

Est-ce que c'est une estimation prudentielle ?

**Imène SOUID**

Exactement, il vaut mieux. Dans le contexte de l'inflation, peut-être qu'on aura moins de personnes. On a préféré être prudents. D'autres demandes d'intervention ? Non ? On passe aux voix.

*Adopté à la majorité.*

*1 vote contre : Nicole DURU BERREBI*

*3 abstentions : 2 du groupe « Agir pour Orly » et Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER*

## **5-5. Fixation des Tarifs 2024 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)**

### **Imène SUID**

Depuis mai 2009, la ville d'Orly a institué la taxe locale sur la publicité extérieure et a décidé d'appliquer les tarifs de base maximaux de droit commun, révisés chaque année sur la base du taux de l'indice des prix à la consommation. A savoir que le taux est fixé à 6 % et par conséquent on vous propose de faire cette augmentation. Vous avez le détail des propositions qui vous sont faites dans le rapport et des différents dispositifs concernés. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Madame AÏT-SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

J'avais quelques questions par rapport aux panneaux Decaux. Est-ce qu'ils étaient dans la liste des panneaux qui sont donc concernés ? J'aimerais avoir le montant de la taxe pour le magasin Leclerc Orly, par rapport à ses affichages. Et j'aimerais savoir aussi pourquoi on ne fait pas une délibération pour les enseignes qui sont de moins de 7 m<sup>2</sup> qui ne rentrent pas dans le champ de cette taxe locale ? Il y a des villes qui font des délibés pour prendre en compte ces panneaux publicitaires de moins de 7 m<sup>2</sup>.

### **Imène SUID**

Alors, concernant les Decaux, c'est bien pris en compte et ils sont bien concernés.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Combien ça nous rapporte ?

### **Imène SUID**

Je n'ai pas le détail exact. On a Leclerc qui lui correspond aux 3/4.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

D'accord. Je pourrais avoir après le Conseil Municipal, la ligne précise de combien ça nous rapporte ? Détaillé : Leclerc, les panneaux Decaux...

### **Imène SUID**

Vous leur faites faire beaucoup de travail derrière. Il faut penser aussi à eux.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Vous pourriez aussi m'envoyer le détail des ventilateurs.

### **Imène SUID**

Vous savez ils ont une vie aussi et un travail ces gens. Et ils ont aussi des besoins et des attentes. Il ne faut pas non plus abuser.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Excusez-moi mais je suis très sérieuse.

### **Imène SUID**

Mais moi aussi je suis très sérieuse Madame AÏT-SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Donc là, vous refusez que j'en ai connaissance ?

**Imène SOUID**

Je ne dis pas que je refuse, vous les aurez mais pas tout de suite et quand les services seront prêts.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Mais je n'ai jamais dit tout de suite !

**Imène SOUID**

vous avez dit après le Conseil, c'est pour ça.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je ne vous ai jamais demandé maintenant, mais par la suite.

**Imène SOUID**

OK. Il y a un plan local, interdépartemental, qui est porté, qui est travaillé, avec l'EPT et l'idée, c'est d'harmoniser sur l'ensemble des communes du territoire. On va peut-être attendre que tout ça se travaille et se finalise pour pouvoir avoir une harmonisation et ne pas refaire des choses chacun dans notre coin.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Justement au niveau de l'EPT il y a vraiment un engagement à ne pas avoir de pollution visuelle avec des affiches commerciales.

**Imène SOUID**

Et on travaille avec eux, donc tout va bien.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Alors, on n'en aura plus après ? On n'aura plus de panneaux Decaux par exemple ?

**Imène SOUID**

C'est le timing qui n'est pas toujours le même mais on verra comment ça évolue.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi ça vous pose problème à ce point-là.

*[propos hors micro]*

**Imène SOUID**

Très bien. S'il vous plaît, autre question. Monsieur MESSACI.

**Brahim MESSACI**

Juste une question sur les recettes attendues, prévisionnelles.

**Imène SOUID**

30 000 euros à peu près.

**Brahim MESSACI**

Merci.

**Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Merci Madame la Maire. Pour les Decaux, je peux peut-être vous donner la réponse, il me semble qu'on ne touchera rien de Decaux parce que, dans le contrat du marché public qui avait été passé à l'époque, lorsque les belles colonnes permettant de beaux affichages, ont disparu malheureusement, c'était prévu que la redevance n'était pas versée parce que Decaux mettait l'installation et la possibilité pour la ville de pouvoir communiquer sur un des supports. De mémoire.

**Imène SOUID**

Decaux se rémunère sur la vente des espaces publicitaires, pas sur l'installation donc il nous paie a priori une redevance.

**Philippe BOURIACHI**

Ah non ! C'est nous qui avons payé les 400 000 euros.

**Imène SOUID**

Oui, au départ.

**Philippe BOURIACHI**

Sur un contrat de 20 ans.

**Imène SOUID**

D'ailleurs on n'a jamais payé 400 000 euros.

**Philippe BOURIACHI**

C'est le marché qui avait été passé comme ça. Moi, ma question – évidemment on va voter pour – c'est que ce qui est surprenant c'est qu'on n'ait pas donné satisfaction à notre requête à l'époque de demander que les panneaux lumineux Decaux ne puissent pas l'être. Parce que la nuit, c'est nous par conséquent qui payons la luminosité. Il n'y a pas de compteurs externes, ils sont raccordés aux poteaux, qui sont des lampadaires, luminaires, candélabres, qui est sur rue. Si on pouvait débrancher ça pour la nuit ça serait... C'est juste deux fils. Je ne suis pas électricien mais c'est quelque chose qu'on peut faire.

**Imène SOUID**

Je n'ai pas la réponse, je ne vais pas vous dire de bêtises. Mais comme c'est sur l'éclairage public, la liaison fait qu'automatiquement l'éclairage public s'allume. Je ne suis pas certaine qu'on ait la possibilité de pouvoir le faire. Je ne suis pas technicienne mais on verra.

**Philippe BOURIACHI**

Ce n'est vraiment pas pour polémiquer Madame la Maire, c'est qu'effectivement, vous avez raison, et c'est ce que j'ai dit, ils sont rattachés aux candélabres.

**Imène SOUID**

Quand les candélabres s'allument, ils s'allument.

### **Philippe BOURIACHI**

C'est juste au niveau du poteau, ils ont fait les tranchées, pour pouvoir se raccorder. Mais juste au niveau du poteau, on peut dénuder ou enlever les cosses...

### **Imène SOUID**

On posera la question à Decaux pour voir si c'est possible ou pas. On passe au vote.

*Adopté à l'unanimité*

*2 abstentions : Nicole DURU BERREBI et Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER*

## **5-6. Fonds de Solidarité des Communes de la Région d'Île-de-France (FSRIF) – rapport d'utilisation sur l'exercice 2022.**

### **Sana EL AMRANI**

Bonsoir. Il s'agit du fonds de solidarité des communes de la région d'Île-de-France, vous y trouverez le rapport d'utilisation sur l'exercice 2022. Ce dispositif fait partie d'un ensemble de dotations, de péréquations et ayant pour vocation à contribuer et à améliorer les conditions de vie dans les communes urbaines d'Île-de-France, supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux et leur population. Les domaines internationaux concernent la santé, le social, la culture, l'éducatif, le renouvellement urbain, le logement et le sport. Vous y trouverez en annexe les différents montants qui ont été attribués à ces différents domaines d'intervention. En 2022, la commune d'Orly a bénéficié d'une participation nette de 1 785 852 euros, au titre de ce fonds de solidarité des communes de la région d'Île-de-France.

### **Imène SOUID**

Merci Madame EL AMRANI. Des demandes d'intervention ? Non ? C'est un dont acte.

*Dont Acte.*

## **5-7. Garantie d'emprunt au profit de la société VALOPHIS HABITAT pour la Réhabilitation de 80 logements sur la Résidence LA PEROUSE à Orly – Contrat n° 144146.**

### **Imène SOUID**

Cela concerne la réhabilitation de 80 logements, la création de balcons avec ascenseurs pour le traversant et la restructuration de 8 logements et la création de rampes PMR dans le cadre du NPNRU d'Orly. Le programme des travaux détaillés vous est présenté dans le rapport. Le coût prévisionnel des travaux et de 6 683 640 euros, l'enveloppe d'emprunt est arrêtée à la somme de 1 657 590 euros et il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette demande de garantie à hauteur de 100 % du capital emprunté. Des demandes d'intervention ? Madame DURU-BERREBI.

### **Nicole DURU-BERREBI**

Je ne prendrai pas part au vote parce que je n'ai rien reçu, je n'ai eu qu'une page noire, donc je ne prends pas part au vote.

### **Imène SOUID**

D'accord : « ne prend pas part au vote parce qu'elle n'a pas réussi à ouvrir le document ». *A priori*, il faut le charger parce que ce sont des problématiques de connexion. Parfois ça bug. D'autres demandes ? Non.

*Adopté à l'unanimité*

*3 abstentions : 2 du groupe « Agir pour Orly » et Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER*

*Nicole DURU BERREBI n'a pas pris part au vote*

### **5-8. Garantie d'emprunt au profit de la société VALOPHIS HABITAT pour la Construction de 5 logements dans la Résidence, Parc social public, Chandigarh à Orly – Contrat n°144275**

#### **Imène SOUID**

Il s'agit de la garantie d'emprunt au profit de la Société Valophis Habitat pour la construction de 5 logements dans la résidence, parc social, Chandigarh. Situés en rez-de-chaussée du bâtiment D de la résidence Chandigarh, il existe d'anciennes cellules commerciales. Ces espaces sont actuellement vides. Le projet consiste à créer et aménager 5 logements sociaux et 5 ateliers d'artistes à la place de ces anciennes cellules commerciales. Vous avez tout le descriptif du projet qui est dans le rapport. Le coût prévisionnel des travaux est de 698 057 euros. L'enveloppe des emprunts est arrêtée à la somme de 368 055 euros et sera constituée de trois lignes de prêt sollicitées auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette garantie d'emprunt à hauteur de 100 % du capital emprunté.

Monsieur BOURIACHI.

#### **Philippe BOURIACHI**

Merci infiniment Madame la Maire pour cette précision. Il y a quand même quelque chose d'assez étrange avec ces fameux locaux enfin, ces cellules à destination commerciale sur Chandigarh. Beaucoup d'Orlysiens et d'Orlysiennes ont voulu créer leur commerce, se sont retournés vers Valophis. On rappelle que pratiquement toutes sont vides depuis le début. Les prix demandés par Valophis n'étaient pas accessibles, en plus je crois qu'on est en zone franche là-bas, il y avait plusieurs conditions qui permettaient...

#### **Imène SOUID**

Non Chandigarh ne fait pas partie de la zone franche.

#### **Philippe BOURIACHI**

Pardonnez-moi. Valophis a toujours demandé des tarifs tellement exorbitants que pratiquement tous ceux qui avaient fait la demande ont un petit peu baissé les bras. Et c'est surprenant quand même pour un bailleur social d'appliquer des tarifs très élevés. Ça fait combien de temps que c'est construit... 20 ans ?

#### **Imène SOUID**

Depuis 1992.

**Philippe BOURIACHI**

Ah oui, 1992 ! 31 ans, vides, vides !

**Imène SOUID**

Non, elles n'ont pas été vides pendant 31 ans, je ne peux pas vous laisser dire ça. Rappelez-vous on a eu, l'auto-école, la pizzeria...

**Philippe BOURIACHI**

Non mais 3 cellules, sur toute la partie, elle peut compter combien, une dizaine ?

**Imène SOUID**

Non 5. On en avait 4 qui ont fonctionné un moment parce qu'il y en avait 2 qui avaient été utilisées par la pizzeria pour en faire une, il y avait l'auto-école et il y en avait un autre, je ne sais plus ce que c'était. Mais a minima 3 étaient utilisées tout le temps et une dont je sais qu'elle avait été utilisée un moment et puis a été abandonnée. La problématique de ces locaux-là, ce sont les nuisances par rapport aux riverains. Ça a posé des soucis à plusieurs époques : plusieurs habitants se plaignaient de ces commerces avec des nuisances, avec des fréquentations, avec des passages etc. et ça a été une difficulté aussi pour Valophis entre les désagréments des habitants et les commerces qui pouvaient s'installer à chaque fois là-bas. Il y avait une exigence par rapport à quel type de commerce pouvait s'y installer. Pour résoudre un peu cette problématique, on leur a demandé de travailler sur autre chose et on a cette proposition qui nous est faite, qui nous semble intéressante sur la ville d'Orly où on a du potentiel et on a des gens qui ont envie d'avoir ce regard-là. On s'est dit que ça pouvait être intéressant. Les nuisances pour les habitants sont minimales surtout comme maintenant la résidence est « résidentialisée ». L'entrée pour une clientèle ou autre aurait été compliquée. On a fait les aménagements pour l'auto-école mais il aurait été compliqué de le faire pour l'ensemble. C'est un peu la solution qui nous semble intéressante à étudier. On espère que cela va fonctionner, qu'on va réussir à répondre à ces attentes et à faire en sorte que ce projet prenne vie au sein du quartier. C'est un très beau projet. Madame EL AMRANI.

**Sana EL AMRANI**

On a la chance de beaucoup travailler avec Valophis et d'entendre des porteurs de projet sur lesquels Valophis ne veut pas louer. On a vraiment de bons contacts avec eux, donc s'il y a des porteurs de projet sur lesquels il y a des locaux de Valophis sur lesquels ils ne sont pas positionnés, je pense qu'il y a peut-être une petite erreur. Qu'ils reviennent vers nous pour qu'on les aide là-dessus.

**Imène SOUID**

Merci, d'autres demandes d'intervention ? Non ? On passe au vote.

*Adopté à l'unanimité*

*3 abstentions : 2 du groupe « Agir pour Orly » et Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER*

*Nicole DURU BERREBI n'a pas pris part au vote*

## **5-9. Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs**

### **Farid RADJOUH**

Rien de très original comme vous avez coutume de le constater au Conseil Municipal, il s'agit d'une actualisation liée aux effectifs qui tiennent compte des réussites au concours. Il s'agit de la réussite au concours de grade de rédacteurs, et de suppressions de cadres d'adjoint de patrimoine principal de deuxième classe, avec une création de grades d'assistants de conservation du patrimoine. Ensuite on a différents recrutements qui correspondent aux besoins des différents services, je ne vous les énumère pas. Puis vous avez la création *stricto sensu* d'un poste de juriste, aux affaires juridiques, qui correspond bien évidemment à un besoin des services, et la création d'un grade d'attaché pour le poste d'assistante sociale au CMPP, avec la création d'un grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle. Enfin, nous avons 43 agents qui ont pu bénéficier d'une promotion et vous avez la liste de ces différentes promotions. Pardon ?

### **Imène SOUID**

Non, tu es sur celui du BM toi. C'est ce que je me disais, il est un peu long. Il est en avance, c'est super, vous l'aurez en temps et en heure, ne vous inquiétez pas. C'est la suppression d'un grade d'adjoint technique territorial, c'est encore autre chose.

### **Farid RADJOUH**

En fait je pourrais reproduire mais les postes ne sont pas les mêmes, bien évidemment. Vous l'avez remarqué. Il s'agit d'un changement de filière, suppression d'un grade d'adjoint technique territorial, avec la création d'un grade d'adjoint administratif territorial. Ça permet de rappeler que, dans les collectivités locales, la promotion des agents est une véritable réalité, contrairement à ce qui est tenu parfois dans certains propos. Monsieur MESSACI, vous êtes assez coutumier du fait.

### **Imène SOUID**

C'est le rapport suivant justement, tout va bien. Votons ce rapport là, avec juste cette ligne.

*Adopté à l'unanimité*

*1 abstention : Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER*

## **5-10. Rapport Social Unique**

### **Farid RADJOUH**

Avant de citer quelques éléments non exhaustifs du rapport, il convient de rappeler le contexte sanitaire 2021. La pandémie de la COVID 19 impacte l'ensemble de l'économie du pays et impose des mesures de prévention qui indubitablement ont affectées l'ensemble du fonctionnement de nos services. Dire le contraire serait une contrevérité. Aussi, il nous a été difficile d'opérer un comparatif à partir des exercices précédents et d'en mesurer les éventuelles évolutions. Pour rappel, depuis la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, le RSU se substitue à l'ensemble des rapports précédemment élaborés par l'administration générale sur les caractéristiques sociales et budgétaires de collectivités qu'on appelait rapport social. Ce qui nous semble utile de retenir, au chapitre du personnel, c'est que la proportion des fonctionnaires titulaires représente 70% des

agents de la collectivité, à mettre en perspective avec les agents contractuels permanents, qui représentent quant à eux 11%.

La catégorie C représente 75 % des effectifs, la catégorie B 15 %, et la catégorie A 10 %. La filière technique mobilise à elle seule 49 % des moyens humains, suivent ensuite la filière administrative se situant 24 % et le secteur d'animation avec 12 % de l'effectif global. Bien évidemment, il y a d'autres agents qui sont sur les autres secteurs, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils ne sont pas plus importants. L'effectif global en 2021 s'élève à 826 agents tous cadres d'emploi confondus. L'âge moyen des agents de notre ville est proche de 50 ans, avec une forte proportion de femmes, soit 66 %. Cette donnée statistique sur le vieillissement de nos agents met en relief la nécessité d'une réflexion, déjà mise en œuvre depuis de longues années, quant au plan de formation local, privilégiant une éventuelle reconversion professionnelle volontaire de nos agents.

Sur le volet budgétaire, la charge financière du personnel, bien que maîtrisée, représente toujours une part importante du budget de fonctionnement, soit 62 % de celui-ci, soit un montant de 31 596 000 euros. Cependant cet effort correspond au choix de la commune de répondre aux besoins sociaux de notre population, qui nécessitent des moyens humains conséquents dans la mise en œuvre des politiques décidées et portées par la majorité municipale. Sur l'item des absences, il convient d'être prudent en raison du contexte 2021, qui a vu mettre en place différentes mesures visant à la non contamination du coronavirus : personnes vulnérables, agents atteints par le virus, etc. Aussi, la moyenne de 36 jours par cadre, par fonctionnaire, indiquée dans le rapport, reste un élément à apprécier spécifiquement, compte tenu du contexte particulier. Au chapitre de l'accueil des personnes porteuses de handicap, la ville s'est toujours évertuée à se conformer à la loi des 6 % de l'effectif global, ce qui est le cas depuis de longues années.

Le rapport social unique 2021, dans sa phase synthétique, a été présenté au CST du 22 mai dernier et voté à l'unanimité des présents. Voilà, ce qui nous paraissait utile de mettre en exergue dans ce rapport.

### **Imène SOUID**

Merci Monsieur RADJOUH. Monsieur MESSACI.

### **Brahim MESSACI**

Ok, merci. Ce soir, c'est la totale : tomate, salade, oignon. On a le diagnostic social et on a en plus le rapport social. Bravo. Ça veut dire qu'il y a quand même une différence. Je ne sais pas si c'est le résultat d'un travail qui était déjà engagé, je pense que oui évidemment parce qu'on en avait déjà parlé, avec Imène SOUID. Le fait qu'on ait accès à ces données-là reste important, car l'essentiel de notre activité est lié à la connaissance de ces informations-là qui nous permettent ensuite d'être forces de proposition : ce qu'on connaissait déjà, ce qu'on a essayé de faire mais là, ça objective un peu les choses.

Le rapport social unique dit que, et on l'a dit dans le budget, ce qui nous permet de réaliser la politique qui a été annoncée, c'est 2/3 du budget consacré au personnel. Le budget de la ville produit du service public local. Et le moteur, l'outil du service public local, c'est les gens. C'est cohérent. On a 2/3 du budget qui sont consacrés à la production en passant par des gens, à la production de service public local. Ça veut dire – et là on va rentrer un peu dans le détail, pas ce soir

parce qu'il y a une année spécifique 2021 etc. qui ne dit pas grand-chose, on ne peut pas la comparer non plus, on ne peut pas dégager de tendance, ce sont uniquement des données, mais c'est très important – qu'il faut qu'on fasse très attention à notre outil de production de service public local. On l'a dit chaque année. Souvenez-vous, la première de mes interventions, c'était sur le plan d'accompagnement des agents de la ville. On ne veut pas uniquement dire que c'est une tendance partout pareil. Les gens se désinvestissent, il y a une dégradation, et effectivement c'est la conséquence d'une politique nationale de déconstruction du statut etc. Moi, j'aurais appelé plutôt de mes vœux à une résistance sur cette question-là.

On voit qu'à Orly on est quand même bien doté en personnel car on a quand même 1050 personnes rémunérées par la ville pour produire du service public local. Et on a 25 000 habitants. Grosso modo c'est un ratio qui ne dit pas grand-chose mais quand même. Un agent pour 25 orlysiens. A la différence d'autres personnes qui pourraient nous dire que l'on a trop de gens etc., je considère qu'on a une chance, il faut maintenir ce niveau d'exigence en passant par les gens et là, on répartit intelligemment le budget. En plus, on donne un travail, on produit du service public, en passant par quelqu'un qui va aussi avoir une rémunération dans son foyer. Quand on parle de la situation sociale à Orly et des difficultés de ressources de certaines familles, donner un emploi à des Orlysiens (ou pas des Orlysiens) qui vont produire du service local, je trouve cela intelligent et pertinent. Il faut maintenir ce cap-là.

Maintenant sur les indicateurs, on ne choie pas assez nos agents. Je crois qu'on n'est pas assez dans l'innovation. On est resté sur des pratiques managériales qui ne produisent plus les effets et, Madame la Maire qui êtes nouvelle maire, on attend quand même beaucoup de vous sur une inflexion de la relation qu'on a avec les agents de la ville. Comprendons simplement que sans eux, quelles que soient les relations d'autorité qu'on a avec eux etc., on ne peut pas produire du service public de qualité. Maintenant le management moderne c'est de la concertation. C'est de la fusion des esprits, des idées. Ce n'est plus réservé qu'à une élite ou un groupe de personnes qui savent. Nous ne sommes plus dans les modèles tayloristes etc., où on répartit les tâches et les gens doivent faire ce qu'on leur demande. Les gens ont besoin de participer à la décision. Dans le service public local, les gens ont besoin de mettre du sens dans ce qu'ils font. Et quand on travaille au service des personnes, c'est une chance. On a deux salaires, on fait quelque chose d'utile et on a en plus on a un traitement pour les agents de la ville. Je ne vais pas rentrer dans le détail d'une petite boutade, juste pour Monsieur RADJOUH. Zéro promotion en 2021.

### **Imène SOUID**

C'est parce que le CIG ne s'est pas réuni pour pouvoir le faire.

### **Brahim MESSACI**

C'est juste une boutade mais je vois qu'aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution. C'est juste que le type de management doit complètement changer. On doit permettre aux gens d'avoir accès à la décision sur les missions qui sont les leurs, leur faire plus confiance, autoriser l'erreur, reprendre sur la base de feedback, de retours d'expérience. Vous le savez tous, quand on parle avec les agents de la ville on sait très bien que naturellement on va se plaindre de conditions, etc. Mais il y a une part non

négligeable de démotivation. Il faut à nouveau de la confiance et à nouveau de la mobilisation.

### **Imène SOUID**

J'entends tout à fait, nous partageons et cela est mis en place depuis plusieurs années maintenant sur la ville d'Orly. Christine JANODET y avait aussi beaucoup contribué. Les démarches de concertation sont instituées depuis un certain nombre de temps avec un projet d'administration qui se construit avec les agents, avec les différentes strates et les différents niveaux, et pas seulement comme vous évoquiez Monsieur MESSACI les cadres seuls entre eux, mais bien en lien avec les agents. Mais ces choses prennent du temps, elles ne se font pas en un claquement de doigts : il faut qu'on continue et qu'on pérennise et qu'on améliore. C'est ce qui sera travaillé dans la continuité de ce qui était fait précédemment.

### **Farid RADJOUH**

Alors si je peux me permettre, Brahim, je n'enlèverai pas une virgule de ce que vous avez dit, pour la simple et bonne raison que c'est exactement notre philosophie. Notre philosophie n'est pas de démobiliser les gens, ce n'est pas de déconsidérer les agents, c'est au contraire de les porter au niveau d'exigence qui est nécessaire et que nécessite le service public, si on veut le préserver. Certes, la responsabilité du management est extrêmement importante, mais je dirais qu'au niveau de l'exécution, la responsabilité est extrêmement importante également pour faire la preuve dans la capacité de s'adapter à de nouveaux enjeux, et y compris à de nouvelles méthodes, de nouvelles façons de fonctionner. Et là je pense qu'on a une petite révolution à faire en ce qui concerne, je dirais l'esprit de corps en quelque sorte, chez un certain nombre d'agents. Ça ne veut pas dire pour autant que tous les agents nécessitent inévitablement un accompagnement soutenu pour leur permettre d'y accéder, soit par la formation soit par la prise de conscience. Parce que comme on le dit très souvent, la fonction publique c'est une grande famille, certainement celle d'Orly, c'est la réalité, mais il faut que tout le monde tire dans le même sens. Nous voulons bien développer, mobiliser les moyens, mais il faut que les agents fassent l'effort d'adhérer à ce projet qui est de préserver le service public.

### **Imène SOUID**

Alors d'abord Madame AÏT-SALAH, ensuite Monsieur BOURIACHI. Et ensuite Monsieur HAMZA.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

J'avais quelques remarques, je vais dans le sens de ce qu'a dit Brahim MESSACI de manière globale. Ce rapport est vraiment important, il faudrait effectivement aussi avoir les rapports précédents pour voir les évolutions. Ça aurait pu être intéressant de nous faire un peu un petit topo là-dessus. La fonction publique territoriale, c'est la plus pauvre en termes de revenus et même en moyens en formation par rapport à la fonction publique d'État ou hospitalière. Nous sommes avec des gens très motivés par le sens qu'ils donnent à leur mission. Parce que souvent, ce sont des gens de la ville, proches de la ville. Il y a des attachements au-delà du fait d'être rémunérés à la fin du mois. Mais cela dit, je suis quand même obligé de le dire, on a mis en place les congés et le passage aux 1 607 heures. Il faut quand même se rendre compte qu'à un moment donné, c'est tout de même une tendance qu'on a sur les employés communaux de les presser comme des citrons alors qu'ils sont déjà pressés depuis des années. Le point d'indice n'a pas

augmenté, y compris l'augmentation qu'il a fallu faire sur leur salaire. Ça n'a pas comblé le salaire qu'ils devraient avoir.

Ce que j'ai noté, c'est que depuis 2018, le document unique n'a pas été mis à jour. Et les dernières lois ont terminé de torpiller les instances telles que le CHSCT et le CT puisque maintenant il y a fusion. Donc on a moins encore d'heures, et de formation, et d'instances sociales au sein de la collectivité pour être sûrs de la prévention des conditions de travail et de la santé au travail. Et alors, j'étais un peu alertée sur le fait que le document unique depuis 2018 n'a pas été mis à jour. Je vous demande d'avoir vraiment une attention particulière et de le mettre à jour en 2023. Je vous demande s'il y a bien un service de prévention des risques professionnels de la santé au travail comme ça doit être fait, avec des partenaires, le CIG, des ingénieurs, des ACFI, etc. pour voir comment se portent les employés communaux. Aujourd'hui, les employés communaux de la ville d'Orly, comme ailleurs, connaissent quand même des burn out et des risques psychosociaux forts. Je pense qu'il y a eu un mouvement de grève, il n'y a pas très longtemps dans les centres de loisirs, qui était sur des revendications de reconnaissance et d'augmentation salariale, si mes sources sont bonnes. Je crois que l'on peut se gargariser de faire des instances R.H. avec les cadres et les agents etc. pour mobiliser un peu toutes les énergies, des synergies pour qu'il y ait plus de performance de travail. Mais rien ne remplacera un vrai rapport et une vraie démocratie sociale avec des syndicats. Je pense que les syndicats, le corps intermédiaire, permettent dans les collectivités et dans celle-ci, si on leur laissait leur place, de traiter les problèmes de revendication de conditions de travail et de revendication de salaire. C'est quelque chose qui apporte plus que lorsqu'il n'y en a pas. Je voulais savoir si vous pouviez m'informer de ce qu'il s'est passé donc dans les centres de loisirs, courant du mois de mai, avec ces grèves, ces mobilisations des animateurs ?

### **Imène SOUID**

Alors pour répondre aux différentes questions.

Sur les 1607 heures on assume pleinement d'avoir fait le choix de le faire en amont et de le faire avec les agents et de ne pas se retrouver, ce qui a été le cas dans beaucoup de collectivités, à travailler sans les agents et faire des propositions qui ne correspondaient pas. Nous l'assumons pleinement, ça a été un projet construit et je remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce que ça se passe dans de bonnes conditions. Je vous rappelle qu'il avait été voté et validé.

Concernant les organisations syndicales, je les ai rencontrées pas plus tard qu'il y a deux semaines. Elles ont toute leur importance et elles ont toutes leurs raisons d'être au sein de la ville d'Orly. On travaille avec elles, ce sont des partenaires et bien sûr qu'elles sont utiles et indispensables dans les échanges. Et elles ont toute leur place dans la ville d'Orly comme elles l'ont toujours eue.

Concernant la grève que vous évoquez, ça a duré une journée je crois et c'était concernant les regroupements de structure où, pour des choix d'organisation et de facilitation des problématiques de travaux dans certains établissements, il a fallu faire des regroupements. Quand on change d'habitudes de travail et de lieux de travail, ce n'est jamais simple, surtout quand on n'est pas forcément informé très en amont et que cela se fait un petit peu en urgence. C'est ce qui a été travaillé pour que cela ne se reproduise plus, avec les agents, avec les cadres d'animation

concernés. Et là, il y a une planification qui va être faite sur l'ensemble de l'année, sur les regroupements sur l'ensemble des temps périscolaires de vacances, et savoir exactement toute l'année quelles structures seront ouvertes et où chaque directeur en cas d'animation, pourra exercer.

Concernant le document unique, il y en a un global mais il y en a aussi différents par service, par secteur, etc. Et par secteur, il y a des choses qui sont faites en fonction des sujets, des problématiques. Mais le global, je vous l'accorde, il y a une défaillance là-dessus. Je n'ai pas les éléments pour vous répondre clairement mais je sais qu'il y en a sur différents secteurs pour en avoir vu passer et échanger sur certains d'entre eux. Il y a des choses qui sont faites mais la problématique R.H. et aussi les effectifs en direction R.H., sont un sujet où on va avoir bientôt une équipe quasi complète mais elle n'est pas encore complète. C'est aussi un sujet qui nous met en difficulté pour pouvoir répondre à toutes les attentes de chacun et des obligations qui sont les nôtres. On fera le nécessaire pour y répondre très prochainement. Vous dire en 2023 ou en 2024, je ne m'avancerai pas pour l'instant.

### **Sana EL AMRANI**

Je voudrais juste terminer, excusez-moi, c'est vrai que lorsqu'on voit que l'âge moyen est de 50 ans, et qu'en plus il y a 66 % de femmes, on peut, avec l'application du rallongement de départ à la retraite, être très mobilisé, avoir une attention immédiate sur le parcours professionnel de fin de carrière, pour que les gens ne finissent pas, soit au placard, soit usés. Qu'il y ait une vraie logique R.H. pour faire en sorte que ça soit possible d'aller jusqu'à 64 ans alors qu'on sait que c'est déjà très compliqué d'y aller. Là, la ville a un défi, parce que c'est la plus grosse partie de sa population de salariés.

### **Imène SOUID**

Tout à fait. C'est ce qu'on appelle la GPEC, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. La ville y travaille mais ça prend du temps, ça ne se décrète pas. Tous les profils de poste doivent être étudiés, c'est un travail de minutie et qui demande énormément de personnel pour pouvoir étudier tout cela. Puis quand elles font ça, elles ne font pas autre chose et parfois, il faut aussi prioriser, en fonction de nos moyens. Ce sont des sujets qu'on a abordés avec les organisations syndicales et qui vont être travaillées avec le futur D.R.H. qui arrivera très prochainement.

Monsieur BOURIACHI.

### **Philippe BOURIACHI**

Merci Madame la Maire. Chers collègues, dans ce rapport on nous dit : 826 agents, 577 fonctionnaires, 90 contractuels permanents, dont 14 % en CDI, et 159 contractuels non permanents. Là, on omet de parler des vacataires puisqu'en tout, on nous dit 1050 personnes. 75 % de catégorie C, vous l'avez rappelé Monsieur RADJOUH, 15 % de catégorie B et 10 % de catégorie A. 34 % d'hommes, 66 % de femmes. On peut noter aussi qu'en 2021, il y a eu 43 départs dont 21 démissions. En page 3, on note que le taux d'absence est en moyenne de 10 % et qu'il est de 36,4 jours pour les titulaires et 12,7 jours pour les contractuels, soit 3 fois moins. Ça peut interroger. On souligne, de manière surprenante, qu'il y a eu 88 accidents de travail sur les 10 %, pour en moyenne 38 jours d'ITT, mais on n'a pas la répétition par catégorie professionnelle, ni par filière.

**Farid RADJOUH**

Il suffit de vous adresser à la D.R.H. qui vous donnera l'ensemble des éléments, notamment la nature des accidents de travail qui ne sont souvent pas très graves. Ça peut être un doigt retourné, etc. De manière globale, les accidents de travail ce ne sont pas des accidents de travail importants, au sens de l'intégrité physique de l'agent. Et ces éléments-là, nous les disposons dans le cadre du rapport global qui intègre les détails de ce chapitre-là.

**Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

J'ai voulu le demander à la directrice des R.H. mais il n'y en a plus visiblement.

**Imène SOUID**

Elle est en partance.

**Philippe BOURIACHI**

Nous avons un assistant de prévention, une conseillère de prévention, et malgré cela, aucune formation liée à la prévention n'a été suivie, et aucune dépense en faveur de la prévention.

**Imène SOUID**

C'est ce qu'on vous dit depuis tout à l'heure : COVID. Aucune des formations n'était possible. Rappelez-vous le contexte, Monsieur RADJOUH vous l'a présenté justement en préambule et vous a expliqué que cette année 2021 est une année compliquée. Et rappelez-vous, aucune formation n'était possible, aucun lien avec le CIG n'était possible parce que le CIG n'avait plus aucune formation, ne disposait plus d'aucune possibilité pour ce faire. Les instances ne se réunissaient plus. Beaucoup de choses avaient été arrêtées. 2022, ça sera autre chose.

**Philippe BOURIACHI**

Je disais, aucune dépense en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration de conditions de travail, n'a été effectuée. La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels. Vous avez raison, les formations ont été très altérées en 2021. Il y a plusieurs dispositifs qui ont été mis en place par visio et malheureusement même ceux-ci n'ont pas été exploités.

Peut-on avoir le rapport réalisé par l'assistant de prévention s'il existe ? Pour les maladies, peut-on savoir si certaines sont liées aux conditions de travail (Burn Out) ? Quelles solutions ont été apportées aux agents pour leur permettre d'être épanouis au travail ? Y-a-t-il eu des mobilités en interne ? Quels sont les chiffres des agents en inaptitude partielle ou définitive ? Quels sont les chiffres des agents reclassés suite à une inaptitude définitive ? Et quel est le plan RSE (Responsabilité Sociétal des Entreprises) mis en place au sein de la collectivité ? Merci.

**Imène SOUID**

Je n'aurai pas toutes les réponses à toutes ces questions. Je vous propose de me les transmettre par écrit et nous vous répondrons et vous donnerons les éléments. Monsieur HAMZA.

**Ramzi HAMZA**

Je ne pouvais pas laisser passer Monsieur MESSACI et dire que, malgré cette année compliquée (on est d'accord il n'y a eu aucun examen, aucun concours), il y a quand même eu des évolutions professionnelles. C'est indiqué dans le document : il y a eu tout de même 4 bénéficiaires de promotions internes, sans examen professionnel ; 266 avancements d'échelons, pour ceux qui n'ont pas le rapport sous les yeux, et 25 avancements de grade. Je ne peux pas vous laisser dire, même si c'est une boutade, qu'il n'y a pas eu d'évolution malgré l'année difficile. Et Monsieur BOURIACHI, moi qui ai suivi beaucoup de formations en 2021 en visio, c'est très compliqué à gérer. Moi personnellement, j'aurais préféré ne pas les faire que de les faire en visio. Merci.

**Imène SOUID**

Oui, Monsieur MESSACI.

**Brahim MESSACI**

Ce n'est pas ce que j'ai dit Monsieur Hamza, vous n'avez pas bien entendu. J'ai dit ce qui est noté dans le rapport : aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller, aucun lauréat d'un concours d'agent déjà fonctionnaire dans la collectivité. C'est tout ce que j'ai dit et je ne suis pas entré dans le détail des critères parce que justement, on ne peut pas les comparer. C'était une année blanche.

**Imène SOUID**

Concernant les formations en visio, les places étaient tellement limitées – je vous rappelle que le CIG, c'est l'ensemble de la petite couronne – il y avait donc très peu de possibilités de pouvoir être accepté dans ces formations également. Je vous propose de passer au vote.

**Brahim MESSACI**

D'ailleurs pourquoi on vote là-dessus, je ne comprends pas ? On serait pour ou contre qu'il y ait eu 88 personnes en arrêt de travail ?

**Imène SOUID**

C'est peut-être un dont acte. C'est la question que je posais. Par sécurité on va voter. Si c'est un dont acte, ce sera un dont acte. Je préfère qu'on ait au moins un vote et que derrière cela, on vérifie... On vote sur l'état des lieux, Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Madame la Maire, nous ne prendrons pas part au vote parce que nous pensons que c'est un dont acte.

**Imène SOUID**

Moi-même j'ai un doute et je pense que c'est ça, mais comme on me le met en vote, je préfère ne pas m'avancer et vérifier par sécurité. Si c'est un dont acte, ce sera réglé et s'il y a un vote, on aura noté le vote. Je préfère sécuriser plutôt que de me retrouver éventuellement bloquée.

*Dont Acte.*

## **6-1. Approbation de la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « Copropriété Dégradée » (OPAH-CD) de la résidence Le Nouvelet à Orly.**

### **Jean-François CHAZOTTES**

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, les pouvoirs publics ont créé en 2003 l'ANRU qui finance et qui accompagne la rénovation urbaine de certains quartiers. Plus récemment, ils ont également mis en place des outils spécifiques pour accompagner les copropriétés dégradées afin d'éviter que leur situation ne dégénère et entraîne des problèmes de santé, de sécurité, de nuisances pour leurs occupants. Au terme d'une première mission appelée mission POPAC qui a permis d'identifier les difficultés sociales, financières et techniques, de la copropriété du Nouvelet (215 logements), les différents partenaires se proposent aujourd'hui de signer, comme cela a déjà été fait pour la copropriété Anotera, une convention dénommée OPAH-CD, visant à fixer les conditions de son redressement, non seulement en termes de travaux et de financement, mais aussi de soutien social et d'aide à la gestion, à la communication et à la formation des copropriétaires. Les travaux estimés à 10 650 000 euros seront principalement assurés par les partenaires publics, de sorte que le reste à charge par copropriétaire ne devrait pas en moyenne excéder 12 000 euros. Le Conseil est donc invité à délibérer pour approuver la convention et autoriser Madame la Maire à la signer.

### **Imène SOUID**

Merci Monsieur CHAZOTTES. Madame DURU-BERREBI.

### **Nicole DURU-BERREBI**

Je ne prends pas part au vote.

### **Imène SOUID**

Vous n'avez pas réussi à ouvrir la pièce ? Merci. Monsieur BOURIACHI.

### **Philippe BOURIACHI**

Merci Madame la Maire. Dans le rapport, en page 34, 5.2, financement de la collectivité maître d'ouvrage : la collectivité financera le suivi animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, copropriétés dégradées, elle mettra un local à disposition de l'opérateur ; la collectivité coordonnera l'OPAH-CD avec l'ensemble des partenaires concernés ; elle mettra en place et financera une équipe de suivi animation pendant toute la durée de l'OPAH-CD ; elle mobilisera également les services concernés autour des enjeux de l'hygiène et de l'action sociale. Ma question : à combien s'élève la participation financière de la ville ? Est-ce qu'on se retrouve avec une opération miroir qu'on a pu connaître sur Anotera ? A savoir que, celles et ceux qui vont intervenir (on a vu, on a délibéré l'année dernière sur l'implication de Valophis qui se retrouve à devoir racheter des appartements de copropriétaires qui sont en situation compliquée), est-ce qu'on va se retrouver dans une opération miroir similaire ou avec un autre bailleur, hormis Valophis ?

### **Imène SOUID**

Je vais répondre à votre première question. C'est en lien avec l'EPT. C'est la convention qui est passée par l'EPT. Nous, c'est par le biais du FCCT que la ville reversera une partie en sachant que cela coulera 50 % au total du montant, puisque 50 % est pris en charge par l'ANAH. Mais je n'ai pas de montant précis. L'enveloppe, c'est 50/50, c'est porté par l'EPT, dans le cadre du FCCT, la

convention fait que ce qui est pris en charge, nous est refacturé et on compense par le fonds du FCCT. Ce sera 50 % et le reste est pris en charge par l'ANAH. Le FCCT, c'est le Fonds de Compensation des Charges Territoriales, c'est ce qu'on verse à l'EPT en complément des services qu'ils rendent.

**Philippe BOURIACHI**

Pour la deuxième question, pour les copropriétaires qui sont en situation compliquée ?

**Imène SOUID**

Là, il n'y a pas de dispositif à ma connaissance mis en place, ni par Valophis, ni par un autre bailleur. A ce stade, il n'y en a pas. D'autres demandes d'intervention ? Non ? On passe au vote.

*Adopté à l'unanimité*

*Nicole DURU BERREBI n'a pas pris part au vote*

**6-2. Approbation du contrat métropolitain de développement « centres-villes vivant ».**

**Sana EL AMRANI**

Ce rapport porte sur l'approbation du contrat métropolitain de développement, centre-ville vivant. La ville d'Orly a répondu à un appel à projet concernant la métropole qui met en place un soutien aux communes dénommé « centre-ville vivant ». On s'est engagé depuis plusieurs années à motiver et dynamiser nos commerces. Cette candidature a reçu un accueil très favorable sur la totalité des actions qui ont été présentées : cinq, que vous trouverez en annexe. Ce qui a permis à la ville de se voir attribuer la somme de 200 000 euros, en investissement, et 94 000 euros en fonctionnement. Sur l'annexe, vous avez les différents objectifs d'attribution de cette subvention, qui se déclinent en 6 points :

- 1- Soutien à l'acquisition d'un local commercial.
- 2- Soutien à la définition et au déploiement de son offre commerciale sur le nouveau quartier ouest.
- 3- La « favorisation » de l'implantation d'un commerce dans le domaine de l'ESS.
- 4- Redynamiser les marchés forains.
- 5- Renforcer l'animation commerciale.
- 6- Accompagner par la suite, la digitalisation des commerces.

Vous avez le détail de ce qui est subventionné par la MGP et par la ville.

**Imène SOUID**

Merci Madame EL AMRANI. Madame AÏT-SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est très bien. On a besoin de petits commerces. On souffre de pas en avoir puisqu'il y a une hégémonie avec Leclerc. D'ailleurs, même pendant le COVID, Leclerc a été plutôt le choix de la ville plutôt que les petits commerces.

**Imène SOUID**

Ce n'est pas la ville, c'est l'État.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Non, non. Vous avez acheté en grande quantité du côté Leclerc.

### **Imène SOUID**

On n'avait pas le droit, je vous le rappelle, tous les commerces étaient fermés à part ceux-là, c'était les seuls qui avaient le droit d'être ouverts. C'était la loi.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Bien sûr, mais je n'ai plus les exemples en tête, je ne peux pas vous les signifier mais j'avais été témoin que Leclerc restait le principal partenaire commercial avec la ville. Ce n'est pas grave. Ce que je voulais dire, c'est que c'est très bien. Il va y avoir une somme plafonnée à 500 000 euros, dans un délai réduit.

Ce que je me posais comme question, c'est : il va y avoir quelque chose comme 70 000 euros pour les forains, notamment des terrasses d'Orly qui demandent de retrouver un marché couvert (ça ne sera pas forcément là d'ailleurs, ce n'est pas possible). De manière globale, on ne voit pas d'objectifs commerciaux globaux sur la ville. On ne les voit pas depuis longtemps. Je vais voter pour cette délibération mais il ne faudrait pas que ça soit du saupoudrage. Si on manque l'analyse qu'on doit faire par rapport à Leclerc, si vous votez tous l'augmentation à l'ouverture du dimanche chaque année, pendant des weekends où les marchés sont ouverts. Les commerçants le disent : « tout le monde va à Leclerc, c'est ouvert le dimanche ». On le voit d'ailleurs quand on est sur le marché, il y a moins de monde. C'est normal, Leclerc est ouvert. Il faudrait quelque chose un peu « d'ensemble », une vraie volonté, pour dire que sur Orly, on privilégie les commerces. Ça veut dire que l'on arrête de voter à l'unanimité l'ouverture du dimanche, trois dimanches de plus sur les trois autorisés par la loi me semble-t-il mais je me trompe peut-être. Ce n'est pas dans le rapport mais il faut une cohérence. Ce n'est pas un coup d'épée dans l'eau ; avec 500 000 euros qui vont être mis y compris sur le commerce ESS, s'il n'y a pas un service dédié à ça, qui fait du suivis etc., ça va devenir quelque chose qui sera du saupoudrage. Je vous demande tout de même d'avoir une attention particulière sur l'ouverture du dimanche au Leclerc pour ne plus voter en désavantageant les petits commerçants.

### **Imène SOUID**

D'autres demandes ? On avance.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Oui d'autres demandes. Bien sûr Madame, il n'y a pas de business plan, il n'y a pas d'analyse sur ce dont ont besoin les gens. Il se trouve que, lorsqu'on a fait une campagne municipale en 2020, on a fait des audits. Il y avait un audit très fort qui revenait (d'ailleurs c'est dommage que ça n'a pas été fait dans le travail, dans le cadre du renouvellement urbain) : avoir un marché aux abords du tramway et de la Gare des Saules. Pourquoi ? Parce que les gens qui sont de la Sablière sont très excentrés par rapport au marché et c'est compliqué pour les personnes âgées. C'était revenu très fortement. Et du côté des Saules, d'aller systématiquement à Leclerc, parfois c'est trop cher, ça prend du temps. Il y avait une vraie demande. Si vous la récupérez, tant mieux pour les gens. Il y avait vraiment une vraie demande pour que s'installe un marché plutôt couvert du côté des Saules pour que les gens de ce périmètre-là, puissent accéder à un marché. Parce que je suis consommatrice des deux marchés de Orly, je voulais savoir qu'est-ce qui allait être fait avec les 70 000 euros pour les forains ?

**Imène SOUID**

Madame EL AMRANI.

**Sana EL AMRANI**

On va reprendre le premier point sur la période COVID. Je ne peux pas vous laisser dire qu'on n'a pas du tout favorisé nos petits commerces. Il faut bien ressortir tous les éléments : il y a eu quand même des subventions de loyer, c'est-à-dire qu'on a exonéré leur loyer pendant une période, on leur a distribué des masques. Ils avaient aussi le droit d'ouverture. Il y a eu des reports de facture d'électricité, d'eau et de gaz, un fonds de solidarité qui pouvait aller presque jusque 500 euros par mois, par commerçant. Il y avait toute l'aide complémentaire qui avait été faite aussi qui pouvait aller jusque 5 000 euros. Et il y en a plein d'autres. Vraiment sur la partie COVID, je ne peux pas vous laisser dire. Sur les dimanches, sur cette année-là, on a eu seulement un dimanche supplémentaire, parce qu'il y en avait plus dans le mois, sur la période de décembre, ça c'était votre choix.

Concernant ce qui est mis, et je pense que vous n'avez pas compris ce rapport, c'est une aide qu'on a été chercher. Je remercie nos services de s'être mobilisés pour répondre à cet appel à projet. On a détaillé cinq points. Avant même d'avoir présenté ces rapports-là, tous ces éléments-là ont été travaillés. Quand on parle de dynamiser nos marchés forains, c'est un coût très important. On n'est plus en régie. A l'année on met plus de 100 000 euros pour avoir quelqu'un qui nous place, qui nous trouve des commerçants, qui essaie de dynamiser. On ne peut pas le faire nous-mêmes. On a vu ce qui n'était pas faisable. Sur les marchés forains, c'est donc une chance d'avoir cet appel à projet qui nous aide là-dessus.

Concernant l'ESS, c'est aussi un travail qui va être fait avec les services, avec le développement économique et le service du CCAS, sur lequel cette épicerie sociale et solidaire va être amenée avec un lien. C'est quelque chose qui va être travaillé en amont. Il y avait tous ces éléments que je voulais répertorier et sur lesquels on essaie de travailler. Nos petits commerçants on ne les laisse pas mourir. On participe à des événements. Il y a eu la distribution des roses encore cette semaine. Il y a des animations commerciales qu'on essaie de perpétuer, d'augmenter et je souhaite à tout le monde de participer à la vie de nos commerçants. Aujourd'hui, Leclerc à son emprise mais c'est aussi à tout le monde de participer au mieux, de venir consommer sur le marché forain, dans nos petits commerces.

**Imène SOUID**

Madame AÏT-SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Est-ce que c'est possible d'avoir connaissance des rapports du service économique sur le diagnostic des besoins en commerces sur la ville ?

**Imène SOUID**

Je ne suis pas certaine qu'on ait un diagnostic global qui a été réalisé par le service. Mais il y a des études qui ont été faites depuis un certain temps et des éléments qui ont été remontés. Il y a des réunions avec les commerces en direct. La problématique des petits commerces, c'est la clientèle, ce n'est rien d'autre. Il faut vous dire qu'un commerce, s'il n'a pas sa clientèle, il disparaît. S'il a sa clientèle, il n'a aucun intérêt à partir et notre problématique, elle est là aujourd'hui. Et c'est

ce qui se passe sur le petit marché du haut : on a essayé, on a fait plusieurs démarches pour pouvoir le dynamiser mais la clientèle n'était pas au rendez-vous et les commerçants ne restent pas.

Il y a plusieurs démarches à avoir. Il y a un regard global. on va se donner les moyens de le faire. Sur l'ensemble de la ville avec les nouveaux quartiers, les nouvelles boutiques et les nouveaux commerces qui vont apparaître. On aura une étude globale sur la ville, de l'existant et des besoins. C'est un travail qu'on fera avec des partenaires à qui on peut demander de faire.

Monsieur DI CICCIO et ensuite Madame DURU-BERREBI.

**Christophe DI CICCIO**

Merci Madame la Maire. Je vais voter pour ce rapport-là, ce n'est pas le sujet. Il faut aider, aller chercher de l'argent pour dynamiser l'économie de commerce à Orly, dans n'importe quel quartier. Ça met en lumière ce qu'on a dit sur Chandigarh avec des coquilles qui ne sont pas ou peu exploitées. Ce n'est pas forcément lié au COVID. Je pense qu'il faut que vous arriviez à regarder ça. Ce qu'a dit Monsieur RADJOUH sur les ressources humaines et ce principe d'intelligence collective et de pouvoir fédérer des énergies, des cerveaux, autour de la résolution d'un problème, je pense qu'on a ce problème-là dans cette ville. Je le pense sincèrement. Je vais vous expliquer pourquoi. Le problème du commerce, je suis bien placé pour en parler puisque je viens de monter un commerce sur Rungis. J'ai essayé d'en monter un à Orly mais je n'y suis pas arrivé...

**Imène SOUID**

J'en ai monté deux, donc je sais exactement ce que c'est, je vous rassure.

**Christophe DI CICCIO**

Oui, et j'ai travaillé pendant 25 ans pour Les Foncières, pour Unibail, pour Clapières, pour Altaréa, avec des commerçants, des marques, etc. Je connais, sur le bout des doigts le sujet. Je voudrais proposer quelque chose. Vous avez un centre commercial à Orly qui s'appelle Orlydis : c'est un des plus gros de France, ça fait 155 millions. J'avais fait venir Sonia ROLAND quand j'étais à Brassens, dans la galerie commerçante. Je vais vous expliquer le cheminement, il faut me laisser l'expliquer. Si vous ne voulez pas l'entendre c'est un autre sujet. Pour reprendre mon propos, j'ai l'impression que vous patinez dans quelque chose qui n'est pas votre métier. Ce n'est pas votre métier de gérer des commerces, vous êtes des élus. Est-ce que vous avez des services ?

**Imène SOUID**

On a des services qui sont là pour ça.

**Christophe DI CICCIO**

A chaque fois qu'on vous dit un truc, vous nous dites : oui mais on le fait, on a les services pour. Mais il n'y a pas de résultats.

**Imène SOUID**

Si, il y a des résultats, mais on s'adapte. Les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes.

**Christophe DI CICCO**

Je vais aller plus loin dans mon propos. J'étais absent à la réunion du Parc de la Cloche ce week-end puisque j'ai pris quelques jours de congés. J'ai eu l'écho d'une conversation de Madame l'adjointe à l'économie avec un de mes amis qui habite le quartier, que je ne nommerai pas parce que ce n'est pas le but, sur le bazar que vous avez installé à côté de Coccinelle – paraît-il – devant la boulangerie. Vous avez répondu « c'est une connerie ». C'est vrai ou c'est faux ?

[Propos hors micro]

D'accord donc c'est faux. Je termine mon propos Madame. Ou on essaie de travailler de trouver des solutions communes...

**Imène SOUID**

Les « on dit », il faut éviter.

**Christophe DI CICCO**

C'est de l'entre-soi et c'est ce qu'on dit depuis le départ. Depuis trois ans. Vous ne comprenez pas. Je reviens à Orly distribution. Il y a des gens dont c'est le métier, pourquoi vous ne vous adressez pas à eux ? Mais donnez-leur les clés. Ils savent faire. Arrêtez de patiner dans un quelque chose que vous ne maîtrisez pas.

**Imène SOUID**

Je ne donnerai pas les clés à n'importe qui. J'ai entendu et je vous dis je ne donnerai pas les clés à n'importe qui. On veut garder la main sur nos commerces.

**Christophe DI CICCO**

Vous voulez garder la main sur quelque chose que vous n'arrivez pas à régler depuis un certain nombre d'années ?

**Imène SOUID**

On travaille pour et on va continuer à se donner les moyens. On a quand même des beaux commerces sur la ville d'Orly, on a des commerçants qui vivent bien et qui sont heureux. Mais on peut toujours faire mieux et on va s'y atteler. Et on va continuer à y travailler.

**Christophe DI CICCO**

Continuez comme ça mais ça veut dire qu'il n'y a pas de solution et de co-construction...

**Imène SOUID**

Mais si, mais vous n'entendez pas.

**Christophe DI CICCO**

Soyez honnête. Ayez l'honnêteté d'arrêter de dire qu'on fait de la co-construction. C'est complètement faux. Vous êtes entre vous, vous ne pensez que pour vous. Écoutez un peu ce qu'on vous dit.

**Imène SOUID**

D'accord Monsieur DI CICCO, on a entendu.

Madame DURU-BERREBI.

**Nicole DURU-BERREBI**

Concernant le petit commerce, il y avait un cordonnier à Leclerc et on a un cordonnier, avenue des martyrs de Chateaubriand : je peux vous dire qu'il cartonne. Et ça ne dépend pas de vous ou de moi, c'est la demande.

**Imène SOUID**

C'est ce que je disais tout à l'heure et c'est ce que je dirai à chaque fois. On y travaille, on aide à l'implantation mais derrière, si les gens ne vont pas dans les commerces, malheureusement ils ne restent pas. C'est une réalité.

Monsieur BOURIACHI ?

**Philippe BOURIACHI**

Je vais faire très court et succinct. J'ai un regret parce que la métropole pouvait monter jusqu'à 50 % et je vois que, sur toutes les lignes, on est à 40 %. Il faut qu'on aille chercher ces 10 % qui nous manquent réellement. L'objectif effectivement est de dynamiser, soutenir, accompagner et développer et je voudrais rendre hommage – parce qu'on a parlé de ce qui s'est passé en 2021 – à la collaboratrice de cabinet de Madame la Maire.

J'ai une doléance à vous faire remonter – je ne veux incriminer personne : il semblerait – je mets vraiment au conditionnel – qu'on ne peut avoir aucun forain sur le marché des Terrasses, qui puisse proposer du pain, des croissants, de la viennoiserie.

**Imène SOUID**

Il y a une boulangerie juste à côté.

**Philippe BOURIACHI**

Oui, mais alors je peux vous montrer qu'à Villeneuve-le-Roi, il y a deux boulangeries à moins de 100 mètres et vous avez deux commerçants de viennoiseries à l'intérieur.

**Imène SOUID**

L'idée ce n'est pas de concurrencer mais plutôt d'apporter une prestation nouvelle.

**Philippe BOURIACHI**

Oui mais justement, l'émulation elle est là. Le déficit de concurrence fait *de facto* une stabilisation de la qualité, voir des prix.

**Imène SOUID**

Des boulangeries dans la ville, ce n'est pas ce qui nous manque. Ce n'est pas là où il y a le plus de déficit.

**Philippe BOURIACHI**

J'ai été interpellé par un forain qui justement fait ce type d'alimentation et de prestations, dont certaines qui pourraient être différentes et qui ne se font pas justement dans cette boulangerie, je veux parler de d'aliments assez exotiques. Est-ce que c'est vraiment une volonté de votre part qu'il n'y en est pas et à ce moment-là, le justifier, parce que ça entrave la liberté de commerce ?

**Imène SOUID**

Je ne suis pas du tout au courant de cette demande. Je vous rappelle qu'on a un gestionnaire de marché et c'est lui qui s'occupe de cela mais peut-être que Madame EL AMRANI a plus d'éléments à vous apporter.

**Sana EL AMRANI**

Il est vrai qu'on nous sollicite et on a des commissions des marchés sur lesquels on essaie de demander à chaque fois des nouveaux. Il y a eu beaucoup de tests sur des viennoiseries : des personnes – je ne dirai pas des communautés – sont venues vendre du thé ou des choses. Mais ça ne fonctionnait pas. Donc, les gens ne sont pas restés. Mais, en tout cas, aucune volonté de notre part de ne pas avoir quelqu'un. Ce n'est donc pas forcément vrai.

Pour revenir sur le bazar – parce que ça me titille un peu – juste un élément : quand aujourd'hui, le propriétaire du Cocci Bazar est aussi le propriétaire de la supérette ; tout simplement on avait ce commerce qui était vide, on a fait un appel et il le voulait. Et c'était ma volonté d'avoir un bazar et j'ai même sollicité Monsieur CHAZOTTES qui m'accompagne quand ça touche un peu ce quartier pour savoir si c'était la volonté d'avoir un bazar. La seule chose que j'ai dite, c'est que ça n'était pas forcément le plus joli du monde. Merci.

**Imène SOUID**

Attention à ce qu'on répète. Les propos ont leur importance, le « on dit », il faut s'en méfier, donc on évite de répéter. Merci. Monsieur BOURIACHI, c'est bon ? Allez, on passe au vote.

*Adopté à l'unanimité.*

**7-1. Concours des maisons et balcons fleuris – édition 2023****Frank-Eric BAUM**

On va parler des fleurs, ça devrait être un tout petit peu plus calme. Ce rapport concerne la 10<sup>ème</sup> édition du Concours des Maisons et Balcons fleuris qui se déroule en ce moment, donc du 1<sup>er</sup> mai au 24 juin 2023. Trois catégories sont définies : pavillons et maisons de ville avec jardin, balcons ou terrasses, parties collectives d'immeubles. Les éléments jugés porteront sur trois critères : la variété des plantes utilisées, l'originalité, le soin du décor et l'harmonie des couleurs, la contribution à la biodiversité et à la gestion de l'eau. Cette année, c'est un nouveau thème. Chaque critère étant noté sur 10, pour avoir *in fine*, une note globale sur 30. Un prix en relation avec le jardinage sera remis au lauréat de chacune des catégories, un lot récompensera tous les participants. La cérémonie de remise des prix aura lieu en septembre, vous trouverez en annexe le règlement du concours, que vous êtes appelés à adopter. Merci.

**Imène SOUID**

Madame DURU-BERREBI.

**Nicole DURU-BERREBI**

Je ne participe pas.

**Ramzi HAMZA**

Madame DURU-BERREBI, pour éviter d'avoir la prochaine fois ce problème, vous savez que vous pouvez cliquer sur les trois petits points à côté, il y a marqué « télécharger ». Et là, vous pouvez voir le document.

**Frank-Eric BAUM**

Je vais répondre aussi à ça parce que j'ai le même problème. On me l'a expliqué cet après-midi mais j'aurais aimé qu'on me l'explique avant.

**Imène SOUID**

Vous l'avez cette explication qui a été partagée par l'ensemble des élus autour de cette table. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Dans votre grande sagesse et volonté, vous auriez pu inclure des conseillers de la minorité dans les membres du jury pour que nous puissions voir, nous aussi, ces belles compositions qu'on pourra admirer lors de la remise finale.

**Jean-François CHAZOTTES**

On voulait le faire mais ils n'ont pas de goût.

[rises]

**Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Je tiens à apporter une précision. Vous avez raison Monsieur CHAZOTTES, nous avons beaucoup moins de goût, mais en tous cas des très bons goûts lorsqu'il s'agit de choisir d'autres salles que des salles de convivialité gratuites, mises en place, mais refusées à la location pour des mariages de nos descendants.

[propos hors micro]

**Imène SOUID**

Stop, Monsieur BOURIACHI, s'il vous plaît.

**Philippe BOURIACHI**

Monsieur CHAZOTTES, je vous prierai dans le futur de...

[propos hors micro]

**Imène SOUID**

Tout le monde se calme. On va essayer d'avancer. Ça suffit. Madame DURU-BERREBI.

**Nicole DURU-BERREBI**

Je voulais juste prévenir que 8.1 et 8.2 je ne participe pas, mais que tout le reste c'est bon.

**Imène SOUID**

Merci Madame DURU-BERREBI, on passe au vote.

*Adopté à l'unanimité*

*1 abstention : Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER*

*Nicole DURU BERREBI n'a pas pris part au vote.*

## **8-1. Convention d'objectifs et de moyens entre la ville d'Orly et Unis cités**

### **Imène SOUID**

En l'absence de Monsieur KERMANI, c'est moi qui vais le présenter.

C'est une convention d'objectifs et de moyens entre la ville et Unis cités. Dans le cadre d'un dispositif d'actions de prévention et de sensibilisation sur différentes thématiques de la santé et de comportements à risques, à destination de la jeunesse orlysiennne. L'ensemble des éléments vous sont détaillés. C'est une convention qui est aussi portée dans le cadre de la Cité Educative. Le budget alloué à cette action sera de 2000 euros et il est proposé d'approuver les termes de cette convention.

Madame AÏT-SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Ça coûte à la ville 2 000 euros, c'est ça ? Et c'est le service jeunesse qui paye ? et pourquoi 2000 euros ? Ça correspond à quoi, à la convention ?

### **Imène SOUID**

C'est la participation nécessaire pour avoir le complément. Il y a une partie qui est prise en charge par les services de l'État, la Cité Educative, et nous-mêmes.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je n'ai pas vu la Cité Educative dedans.

### **Imène SOUID**

C'est en lien avec eux parce que je l'ai vu porté dans le cadre de la Cité Educative. C'est pour ça que j'en ai fait écho.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Par rapport à ça, je ne sais pas comment vous le dire : fondamentalement, je n'adhère pas à la démarche. Je trouve que ce n'est pas une démarche éducative parce que les jeunes qui vont être sélectionnés, à part avoir une expérience comme ça...

### **Imène SOUID**

Créer des vocations.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Ce sont des dispositifs qui m'incommodent beaucoup. J'ai fait 15 ans de service jeunesse, dans pas mal de villes. Et quand ça, c'est arrivé, ça a tué le vrai accompagnement de fond avec les jeunes. Je crois que c'est du saupoudrage. Personnellement je ne voterai pas ça.

### **Imène SOUID**

D'accord. D'autres demandes d'intervention ? Monsieur BOURIACHI.

### **Philippe BOURIACHI**

Madame la Maire, pas de souci sur ce dispositif. La seule chose, c'est que là on parle d'un programme qui est établi de février 2023 à fin juin. Nous sommes certes début juin mais si on avait pu voter ce dispositif en amont, on ne peut pas voter après. Le dispositif est fait. Scénario catastrophe : tout le monde devient fou et ils votent tous contre. Comment on fait ?

### **Imène SOUID**

J'en ai tout à fait conscience et je fais le même constat, malheureusement quand on a des partenaires qui sont les services de l'État et sur les dispositifs Cité Educative, on est parfois en attente de validation en amont pour pouvoir avancer et avoir la possibilité de pouvoir les présenter derrière. C'est ce qui a bloqué et ce qui fait qu'on en est arrivés à ne vous présenter ça qu'aujourd'hui.

Madame AÏT-SALAH.

### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

On aura connaissance de l'évaluation, de ce que ça a produit puisque c'est fini là ?

### **Imène SOUID**

Ça va se finir et ça va même être prolongé puisque ça a commencé un peu plus tard du fait du retard des différents partenaires. Ça a commencé un peu plus tard que ce qui était prévu et ce sera prolongé. On reviendra vers vous, le bilan sera présenté, il n'y a pas de problème. Je propose de passer au vote.

*Adopté à l'unanimité*

*1 abstention : Florence AÏT-SALAH LECERVOISIER*

## **8-2. L'adhésion de la collectivité à la coopération de villes Vacances Voyages Loisirs (VVL)**

### **Nathalie BESNIET**

La ville organise et gère depuis fort longtemps des séjours vacances à destination des enfants, des jeunes, des seniors, de familles avec enfants. Principalement par des prestataires ou des séjours-colonies au centre Arêches-Beaufort ainsi que des classes transplantées. On s'était interrogés, y compris sur l'attractivité de ce centre pour les orlysiens, au niveau des séjours, puis sur les classes transplantées où on nous a également demandé d'avoir peut-être un panel de sites un peu plus important que Arêches-Beaufort. Il y a eu une étude, il y a eu un premier contact en début d'année 2023 avec les dirigeants de VVL pour étudier donc l'opportunité et les conditions d'adhésion de la ville à cette coopérative intercommunale agissant dans le champ du tourisme social. Par un courrier du 23 mars, on a formalisé notre demande d'adhésion pour voir sur quels critères on pouvait être associés à cette coopérative de villes. Il est proposé qu'aujourd'hui la collectivité intègre cette coopération progressivement, de façon à se donner du temps et les moyens d'une étude de faisabilité. Progressivement, ce serait dans un premier temps les classes transplantées et les séjours-vacances proposés aux Orlysiens. Le montant de l'adhésion est de 846 euros. Le CCAS paierait sa cotisation dans un second temps. La programmation des séjours en France et des classes transplantées pour la campagne 2024 est en cours, la validation des élus de secteur devant intervenir à la mi-juin. Les principales nouveautés porteront sur des séjours peut-être à la mer sur des sites permettant la pratique de la voile que ce soit pour les classes

transplantées ou pour les périodes de vacances, y compris avec un regard particulier pour nos écoles maternelles, puisque le centre d'Arêches-Beaufort ne correspond pas, au niveau des normes, à l'accueil des petits.

Il est proposé donc d'approuver le principe d'une adhésion à VVL, d'approuver le principe d'une première étape de coopération dès 2024 ciblant principalement les séjours de vacances et les classes transplantées, étudier et valoriser les conditions d'une coopération plus large pour les prochaines années à partir de 2025 (là on parlait du CCAS et éventuellement des familles), me désigner afin de siéger en tant que titulaire au comité directeur de l'association et désigner ma collègue Karine BETTAYEB, au titre de sa délégation sur l'action sociale, en tant que suppléante.

**Imène SOUID**

Merci Madame BESNIET. Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

J'ai plusieurs questions et si on pouvait répondre au fil, ce serait très gentil de votre part. Madame la Maire, pouvez-vous me confirmer ou m'infirmier qu'une adjointe au maire vient de revenir aujourd'hui d'Arêches, en compagnie de la DGS par intérim et un directeur de service, pour analyser la possibilité d'une DSP (Délégation Service Public) sur Arêches ?

**Imène SOUID**

Ce n'est pas une DSP, c'est ce qu'on vient de vous présenter : c'est l'adhésion à VVL, afin que VVL aille observer ce qu'il en est de ce site, pour voir le potentiel et les possibilités et qu'ils connaissent le site. Ce n'est pas une DSP je vous rassure.

**Philippe BOURIACHI**

Qu'ils connaissent le site pour pouvoir proposer des séjours sur un site que nous maîtrisons ?

**Imène SOUID**

L'objectif – ce que vient de vous présenter Madame BESNIET – c'est une coopérative de villes. On a plusieurs centres. On a un centre d'Arêches qu'on va garder et dont il n'est pas question de se séparer. Aujourd'hui on a une problématique RH de nouveau, sur la gestion du personnel pour pouvoir avoir les encadrants, les accompagnants, etc. Il existe un dispositif VVL qui fonctionne plutôt bien, plusieurs villes sont adhérentes de ce dispositif, et qui accompagne justement sur la gestion et la problématique sur tous ces sujets. L'idée, c'est de travailler avec eux, faire un état des lieux et voir les potentialités du partenariat qu'on peut développer. L'idée étant de permettre toujours aux Orlysiens – et ils resteront prioritaires quelle que soit la suite des événements sur Arêches – d'avoir une offre de services, communale et pas privée, puisque qu'aujourd'hui je vous rappelle qu'on a aussi des marchés privés afin d'obtenir des séjours pour les vacances. Il s'agit de pouvoir diversifier notre proposition et nos offres mais sur un service public – avec d'autres collectivités territoriales, ça s'appelle une coopération de villes – pour pouvoir avoir d'autres structures, échanger éventuellement. Avoir des gamins qui partent à la montagne et que les nôtres puissent partir éventuellement sur d'autres sites, à la mer. L'idée c'était aussi de répondre aux attentes des enseignants qui parfois ont envie d'avoir plutôt une classe de découverte de type plage, neige ou autre, plutôt que tout le temps

montagne. Ça permet aussi de diversifier l'offre pour les Orlysiens. Mais le centre de vacances d'Arêches est orlyisien et restera orlyisien.

**Philippe BOURIACHI**

En aucun cas ce sera VVL qui gèrera les prestations, y compris le personnel sur place ?

**Imène SOUID**

Je vous dis justement que la question du personnel est un sujet. La question, c'est comment allons-nous travailler ensemble et comment allons-nous collaborer ensemble. C'est pour ça qu'il y a eu cette première réunion ces derniers jours. Je n'ai pas encore l'organisation qui sera retenue, on n'a rien validé encore, on avance au fur et à mesure. L'idée c'est de faciliter la gestion de ce site qui, aujourd'hui à J - 2 des départs, on se retrouve avec des manques de personnels qui peuvent remettre en cause un séjour complet aux dépens des familles et des enfants. Ça je ne peux pas l'entendre. Il faut qu'on trouve des solutions. Comment ? En travaillant avec des partenaires. L'un des partenaires, c'est VVL, dont on a eu un écho plutôt positif de la part de plusieurs collectivités avec une gestion sereine des choses.

**Philippe BOURIACHI**

Deuxième question : le CCAS devra-t-il lui aussi payer une adhésion puisqu'il y a une convention avec nous ? Pouvez-vous donner le nom des autres villes qui sont adhérentes ?

**Imène SOUID**

Je ne les connais pas mais on peut vous les communiquer.

**Nathalie BESNIET**

On ne les connaît pas tous, on pourra les donner. Je sais qu'il y a Gentilly, Vitry, Malakoff.

Je voudrais revenir sur le personnel communal. C'est une discussion qu'on a eue avec VVL. Aujourd'hui je me suis rendue à Arêches, il n'y a aucun secret, avec VVL et puis des cadres de la ville. C'est à l'étude, parfois on a des soucis pour trouver des animateurs qui souhaitent partir sur des périodes plus ou moins longues, mais si on en a, VVL est prêt également à prendre le personnel en place. S'il y a des animateurs qui correspondent et qui souhaitent travailler sur un temps de vacances défini, ils seront pris en charge par VVL qui reversera le salaire à la ville. Ce sont des discussions qu'on est en train de mettre en commun. Ce qu'il faut se dire, c'est qu'aujourd'hui, certains instituteurs et institutrices sont plus ou moins contents. Il y a un domaine en Dordogne avec des chevaux qui pourrait accueillir une école qui bénéficie du cycle équitation centre équestre et pourrait partir en classe transplantée en Dordogne sur ce site-là. Pour l'instant on a que Arêches. Dans le rapport, il est noté qu'Arêches est utilisé par Orly que de janvier à août, donc il reste septembre à décembre. Est-ce qu'on en fait aussi profiter d'autres enfants qui n'ont peut-être que des séjours à la mer proposés par leur collectivité, de pouvoir aller à la montagne aussi ? C'est vraiment une coopération de villes. Il ne s'agit pas d'une spoliation de biens, une vente de biens, une remise en cause de nos animateurs. Il s'agit vraiment d'une coopération.

**Imène SOUID**

Tout à fait, c'est ça. Monsieur BOURIACHI.

### **Philippe BOURIACHI**

Merci. Si je vous ai posé la question sur les villes, c'est qu'elle a une importance réelle. On connaît un peu le sujet avec VVL. On sait qui travaille avec. Et sans attaque personnelle, c'est souvent la même typologie de couleur des communes. Ça interroge. Je n'ai jamais critiqué la qualité des vacances VVL, j'en ai profité en tant qu'Orlysiens et en tant que jeune. Nous avons même eu des séjours en externe dans d'autres pays, qui étaient supervisés par VVL. Donc je sais très bien comment ils fonctionnent. La question que je vous pose c'est, est-ce que vous avez audité ou vous vous êtes renseignés sur d'autres structures que VVL, si oui lesquelles et si elles n'ont pas été retenues, pourquoi ?

### **Nathalie BESNIET**

Je pense qu'il ne faut pas faire une fixette sur les communes et sur le fait que VVL a des communes de la même couleur politique : il faut simplement se dire que ce sont des communes qui sont dotées de centres de vacances, pour un tourisme social et que, si les autres villes ont choisi de ne pas en faire, c'est leur problème. Forcément VVL ne va pas travailler avec ces communes. Ensuite, comme l'a dit Imène, mais c'est quand même une institution sur le Val-de-Marne, bien installée, qui travaille avec 36 communes dont on vous donnera la liste.

### **Imène SOUID**

Je vais même vous la donner maintenant en direct : Arcueil, Bagneux, Bobigny, Bonneuil-sur-Marne, Caisse des Ecoles de Gentilly, Fontenay-sous-Bois, Vitry-sur-Seine, Champs-sur-Marne, Châtel, Chennevières-sur-Marne, Chevilly-la-rue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gennevilliers, Gentilly, Grigny, Ivry-sur-Seine, La Courneuve, Le Kremlin-Bicêtre, Malakoff, Mont-à-Terre, Morsang-sur-Orge, Paris, Saint-Denis, Valenton, Villejuif, Villeneuve-la-Garenne, Villetaneuse, la communauté de communes de Puisaye-Forterre dans le 89. Il y a une diversité de communes qui est quand même assez riche. En plus, ce sont ceux qui sont sur le territoire qui sont les plus réputés et les plus sûrs. Aujourd'hui on n'a pas beaucoup de dispositifs portés par des villes, ce qui est le cas-là et c'est aussi cette spécificité qui nous intéresse. Je crois que c'est une spécificité assez rare. On avait demandé et ce sont les seuls qui nous avaient répondu et qui étaient volontaires. Je ne dis pas qu'il y a eu un appel d'offres ou ce genre de choses mais on s'est renseignés. L'idée c'est de faire pérenniser ce bel espace et de faire en sorte qu'il continue à bénéficier aux orlysiens.

Monsieur MESSACI.

### **Brahim MESSACI**

A ce stade, si on l'a bien compris, c'est à l'étude, on ne va pas s'interdire de trouver des solutions aux problèmes qu'on rencontre, il n'y a pas de souci sur la démarche. Vous donnez des garanties sur une chose à laquelle les Orlysiens sont très attachés : que Arêches reste la propriété de la ville d'Orly. Puis les choses suivent leur cours, il y a des explications à tout. La vie n'est que transformation, il n'y a rien de d'éternel. Par contre, comment comptez-vous – ou comment vous avez peut-être déjà – associé les services de la ville dont on sait qu'ils ne sont pas toujours d'accord avec la façon dont les décisions sont prises dans la ville, et aussi les partenaires ? Les enseignants en particulier.

### **Nathalie BESNIET**

Concernant les enseignants, on a fait une réunion de directeurs et pas d'enseignants. Ils semblaient satisfaits, c'était apparemment une demande qui datait les concernant. Les enseignants qui sont depuis 15 ans dans la ville n'ont connu que Arêches. VVL peut nous amener des compétences, une réflexion commune avec le personnel, je suis complètement d'accord. Demain, pourquoi ne pas travailler à une spécificité sur le centre d'Arêches-Beaufort en dehors de la période hivernale qu'est le ski, et de proposer des activités pour le rendre plus attractif auprès des Orlysiens – on a parlé d'escalade, de canoë, de la rivière etc – et de vendre le séjour à Arêches comme on vend d'aller faire du char à voile en Vendée etc. Dire qu'à Arêches, la spécificité du séjour, c'est la varappe, etc. Ce sont des pistes qui sont étudiées. Peut-être qu'elles n'aboutiront pas, peut-être qu'on partira sur un autre projet. Ce qu'on sait c'est qu'aujourd'hui Arêches ne correspond plus totalement à une attente, y compris des Orlysiens, dans l'état actuel des choses : l'été, on a quand même un peu de mal à le remplir, en termes de séjours. Il est vide de septembre à janvier. Les Orlysiens et les classes qui souhaitent y aller, resteront prioritaires : on n'ouvrira pas de créneaux à d'autres villes, si c'est occupé par la ville. Cependant, ça va être une gestion un peu plus pointue. On va demander aux classes de nous dire réellement dès la rentrée ce qu'elles veulent : aller en classe à Arêches, plus ou moins à la période, ou aller sur un autre projet, afin que VVL puisse travailler avec les 36 communes à pouvoir proposer une offre qui convienne à tout le monde. Il va y avoir cette gymnastique-là à gérer qu'on n'avait peut-être pas, nous, parce qu'ils n'allaient qu'à Arêches ; on remplissait les cases en fonction des demandes et des écoles. Il y aura une anticipation à avoir et sur laquelle travailler. Je suis complètement d'accord, va falloir travailler avec le personnel, y compris nos enseignants.

### **Imène SOUID**

Merci. Madame DURU-BERREBI.

### **Nicole DURU-BERREBI**

Je ne vote pas mais toutes les villes que vous avez énumérées, elles ont aussi des endroits comme ça ?

### **Imène SOUID**

Tout à fait c'est ça. On mutualiserait, on partagerait et on échangerait. C'est ça l'objectif.

### **Nathalie BESNIET**

Par exemple dans la ville de Gentilly, on est amenés à aller visiter un site qui est juste derrière Fontainebleau et qui est réservé aux maternelles. C'est quand même une grande difficulté pour la ville, puisque nous par exemple, on n'a pas de site pour les maternelles et on passe par un prestataire. Là on s'est dit qu'en plus à 50 km, 60 km, ça rassurerait les parents. Ils font des portes ouvertes tous les ans, y compris pour les séjours. Les parents y sont convoqués et on leur explique les choses. On présente les animateurs, qu'ils soient d'Orly ou d'ailleurs. Pour les animateurs, c'est bien d'aller travailler avec d'autres, connaître d'autres façons de travailler, de transposer peut-être les projets pédagogiques VVL ou inversement. En somme, de se nourrir des bonnes pratiques des uns et des autres. A mon avis c'est valorisant pour tout le monde.

## **Imène SOUID**

Merci. Je vous propose de passer au vote.

*Adopté à l'unanimité*

### **9-1. Approbation du contrat de transition du Contrat Local de Santé 2023 entre l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et la ville d'Orly.**

#### **Stéphanie BARRÉ-PIERREL**

Bonsoir. Le contrat local de santé est un outil de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé dans les territoires. Il a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. On avait signé en 2013 un premier contrat local de santé de préfiguration. En 2015, on en a signé un avec l'ARS pour une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2020. Ce CLS a été reconduit de 2020 à 2022. Et dans ce qui est programmé sur la reconduction de ces contrats locaux de santé, puisqu'on n'est pas la seule ville concernée, la signature ne devant intervenir qu'en fin d'année 2023, on est toujours en cours de rédaction et d'élaboration de ce nouveau CLS. L'ARS a souhaité que la période 2022/2023 soit couverte par un contrat dit de transition. Pour rappel, puisque c'est simplement une jonction administrative, ce nouveau contrat répondra de toutes façons toujours aux trois axes prioritaires du projet de santé de la ville, à savoir l'amélioration de l'accès au droit et notamment droits sociaux pour les personnes, l'accès à la sécurité sociale à l'acquisition d'une mutuelle, ou même plus largement aux droits fondamentaux des femmes avec des projets portés par notre CMS sur l'accès par exemple à l'IVG. Le renforcement de l'accès à la prévention aussi, le renforcement de l'offre de soins de premier recours pour améliorer l'accès aux soins. Et puis l'amélioration en termes de santé publique sur deux thématiques majeures pour la ville d'Orly : le repérage et la prise en charge des troubles de la santé mentale, notamment des conduites addictives, et la prévention et la prise en charge des pathologies chroniques. A cet effet, la fonction de coordination reste assurée jusqu'au 31 décembre 2023, date butoir de la signature du nouveau CLS.

*23h17 : Présidence de la séance assurée par Jean-François CHAZOTTES.*

#### **Jean-François CHAZOTTES**

Est-ce que ce rapport suscite des questions de votre part ? Pas de questions ? Nous allons passer au vote.

*Adopté à l'unanimité.*

### **9-2. Approbation de la convention de partenariat concernant le fonctionnement du Conseil Local de Santé Mentale « Lucien Bonnafé » sur le territoire des communes de Choisy-le-Roi, Orly et Villeneuve-le-Roi.**

#### **Stéphanie BARRÉ-PIERREL**

Le contrat local de santé mentale ont été créés depuis 2004 et regroupe les trois communes d'Orly, Choisy et Villeneuve-le-Roi, et assure une présidence, jusqu'à présent, en alternance. C'est une instance de concertation et de coordination qui associe à la fois les élus locaux, mais aussi le secteur hospitalier de psychiatrie adulte et la pédopsychiatrie. Les intervenants sanitaires et sociaux – donc CMS et CCAS des villes, CMS pour nous –, les associations, les usagers, les aidants et tous les acteurs locaux concernés. Il est porté par une coordinatrice qui est rémunérée

au prorata de la taille de la population de ces trois villes. On a eu une réunion de concertation fin 2022 organisée par l'ARS et par la Maison Commune des Addictions, des Troubles Mentaux et de la Santé où il a été proposé qu'on passe plutôt sur un mode de coprésidence du conseil local de santé mentale et que le temps de présence de la coordinatrice du CLSM sur les villes soit réparti comme suit : une journée à Orly, une journée à Villeneuve-le-Roi et deux journées à Choisy-le-Roi (puisque Choisy-le-Roi a une taille plus importante que Villeneuve-le-Roi et Orly). La participation des villes est calculée au prorata du nombre d'habitants, donc 21 250 euros pour Choisy, 10 625 euros pour la ville d'Orly et 10 625 euros pour la ville de Villeneuve-le-Roi. L'ARS délègue à Paul Guiraud une enveloppe annuelle de 33 000 euros, qui sert au financement du poste de coordinatrice du CLSM à mi-temps. Le complément est financé par les villes.

Je peux vous rappeler rapidement les 5 objectifs prioritaires :

- organiser le diagnostic local de la situation en santé mentale ;
- permettre l'accès à la prévention et aux soins, ainsi que la continuité, c'est pour ça qu'il y a un travail qui est très resserré avec le CMS ;
- développer l'éducation et la promotion de la santé mentale ;
- favoriser l'inclusion sociale et l'accès à la citoyenneté et à l'autonomie. Ca inclut l'accès au logement, mais pas que ;
- contribuer à la déstigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques.

Il est proposé que la convention soit conclue pour une durée de 3 ans à compter de sa signature et il est demandé au conseil municipal de délibérer sur ce rapport.

**Jean-François CHAZOTTES**

Merci. Des questions également sur ce rapport ? Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Oui juste une question. Orly Choisy Villeneuve, et je n'ai pas vu Ablon-sur-Seine ?

**Stéphanie BARRÉ-PIERREL**

C'est uniquement ces trois villes. Il n'y a pas Ablon.

**Jean-François CHAZOTTES**

Nous passons au vote. Le rapport est adopté.

*Adopté à l'unanimité.*

**9-3. Approbation de la convention de partenariat entre la ville d'Orly à travers son Centre Municipal de Santé, et le Centre Communal d'Action Sociale.**

**Stéphanie BARRÉ-PIERREL**

C'est l'approbation de la convention de partenariat entre la ville d'Orly, au travers de son centre municipal de santé, et le CCAS d'Orly. Le contexte, c'est que l'on a, à Orly, la résidence Méliès qui a une capacité de 81 places et qui a pour vocation d'assurer l'hébergement des seniors et de leur offrir une offre de service qui leur permet d'assurer leur sécurité, la rupture de l'isolement, la prévention et leur bien-être. La résidence Méliès en 2023 s'est dotée d'un projet de prévention, d'animation et de vie sociale dont un des axes porte sur « favoriser le bien vieillir ». Le contrat

local de santé de la ville d'Orly a, parmi ses objectifs, la réduction des inégalités d'accès à la prévention et aux soins, et déploie des activités, directement en divers lieux de vie de la ville. C'est ce qu'on appelle des stratégies d' « aller vers » : on va au plus près des personnes. Dans ce cadre-là, il y a déjà des actions de prévention qui sont réalisées par le service prévention du CMS auprès des seniors de la résidence autonomie. Cela portait jusqu'à présent sur la vaccination contre la grippe, la prévention contre le covid, le dépistage des maladies rénales. D'autres actions, qui sont prévues dans la convention, vont permettre et vont développer et renforcer ce partenariat. Sont prévues dans l'espace médico-social qui est au sein de la résidence, des matinées de prélèvement sanguins, des permanences d'écoute et de conseils médicaux, des séances de vaccination et de dépistage de diverses pathologies et des séances de rééducation ostéopathiques par notre ostéopathe qui exerce au CMS, ainsi que la tenue d'ateliers de prévention beaucoup plus collectifs sur l'hygiène alimentaire, l'hygiène corporelle, les troubles du sommeil, etc. La convention qui vous est proposée a une durée de 3 ans, de 2023 à 2026, et, dans le cadre du financement des actions de prévention et promotion de la santé, la ville a perçu la somme de 61 950 euros de l'ARS pour le programme 2022. Une demande du même montant va être effectuée auprès de l'ARS pour 2023. Il n'y a aucune contribution financière qui est demandée à la Résidence Méliès ou aux seniors pour la réalisation des actions collectives. Il en est de même pour les temps d'écoute et de conseil. Les prélèvements sanguins seront rémunérés *via* la carte vitale, de façon à pouvoir obtenir pour la ville une prise en charge et un remboursement des actes de prélèvement. S'agissant des séances d'ostéopathie, dont vous savez qu'elles ne sont pas prises en charge par l'Assurance Maladie : deux séances pourront être prises en charge dans le cadre du forfait autonomie. Et s'il y a d'autres séances, et à la demande des résidents, la possibilité leur sera offerte de pouvoir en faire et de les financer eux-mêmes, sachant que nous avons mis en place au CMS (et les tarifs seront les mêmes pour les résidents de la résidence Méliès), un montant forfaitaire qui est très bas comparé aux autres villes et un tarif encore plus bas pour les bénéficiaires de la CSS - ce qui a remplacé la CMU - ou de l'AME. Je crois que c'est 30 euros par séance. Il vous est demandé de délibérer sur l'approbation de cette convention.

*23h24 : Reprise de la présidence de séance par Imène SOUID.*

### **Imène SOUID**

Merci Stéphanie. Des demandes d'interventions ? Non, on passe au vote.

*Adopté à l'unanimité.*

## **9-4. Attribution de subvention exceptionnelle sur projet de l'association Les phénix de la sablière**

### **Imène SOUID**

Afin d'embellir le souterrain avec la réalisation de deux fresques par six jeunes issus des quartiers des Navigateurs et des Aviateurs et en collaboration avec un artiste, l'association souhaite récompenser également l'investissement des jeunes dans ce projet par l'achat de cartes cadeau d'un montant de 50 euros et à organiser un temps d'inauguration des fresques dans le cadre de la Fête des Voisins le 3 juin dernier. Ils nous ont demandé une subvention d'un montant de 500 euros et je vous propose de valider l'attribution de cette subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros.

Madame DURU-BERREBI.

**Nicole DURU-BERREBI**

Concernant le tunnel, cela fait des années qu'on en parle. Cela fait plusieurs fois qu'il est peint et repeint par des jeunes.

**Imène SOUID**

Là c'est une fresque qui a été réalisée à l'entrée, des deux côtés...

**Nicole DURU-BERREBI**

Si cela apporte quelque chose...

**Imène SOUID**

Cela fait un petit moment que cette fresque a été réalisée et pour l'instant – je touche du bois – elle n'a pas été dégradée. C'est bien vécu. Il y a eu pas mal de monde quand ça a été inauguré la semaine dernière. Il y avait des habitants des deux quartiers qui étaient présents pour cette inauguration, donc on espère que cela va donner envie et puis on verra pour la suite.

**Nicole DURU-BERREBI**

A cet endroit-là, dans ce tunnel, il a toujours existé ce sentiment d'insécurité, non ?

**Imène SOUID**

On essaye de trouver des solutions. On essaie de travailler avec les habitants pour justement qu'ils s'emparent de ce lieu.

Madame AÏT-SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Excusez-moi, du point de vue de l'éducation d'une ville, je vais aller dans le sens de Nicole, pour l'avoir pris ce tunnel en tant que femme le soir, il y a longtemps. Ce tunnel n'a pas été entretenu par la ville, il faut tout de même qu'on se le dise. Il n'a pas été entretenu par la ville, c'est bien la ville qui doit l'entretenir ?

*[propos hors micro]*

C'est bien ça, c'est donc bien de la responsabilité de la ville de l'entretenir. Depuis des années il y a eu des phases comme ça où ça a été refait et puis après, comme ce n'est pas entretenu, il n'y a pas de service qui vienne voir régulièrement si c'est cassé etc., on repart sur une réhabilitation. C'est du vécu, Alain. Non mais attendez, ça fait 50 ans que ça existe, et que ça n'a jamais été réglé. Je pense que ça demande un investissement urbain de la part de la ville qui puisse rester dans le temps. Souffrez que l'on puisse dire autre chose que ce que vous pensez ! C'est fait avec les habitants donc c'est impeccable, arrêtez. C'est de la démagogie.

*[propos hors micro]*

**Imène SOUID**

Stop ! On arrête là, on s'écoute parler et on arrête les interpellations comme ça, s'il vous plaît. Ça suffit. Madame AÏT-SALAH, essayez d'être courte, concise et d'aller au but.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Je vais être concise. La vocation de « ce sont les habitants qui ont décidé, le conseil de quartier etc. », le système dans lequel on est, mais la réalité c'est que c'est un passage piéton qui n'est pas suffisamment entretenu et investi du point de vue des services de l'urbanisme, pour trouver des solutions pour sécuriser ce passage. C'est vrai que c'est difficile.

**Imène SOUID**

Écoutez la réponse, je vous la fais.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Vous ne me laissez pas finir.

**Imène SOUID**

Cela fait trois fois que vous dites la même chose, dans la même phrase vous avez dit trois fois la même chose. Depuis tout à l'heure je n'arrête pas de vous laisser parler.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Mon temps de parole est quand même assez minime par rapport au votre. C'est la seule instance où on peut discuter. Donc, je m'arrête et je ne peux pas aller jusqu'au bout de mon propos.

**Imène SOUID**

N'allez pas jusqu'au bout s'il vous plaît. Je vais répondre et ensuite vous finirez si vous pensez qu'il faut finir.

Je vous dis qu'il n'y a pas de solution miracle sur ce tunnel. On y travaille, on essaye de trouver des solutions, avec les services techniques. Il y a eu des aménagements qui ont été réalisés, l'éclairage. Je pense que ça fait un moment que vous n'y êtes pas allée, retournez-y, vous pouvez y aller le soir, j'y suis passée moi-même en soirée, en fin de journée et on peut y passer plus sereinement qu'à une époque – et ça je vous l'accorde, ça n'a pas toujours été le cas. Aujourd'hui c'est le cas, le travail est fait, l'entretien est enclenché, on sait qu'on doit y veiller et on va le faire. Voilà la réponse que je souhaitais vous apporter, vous souhaitez compléter ?

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

C'est surtout que je souhaite dire la réalité de ma connaissance de ce pont que j'emprunte régulièrement. J'étais à l'inauguration du tunnel et de la fresque, je peux attester ici – je suis désolée de vous le dire – que ce n'est pas une fresque. C'est une décoration aux deux entrées, et j'invite tout le monde à y aller, ce n'est pas ce qu'on appelle une fresque en street-art, je suis désolé et celui qui a dit ou celle qui a vendu ça pour une fresque, malheureusement je pense qu'il y a eu un peu mal donne, c'est tout. En tous les cas, ce pont, je l'emprunte régulièrement...

**Imène SOUID**

Ce n'est pas un pont, c'est un tunnel.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

J'ai été à la fête de quartier, j'ai vu et j'ai parlé avec les jeunes, je me suis renseignée sur le nombre d'heures, le stage qui a été fait, pour faire cette

réalisation et je ne vais pas complètement bousiller ou critiquer le projet, mais je peux vous dire que ce n'est pas parce que ce sont les habitants qui sont à l'initiative que l'on peut on peut encenser la chose.

**Imène SOUID**

On peut s'en féliciter quand même, que les habitants y participent. Je pense que c'est quelque chose dont on peut se féliciter.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

On peut se féliciter de s'en être occupés mais ce n'est pas normal que cela soit aux habitants de s'occuper de cela, c'est à la ville. C'était juste ça que je voulais dire.

**Imène SOUID**

Très bien, merci, d'autres demandes ? Monsieur BOURIACHI.

**Philippe BOURIACHI**

Merci Madame la Maire.

**Imène SOUID**

Essayons de faire court, concis et efficace comme vous savez si bien le faire.

**Philippe BOURIACHI**

Chère Imène, nous étions ensemble samedi dernier, on s'est retrouvés à plusieurs endroits de la ville, d'ailleurs j'étais très ravi de voir que tu n'as pas besoin d'une escorte pour pouvoir te balader dans ta ville et que tu étais bien accueillie et qu'il y avait des échanges très intéressants. J'ai toujours beaucoup d'admiration pour celles et ceux qui n'ont pas peur de se mettre en difficulté et de mettre les pieds dans le plat, d'être dans l'action. Ça peut marcher, ça peut foirer, mais c'est sûr que ceux qui ne font rien n'arriveront jamais à rien, c'est une certitude. Imène, chers collègues, Alain était présent, merci. Florence est arrivée, mais assez tardivement, chacun a son organisation. Il y avait plein de choses. Nous avons échangé avec l'association le Phoenix de la Sablière qui est soutenue et qui est portée à bout de bras par des femmes courageuses, vaillantes et que la ville soutient, que l'ICF soutient, que le département soutient, que la région ne soutient pas encore pour l'instant mais je m'engage à veiller à ce qu'elles soient accompagnées. Elles sont porteuses de plein de projets, d'idées, c'est vrai que malheureusement ce quartier est enclavé parce que géographiquement cette ligne de chemin de fer fait qu'on a l'impression qu'ils sont à Villeneuve-le-Roi. Et à Villeneuve-le-Roi on a l'impression qu'ils sont à Orly. Mais il y a des actions qui sont faites. Moi je n'ai pas pu assister aujourd'hui à la balade urbaine qu'organise régulièrement Alain, et il y a un échange, que l'on apprécie ou que l'on n'apprécie pas, mais il y a un échange qui est fait, de bon ton, de bonne convivialité. En plus il y a des choses qui sont souvent entendues, pratiquement tout le temps d'ailleurs par la municipalité. Je vous l'ai dit, quand des choses sont positives j'applaudirai. On peut considérer que le street-art ce n'est pas cela. Moi, j'ai une déception là-dessus, c'est que ce n'était pas un artiste orlyzien de la Halle aux talents qui a fait la conception mais il a été fait en partenariat avec une association qui s'appelle « Espoir » que personne ici, enfin j'espère, ne peut cataloguer de ne pas faire et de ne pas mener des actions vis-à-vis de celles et ceux qui sont dans des situations les plus difficiles. Et cette combinaison entre ces femmes, cette association, cette amicale des locataires, cette association « espoir », cet artiste (qui travaillait déjà

avec eux et c'était alors plus simple d'engager une démarche)... D'ailleurs il connaît très bien Medra72, qui fait des réalisations qui me surprennent toujours cher Alain. Tu as un enfant qui est un artiste, et qui est incroyable et c'est dommage, c'est un ami, mais j'aurais préféré que ça soit Nésim, j'aurais préféré que ça soit Téta, j'aurais préféré que ça soit Medra72, parce qu'il y a une expression, un ressenti et puis la prise en main des superficies par les enfants de la ville, ça m'évoque quelque chose à titre personnel.

En tous cas, ce qu'il faut retenir là-dedans, hormis la patte et l'accompagnement de l'artiste, ce sont ces enfants qui ont façonné, construit, nettoyé, lessivé les murs, peint les murs, l'accompagnement fait par la ville. On peut faire des reproches mais on ne peut pas repeindre quotidiennement. On repeint lorsque c'est détérioré, lorsque c'est constaté, et d'ailleurs les balades urbaines servent à ça. Je remercie Maribel, pour les actions qu'elle mène dans le quartier Centre. Ces actions nous permettent de prendre note de ce qui se passe. Ce que je peux vous dire, c'est que les enfants ont été émerveillés et ravis de pouvoir y participer, d'avoir cette confiance des adultes sur des réalisations, parce qu'il n'y a pas eu de retouches par les adultes. Ce sont les enfants qui ont fait ces créations, et ce sont eux qui ont choisi. Et là où je m'en veux énormément, c'est que je n'avais pas fait attention au sablier, quand on arrive par la sablière. Je n'avais pas fait attention à la feuille de saule pour Les Saules. Ce sont eux qui ont été les créateurs. Il y avait vraiment, comme *Da Vinci Code*, des petits codes, et cette créativité qu'il y a au sein de notre jeunesse, accompagnée par des adultes, on ne peut que la saluer, leur dire « merci, bravo » et on devrait même les soutenir un petit peu plus.

#### **Imène SOUID**

Merci pour ces mots. Madame AÏT-SALAH.

#### **Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

On ne va pas me faire passer pour la harpie de service. Je n'ai pas remis en cause le travail de lien social autour des éléments de décor à l'entrée et à la sortie du tunnel. Ce dont je vous parle, c'est qu'à un moment donné, il faut qu'il y ait des Conseils de quartier, plus des locataires, qui se démènent pour arriver à faire ça. Je pense que des Conseils de quartier et y compris ces femmes, pourraient mériter de faire d'autres projets que celui-là parce que c'est à la ville de le faire. Ça fait des années que c'est cyclique, après c'est dégradé. Ce n'est pas entretenu.

#### **Imène SOUID**

Merci.

*[propos hors micro]*

En tout cas pas sur leurs œuvres. Quand même un peu de respect, on demande aux jeunes de respecter alors si vous, vous ne le faites pas. Allez, on avance, on passe au vote d'abord.

*Adopté à l'unanimité.*

### **9-5. Attribution de subvention exceptionnelle sur projet de l'association Orly Chili Solidarité**

**Imène SOUID**

Dernier rapport à l'ordre du jour : attribution d'une subvention exceptionnelle sur projet à l'attention de l'association « Orly Chili Solidarité ». Cette année ont eu lieu les 50 ans du coup d'Etat mené au Chili, et à cette occasion l'association souhaite mener différentes actions dont une exposition qui se tiendra au centre culturel du 4 au 15 septembre 2023, avec un vernissage et notamment la lecture d'un poème d'une fille à son père, et un moment convivial. L'association sollicite une subvention exceptionnelle de 500 euros qui lui permettra de financer en partie le buffet du vernissage. Il est donc proposé au conseil de se prononcer sur cette demande de 500 euros supplémentaires.

Des demandes d'intervention ? Madame DURU-BERREBI.

**Nicole DURU-BERREBI**

Je souhaiterais savoir s'il y a du jumelage avec le Chili ?

**Imène SOUID**

Non pas aujourd'hui, il n'y a pas de jumelage avec une ville du Chili.

D'autres demandes ? Madame AÏT-SALAH.

**Florence AÏT SALAH-LECERVOISIER**

Pourtant un jumelage avec le Chili, ça aurait un sens. Et en plus, je n'en ai pas parlé à Maribel mais je pense qu'on a une camarade qui vient de décéder et c'est une personnalité importante comme beaucoup des chiliens qui sont venus dans les années 70, habiter dans nos quartiers. Ça mériterait que l'on ait un hommage. J'en profite de le dire parce que c'était une personnalité. Elle est décédée, j'ai une pensée pour elle. Je pense que ça serait bien de faire – je ne sais pas comment – un hommage, de ne pas oublier son décès.

**Imène SOUID**

Merci. Oui Maribel ?

**Maribel AVILES-CORONA**

Je rassure Florence. Ça se fera certainement par Cécilia, qui est la présidente de l'association « Chili Solidarité », au moment venu.

**Imène SOUID**

Merci. Je propose de passer au vote.

*Adopté à l'unanimité.*

**Questions diverses**

**Imène SOUID**

Questions diverses. Monsieur BOURIACHI, merci de poser votre première question.

**Monsieur BOURIACHI, merci de poser votre première question.**

*Madame la Maire, pourquoi malgré 10 % des agents en AT, aucune formation pour prévenir des risques n'ont été dispensées ? Pourquoi il n'y a eu aucune dépense en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail ?*

### **Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, afin de prévenir les accidents de travail, plusieurs mesures sont mises en œuvre et notamment l'évaluation des causes ayant généré l'accident et l'adaptation du poste de travail de l'agent. Concernant la prévention, je ne peux pas vous laisser dire qu'aucune dépense n'est réalisée. Des programmes de formation sont organisés chaque année en fonction des services comme par exemple en matière d'habilitations techniques, de règles de sécurité dans les établissements accueillant de jeunes enfants ou encore d'usage des extincteurs et des défibrillateurs.

### **Madame AÏT SALAH, merci de poser votre première question.**

*L'inflation oblige les foyers orlysiens à reconsidérer durement leurs dépenses au quotidien – dans le parc de logement sociaux comme ceux de Valophis par exemple, les charges des locataires sont en constante augmentations ce qui participe à l'étranglement économique des familles. La municipalité pourrait-elle exiger un moratoire sur ces augmentations à Valophis, au Préfet, au ministre du logement ?*

### **Réponse de Imène SOUID**

Madame AÏT SALAH, l'inflation frappe durement l'ensemble des ménages mais aussi les collectivités ou encore les bailleurs. Les augmentations de loyers et de charges correspondent à cette réalité qui ne nous convient pas mais qui est pourtant bien la réalité. Grâce au raccordement à la géothermie, les locataires orlysiens de Valophis bénéficient d'une augmentation moindre de leurs charges.

### **Monsieur BOURIACHI, votre deuxième question.**

*Madame la Maire, des travaux de réfection de la chaussée ont été réalisés sur la rue du 11 Novembre (côté Orly) et route d'Orly (côté Villeneuve le roi) le panneau de signalisation d'entrée de la ville d'Orly n'a pas été remis à sa place, pouvez-vous s'il vous plait le refaire poser.*

### **Réponse de Imène SOUID**

Le panneau sera posé avant la fin de l'été.

### **Madame AÏT SALAH, votre deuxième question.**

*Dans ce contexte économique, il est prévu nationalement une augmentation des expulsions locatives. Celles-ci surviennent le plus souvent car les foyers ciblés ont subi en plus de la hausse des prix « des accidents de la vie » (endettement suite à divorce, maladie, perte d'emplois, non renouvellement de papier de résidence...) La Fondation l'Abbé Pierre a tiré la sonnette d'alarme au printemps 2023 pour qu'il y ait un moratoire sur les expulsions locatives. Car elles sont le pire des choix sociaux et politiques. Car il y a pénurie de logement et d'accueil d'urgence et les familles sont à la rue, sans relogement. Madame Souid, en tant que représentante de la municipalité vous siégez au conseil d'administration de Valophis, pouvez-vous exiger un moratoire sur les expulsions dès à présent ?*

### **Réponse de Imène SOUID**

Madame AÏT SALAH, exiger un moratoire relève plus du plan de communication que du plan d'accompagnement des familles Orlysiennes. Vous le savez, vu que vous siégez au CCAS, le travail engagé par les services municipaux mais aussi tout particulièrement par les bailleurs sociaux dont Valophis, permet d'accompagner

les locataires en rupture de vie afin d'éviter toute expulsion locative. Notre volonté politique est claire : faire adhérer les familles à notre démarche d'accompagnement. Certaines malheureusement refusent la main qui leur est tendue. Chacun d'entre nous à un rôle à jouer pour ne pas en arriver là.

**Monsieur BOURIACHI, votre troisième question.**

*Madame la Maire, lors du discours du Président de la République pour le 75ème anniversaire du débarquement dans le sud de la France à demandé que les noms de rues de notre Nation reflète la diversité, un comité scientifique a planché depuis sur un recueil de personnalités exemplaires issues des quartiers ou de l'immigration afin de baptiser rues ou équipements publics dans les villes de l'Hexagone.*

*Ce 10 mai Le Ministre Olivier Klein nous a invité inauguration à l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour l'exposition Portraits de France, nous avons pu découvrir autour de Pascal Blanchard 318 Biographies qui ont façonné la France des noms illustre comme Toussaint Louverture, Suzanne Belair, Severiano De Heredia, l'Emir Abdelkader, Camille Pissarro, Joséphine Baker qui comme vous le savez elle avait 2 amours son pays et Orly, Alfred Nakache, Aimé Césaire, Ouarda Ftouki, Dalida, Rachid Taha, Manu Dibango.*

*Le recueil qui finalise le travail des historiens que je vous ai offert en début de séance, vous permettra Madame la Maire et votre Majorité d'avoir un support pour les futures rues, avenues, boulevard square et équipement publique de notre ville. Mais si je peux me permettre Madame La Maire, nous avons aussi nos héros qui ont contribué au rayonnement notre ville et à l'épanouissement de plusieurs générations d'hommes et des femmes qui mériteraient d'avoir leur noms gravé à tout jamais dans nos espaces commun, je pense à Jean-Pierre et Nicole Gallo, à Abdé Nassib, aux Sœurs Charlot, Darhmane Bessami, Seydina Baldé, Magalie Mendy, Lahaou Konaté, Ludo Negrobar, Manu Key, Kerry James, Sebastien Farina, Néné Sanchez, Bastien Collin, Marcel Masplet dit TIWIT. On n'est pas forcément obligé d'attendre qu'ils ne soient plus de ce monde pour leur attribuer un nom de rue ou d'équipement. Madame la Maire pensez-vous prendre en compte ma modeste contribution ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, je prends bonne note de votre proposition.

**Madame AÏT SALAH, votre troisième question.**

*L'été 2023 est annoncé aussi chaud que celui de l'année dernière – dans les appartements exposés plein Sud – les températures des appartements montent jusqu'à plus de 40 degrés – durant les périodes de canicules les familles subissent des conditions de vie extrêmes et pénibles qui doivent interpeler la municipalité d'Orly. Les appartements ne sont pas dotés de volets ou stores thermiques extérieurs. Madame Souid, pouvez-vous exiger que Valophis remédie en urgence à cette situation de l'ordre de la préservation de la santé des locataires. Pouvez-vous exiger à Valophis des travaux en urgence de pose de stores ou volets extérieurs dans l'ensemble des bâtiments de son patrimoine orlysiens ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Madame AÏT SALAH, j'ai sollicité les services de Valophis et à ce jour, hormis les travaux de réhabilitation prévus dans le cadre des programmes Anru, la pose de stores ou de volets n'est pas prévue.

**Monsieur BOURIACHI, votre quatrième question.**

*Madame la Maire, il est d'usage après un match de Foot que l'hôte qui reçoit offre le verre de l'amitié et du Fairplay à l'équipe visiteuse, le club de foot des vétérans l'ACO ne peut malheureusement honorer cette tradition car aucun locaux ne leur est mis à disposition, pensez-vous qu'il serait possible de mutualisé le club house avec l'ASO Football ?*

**Réponse de Imène SUID**

Monsieur BOURIACHI, nous avons pris attache avec l'Aco et le club a confirmé n'avoir aucune difficulté avec l'Aso pour organiser des pots de convivialité au club house Beltoise.

**Madame AÏT SALAH, votre quatrième question.**

*Le parc de l'oiseau Pylône souffre de sa minéralité et de son exposition plein sud l'été. Que ce soit les jeux pour enfants autours des œufs et toboggan qui connaissent des températures records ou sur l'espace «rochers en plastique avec jet d'eau» durant les fortes chaleurs – les familles ne se risquent pas à y emmener leurs enfants. Le soir il y fait encore trop chaud. Que compte faire la municipalité pour adapter ce parc aux fortes chaleurs ?*

**Réponse de Imène SUID**

Madame AÏT SALAH, cette demande des Orlysiens a déjà été prise en compte par les services municipaux qui réfléchissent actuellement à des dispositifs pour renforcer les zones ombragées.

**Monsieur BOURIACHI, votre cinquième question.**

*Madame la Maire, il est porté à notre connaissance des retards importants de paiement des prestations de transport de Cars de la Société NEDROMA (25.129,79 pour la ville d'Orly, 14.520 pour la caisse des écoles, 4.103,50 pour le CCAS ORLY), quand pensez-vous que l'épuration du retard sera réalisé et allez-vous mettre en place un suivi pour nos différents prestataires puissent être payé dans des délais raisonnable ?*

**Réponse de Imène SUID**

A ce jour, Monsieur BOURIACHI, toutes les factures de prestations réalisées par les Cars Nedroma, concernées par ce retard de paiement, ont été réglées. Les services municipaux traitent actuellement les factures reçues fin mai. Elles seront payées dans les délais.

**Madame AÏT SALAH, votre cinquième question.**

*La municipalité a mis en place l'accueil de jeunes en services civiques dans les structures municipales. Pouvez-vous nous donner les chiffres exacts des jeunes en service civique qui travaillent dans les établissements scolaires d'Orly, les clubs sportifs et les structures centre de jeunesse-sociaux-enfance ou service municipaux ?*

**Réponse de Imène SUID**

Madame AÏT SALAH, je crois que vous aviez déjà posé cette question et qu'il vous avait déjà été répondu que les services civiques qui sont mobilisés dans les établissements scolaires relèvent de l'Education nationale. La ville, de son côté, a mis davantage l'accent sur l'apprentissage - 11 apprentis à ce jour - et n'a pas à cette heure de jeunes en service civique.

**Monsieur BOURIACHI, votre sixième question.**

*Madame La Maire, le Marché des Cars de transport (Arêches, Scolaire, Centre de Loisirs), a t'il été enfin passé ? Si oui peut-on connaître les ou les sociétés retenues ? Si marché multiple prestataires quelle en est la ventilation (qui réalisera les prestations Arêches, Scolaire, Centre de Loisirs).*

**Réponse de Imène SOUID**

Le marché a bien été passé et son analyse doit être finalisée cette semaine. Sa notification interviendra dans les 15 jours suivants. Je ne peux donc à ce stade vous donner le nom de l'attributaire.

**Madame AÏT SALAH, votre sixième et dernière question.**

*La municipalité s'apprête à célébrer la mémoire de l'artiste Miss.Tic décédé l'année dernière, qui a grandi à Orly dans le quartier des aviateurs. Le centre culturel et des orlysiens travaillent actuellement à une exposition sur sa vie et son œuvre prévu à l'occasion des journées du patrimoine en septembre 2023 et une rue devrait porter son nom. Cependant, il serait plus que nécessaire de reconsidérer ce choix. En effet, le quartier des Aviateurs va connaître dans le cadre de NPRU de nouveau une nouvelle configuration, dans ce cadre – promouvoir la mémoire de Miss.Tic doit faire l'objet de toutes les considérations nécessaires pour promouvoir la culture, l'engagement et la personnalité de cette artiste issue d'Orly et valoriser les quartiers concernés par les futures transformations urbaines.*

*Le Tramway 9 qui traverse le « Boulevard des arts » à partir de la Porte de Choisy-le-Roi via le Mac Val à Vitry-sur-Seine est une infrastructure qui peut porter au loin la mémoire de l'artiste Miss.Tic (Paris – Orly – Aéroport d'Orly).*

*L'itinéraire du T9 chargé d'arts urbains de ville en ville depuis Paris, appelle que sur Orly, soit reconsidérer la place à donner à la mémoire de Miss Tic artiste, femme, mondialement reconnue. Son portrait-graphie de Léo Ferré, clin d'œil bienveillant à l'arrivée du Terminus Gaston Viens est aussi un signe qui nous indique que nous devons beaucoup à Miss.Tic. Mais qu'elle avait aussi garder ses attaches d'enfance à la ville d'Orly.*

*Madame Souid, mesdames et messieurs de la majorité municipale pouvez-vous considérer le projet de rebaptiser la station « les Saules » en station « Miss.Tic » ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Madame AÏT SALAH , comme je vous l'ai dit lors de la rencontre que vous aviez sollicitée sur ce sujet, la dénomination des stations de tramway n'est pas à notre main mais à celle d'IDF mobilité. Par contre, les membres du conseil de la culture ont travaillé sur un hommage qui se concrétisera à l'occasion des journées du patrimoine 2023. Sera organisé le baptême d'une voie du parc des Saules, quartier dans lequel Miss Tic a grandi.

**Monsieur BOURIACHI, votre septième question.**

*Madame La Maire, malgré plusieurs alerte à votre prédécesseur, nous continuons encore à recevoir une facture papier par la poste alors que nous réglons en ligne nos prestations municipal via le Portail Famille. Pensez-vous procéder à la fin de cette anomalie et gabegie financière?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, vous avez raison, c'est une demande forte des familles et comme s'y était engagée Christine JANODET, nous mettons tout en œuvre pour que le paiement en ligne soit réalisable dès que possible.

**Monsieur BOURIACHI, votre huitième question.**

*Madame la Maire, pouvez vous confirmer l'arrivée pour le mois de septembre de la nouvelle DGS et du Chef de la Police Municipale ? Pouvez-vous nous donner leurs parcours ? A-t-on procédé au recrutements d'agents de la Police Municipale ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Monsieur BOURIACHI, je vous confirme ainsi qu'à l'ensemble de notre assemblée l'arrivée en septembre de notre future Directrice générale des Services qui était déjà Directrice générale des services. Le chef de la Police municipale, qui était déjà chef de la police municipale dans une autre collectivité, arrivera également en septembre.

**Monsieur BOURIACHI, votre neuvième et dernière question.**

*Madame la Maire, mardi 6 juin, un mouvement de grève à perturbé le fonctionnement des cantines et des accueils de Loisirs de la ville, or les parents ont été prévenu par mail que le lundi en milieu de journée certains dont moi n'ont consulté leur mail que le soir étant dans l'incapacité de trouver une solution pour le lendemain.*

*A/ Quel sont les délais de prévenance pour se déclarer gréviste ?*

*B/Que se passe-t-il si un parent n'a pas d'autre alternative en mode de garde ?*

*C/Plusieurs ATSEM ont manifesté leur souhait et envie de remplacé les grévistes mais n'ont pas eu de suite favorable à leur demande, pourquoi ne pas les solliciter en urgence lorsque on a l'information la veille pour le lendemain ?*

*D/ Y a-t-il un service minimum à la ville d'Orly ? Si non, comptez-vous en instaurer un dans le futur ?*

**Réponse de Imène SOUID**

Le mouvement de grève du 6 juin contre la réforme des retraites a fait l'objet d'une information *via* les panneaux lumineux dès le 1<sup>er</sup> juin. L'affichage sur les sites a été réalisé le 5 juin avant 11h30 tout comme la communication sur les réseaux sociaux. Les agents peuvent se déclarer grévistes le jour-même. A ce jour, pour répondre à vos questions C et D en même temps, il n'y a pas de service minimum à Orly. L'instaurer impliquerait d'abord d'avoir les moyens humains pour - ce que nous n'avons pas - mais aussi de « casser » les mouvements de grève, ce que nous ne souhaitons pas. Trouver des solutions pour les familles en réelle difficulté nous le faisons mais nous ne souhaitons pas malgré tout « casser » les mouvements de grève.

Je vous remercie. Dernier point à aborder, le vœu. Je vais passer la parole à Monsieur ATLAN qui va lire le vœu.

**Thierry ATLAN**

Vœu pour l'indexation sur l'inflation des subventions versées par l'État présentée par la majorité principale.

Considérant que depuis la loi NOTRE, la fiscalité versée par les entreprises à la ville (antérieurement CVAE et CFE) stagne depuis plusieurs années (environ 18 600 000 euros pour Orly),

Considérant que la dotation de compensation de la taxe professionnelle stagne également en euros courants,

Considérant que la Dotation globale de fonctionnement, ayant pour composante principale la Dotation de solidarité urbaine, diminue en permanence à Orly,

Considérant que la Dotation de solidarité urbaine progresse cette année mais à un rythme inférieur à l'inflation,

Considérant que la commune d'Orly a dû faire face à une hausse non compensée de 3,5 % de ses dépenses de personnel suite aux décisions de l'Etat (augmentation de la valeur du point d'indice, loi Segur...),

Considérant que les dépenses des achats effectuées par les collectivités locales connaissent une inflation supérieure à celle des produits de consommation de 7,04 %,

Considérant que la croissance des dépenses, supérieure à celle des recettes réelles, réduit notre épargne brute cette année,

Considérant le rôle moteur des collectivités dans les dépenses d'investissement dans notre pays,

Considérant comme indispensables les services publics dans notre ville et les autres collectivités, et que la baisse des ressources financières risque de les affecter,

Considérant que la proposition de loi organique exigeant l'actualisation permanente sur l'inflation a reçu l'avis favorable de tous les groupes d'opposition à la commission des lois,

Le Conseil municipal d'Orly exige que la Dotation globale de fonctionnement et les autres dotations de compensation de l'Etat soient indexées sur l'inflation afin que les collectivités locales aient une vision à moyen terme de leurs recettes.

### **Imène SOUID**

Y a-t-il des demandes d'intervention ? On passe au vote de ce vœu.

*Adopté à l'unanimité*

*1 abstention : 1 du groupe « Ensemble construisons notre avenir » (Christophe DI CICCIO)*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil municipal d'Orly est levée à 23h55.

Le secrétaire de séance  
**Thierry CHAUDRON**

La Maire d'Orly  
**Imène SOUID**

